ATLAS BIOPOLITIQUE DE LA VENOGE

Marina Garlatti
Enoncé 20-21
EPFL | ENAC | LAB-U
Professeure Paola Viganò
Assistante Marine Villaret

ATLAS BIOPOLITIQUE DE LA VENOGE

Marina Garlatti
Enoncé 20-21
EPFL | ENAC | LAB-U

Responsables de suivi du projet de master :

Directrice pédagogique et professeure de
l'énoncé théorique :
Paola Viganò

Professeure PDM :
Elena Cogato Lanza

Maître EPFL :
Marine Villaret

Remerciements

Cet énoncé théorique a été élaboré en Master au sein de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) après six années d'études.

En premier lieu, je veux remercier mes proches, qui n'ont jamais douté de ma capacité à dépasser mes limites, qui m'ont toujours apporté du réconfort, soutenue sans relâche dans les moments difficiles, et qui n'ont jamais cessé de m'encourager tout au long de ces années d'études, qui continueront à me soutenir quelques soient les choix et orientations que je prendrai pour mon avenir, ceux sans qui je ne serais pas qui je suis aujourd'hui.

En second lieu, je veux remercier les personnes qui m'ont transmis des savoirs fondamentaux, mes professeurs de Licence de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB), Noel Dominguez, Roberta Morelli et Bita Azimi, pour leurs encouragements, leur soutien mais aussi leurs conseils lorsque j'ai pris la décision de faire mon Master au sein de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

En troisième lieu, je veux remercier deux personnes aussi passionnantes que passionnées, Paola Viganò, directrice pédagogique, pour l'apport d'une immense richesse théorique, de profondeur dans la réflexion, de précision dans les conseils relatifs au rendu du travail.
Frédéric Pitaval, pour nos échanges au sein de l'association id·eau et tout ce que nous organisons ensemble avec l'ASAR dans le but de sensibiliser les étudiants à la nécessité d'une transition écologique et au respect des droits de l'environnement et de l'eau.

En quatrième lieu, je tiens à remercier chaleureusement Marine Villaret pour son suivi attentionné, son aide précieuse, toutes ces heures passées à m'écouter, me corriger, me conseiller et m'encourager dans l'élaboration de cette recherche.

Le cœur gonflé de gratitude pour toute cette bienveillance reçue, dont je prends conscience en écrivant ces quelques lignes, je me réjouis d'avoir travaillé sur ce sujet qui me tient à cœur, qui aborde des notions philosophiques telles que la biopolitique, dans un contexte territorial et propose une réflexion sur les enjeux écologiques actuels en tenant compte des notions fondamentales du projet urbain.

Ce travail est une amorce de mes recherches qui continueront d'évoluer au second semestre.

1

Introduction.





La prise de conscience environnementale de la société contemporaine soulève l'importance de la nécessité d'une transition écologique, des usages des écosystèmes à la fois support du vivant à préserver et ressources naturelles exploitées. Nous ne pouvons envisager un projet de transition écologique sans mettre le vivant au cœur de la réflexion projectuelle urbanistique, dans une stratégie d'articulation entre un lieu de vie et un lieu de production.
De nos jours, l'équilibre et la coexistence sont des enjeux qui se heurtent au rapport au contexte sociétal, au blocage des autorités, de la politique, ce qui implique de mettre en lumière le parallèle entre la lutte pour la survie de l'espèce humaine dans un scénario de catastrophe écologique et d'un point de vue technologique[1].

Pour rendre tangible cette tension entre exploitation et préservation du vivant, l'objectif de cette recherche est de traduire la notion de biopolitique de Michel Foucault, dans le champ urbanistique à travers l'étude du cas de la rivière de la Venoge dans l'agglomération Lausanne-Morges. L'hypothèse étant, qu'à partir de l'observation des biopouvoirs qui s'exercent sur l'espace de cette rivière, il sera dès lors possible de trouver des pistes de projet de cet espace, renouvelant par ailleurs le regard des architectes-urbanistes. Un projet qui va au-delà des frictions entre volonté politique et action de terrain pour tendre vers une conciliation entre les différentes formes du vivant, dont l'Homme et la rivière.

Le paysage post-industriel de la Venoge est le témoin de différentes rationalités appliquées sur celui-ci, et d'importantes décisions de pouvoir au travers de grands projets comme pour exemple celui du canal d'Entreroches.

---

1. Lemarchant Frédérick, "Compétition, obsolescence de l'homme et biopolitique", Université de Caen Normandie, 2005

fig. 1. Photographie campagne environnante, Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016

Au travers de l'étude de cette rivière, nous chercherons des représentations innovantes, expérimentales, pour rendre explicite, tangible, visuel, l'exercice du pouvoir dans la construction de ce territoire et des rationalités appliquées sur le vivant, qui aujourd'hui est inexistant et invisibilisé dans notre représentation du monde. Des représentations qui seront conçues à travers l'élaboration d'un Atlas. Créer un Atlas biopolitique de la Venoge aspire à rendre visible la rivière comme Sujet, comme entité vivante à part entière, et sa transformation sous l'effet des rationalités imposées par des pouvoirs qui se sont succédés, voire accumulés dans le temps.

En préambule de l'Atlas, il convient de définir les biopouvoirs qui s'exercent sur la rivière, à savoir les rationalités industrielles, la sécurisation et la densification (chap.1), et de cerner les modes de représentations de ces derniers pouvant être cartographiques, allégoriques, etc. (chap.2). Ensuite l'Atlas s'articule en trois parties, la 're-présentation' de la Venoge en tant que Sujet à part entière (chap.3), la discipline de son corps (chap.4), les différentes singularités liées à sa sécurisation (chap.5), avant le l'aborder dans sa dimension d'objet social, d'imaginaire (chap.6).

---

fig. 2. Photographie du paysage de la Venoge, Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016



I. Les biopouvoirs de la Venoge **17**

A. La biopolitique de Foucault 18
B. Rationalités biopolitiques industrielles 22
Cossonay-Penthalaz 26
Eclépens-Mormont 28
C. Sécurisation biopolitique assujettissante 30
Pollution des eaux de la Venoge 34
Morphologie du parcours 36
D. Densification biopolitique et valeur foncière 38
Renges ville-campagne 42
'Milieu du Monde' 44

II. 'Re-présentation' du biopouvoir **55**

A. Vers une spatialisation de la biopolitique 60
B. Palimpseste 70
C. Représentations allégoriques 74
D. Le monde comme une proie 84

III. La Venoge comme Sujet **93**

IV. Discipline du corps de la rivière **103**

V. Sécurisations spontanées et singulières **115**

VI. Pouvoir sur un imaginaire corrosif **129**

Conclusion 139

Bibliographie 145

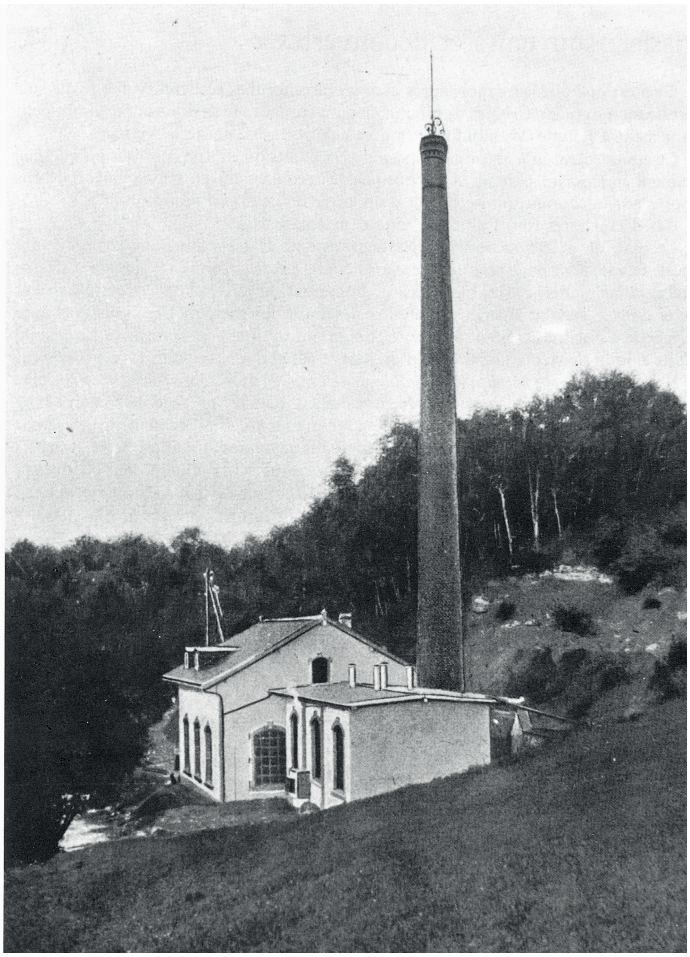
B

Biopouvoirs.

I. Les biopouvoirs de la Venoge
A. La biopolitique de Foucault

La définition de la notion de biopouvoir (1.A) permettra de mettre en lumière les rationalités imposées au territoire de la Venoge par la discipline (1.B) et la sécurisation (1.C), avant de nous pencher sur le processus de densification du territoire (1.D).

La relation entre l'homme et la nature a longtemps été un terreau fertile pour le débat scientifique. L'une des alternatives les plus convaincantes intellectuellement, mais qui n'a pas encore été adoptée par la population serait un changement de conscience sociétal, une nouvelle relation au territoire, une nouvelle éthique environnementale.
Contrairement aux études dont les fondements reposaient sur la croyance implicite que la conscience environnementale était déjà phénomène de normalisation dans la société, ce travail ne suppose pas qu'une telle actualisation complète existe. Ce changement de paradigme imposerait à l'être humain une compréhension nouvelle du vivant en tant que Sujet, qu'il intervienne au même plan de considération que le reste. En opposition à l'anthropocentrisme, l'instrumentalisation de la nature, et de l'humain considéré comme son conquérant.
Il ne s'agit pas de l'écologie 'superficielle'[2], un mouvement dominant ne s'intéressant pas à tous les enjeux tels que la pollution, surpopulation, et la conservation. Elle vise des objectifs évitant la perturbation des intérêts humains. Nous proposons alors de remplacer notre vision par un nouveau paradigme centré sur la vie et le vivant.



2. L'écologie 'superficielle', anthropocentrique, dont le seul but de la nature est de satisfaire les besoins humains actuels ou futurs. Au contraire de la Deep Ecology, pour laquelle les frontières ontologiques entre les êtres vivants sont illusoires, donc les intérêts de la biosphère sont aussi nos intérêts.

fig. 3. Delacrétaz Pierre, *Les Vieux moulins du Pays de Vaud et d'ailleurs*, Delplast, Romanel-sur-Lausanne, 1986





Fig 3 et 4. Gravure de Moulin du XVIIIe siècle et photographie issue de Delacrétaz Pierre, *Les Vieux moulins du Pays de Vaud et d'ailleurs*, Delplast, Romanel-sur-Lausanne, 1986
1780-1986





Fig 5 et 6. Peinture de Jean-François Albanis Beaumont (1800) et photographie issue de Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 – 1988, p. 203
1800-1988



Cette recherche tente de mettre en lumière la notion de biopouvoir[3] dans la compréhension du territoire de la Venoge. Le biopouvoir est le pouvoir qui s'intéresse au vivant et qui en tire des bénéfices. Nous pouvons en comprendre trois concepts intéressants pour notre étude que sont la notion d'assujettissement, la discipline et la sécurisation[4]. La pertinence d'inclure une lecture biopolitique permet de révéler l'exercice de pouvoir. En regardant la rivière à travers ce concept biopolitique, nous aspirons à rendre visible cet exercice du pouvoir, qui est invisible aujourd'hui.
L'utilisation des processus de mécanismes de pouvoir introduits par Foucault démontrent que le dualisme a créé une taxonomie scientifique, fabriquée de toutes pièces. Les origines et les implications du pouvoir sur les organismes vivants sont expliqués en suivant le modèle méthodologique de Michel Foucault, comme l'illustrent *Surveiller et punir* ou encore les cours donnés au Collège de France sur la biopolitique.

C'est pour remédier à cette instrumentalisation et échec de l'acceptation générale que l'œuvre de Michel Foucault devient vitale pour l'environnementalisme. Cette industrialisation, sécurisation, densification, est un pouvoir exercé sur la rivière.
Alors que Foucault analyse le développement des institutions de la discipline, nous développons un cadre similaire pour comprendre la rationalité du pouvoir appliqué aux organismes vivants et en l'occurrence de la rivière de la Venoge. Grâce à l'utilisation de ce type d'enquête 'généalogique' et 'archéologique', notre recherche conclut provisoirement que l'exercice d'une discipline et de sécurisation est une justification instable pour ne pas tenir compte des mouvements de nouvelle éthique environnementale[5]. Une approche qui permet de rendre explicite trois lectures biopolitiques du pouvoir assujettissant qui s'exercent sur la Venoge, par la discipline et la productivité du corps de la rivière, la sécurisation, et le processus de densification du territoire.

---

3. Un nouveau pouvoir sur la vie, c'est-à-dire le biopouvoir, concept de Michel Foucault. Utilisé pour la première fois dans ses cours magistraux au Collège de France, et apparu pour la première fois en version imprimée dans le premier volume de Foucault de *l'Histoire de la sexualité (1976).*

4. D'après la lecture de *Surveiller et punir*, Michel Foucault 1975 et l'écoute des cours magistraux au Collège de France "Naissance de la biopolitique" 1978-1979.

5. Mouvements liés à la Deep Ecology, à la valeur intrinsèque de chaque être, chaque paysage, chaque écosystème et de l'interconnexion entre tous, un défi à l'anthropocentrisme occidental.

fig. 7. Photographie personnelle, nœud infrastructurel de Bussigny, 2020

I. Les biopouvoirs de la Venoge
B. Rationalités biopolitiques industrielles

Dans le but d'appréhender l'histoire de la rivière, il convient de traiter du processus d'industrialisation et la modification du paysage, en tenant compte du fait que la Venoge fut l'objet de stratégies agissant comme des 'cicatrisations' de sa morphologie. Plusieurs tronçons industriels viennent interrompre la rivière, par de grands ponts autoroutiers, des canalisations et la création de seuils qui contraignent fortement la migration de la faune[6].

La Venoge s'étend le long de quarante-quatre kilomètres de l'Isle, jusqu'au lac Léman dans le canton de Vaud, en traversant entre autres la Sarraz, Cossonay, Penthalaz, pour enfin rejoindre Saint-Sulpice. La rivière a grandi au travers de nombreux 'âges', et subi des rationalités qui ont été appliquées sur elles.
Le long de la Venoge sont situés de nombreux moulins. Avant la révolution industrielle, les eaux de la rivière furent à plusieurs reprises canalisées, dirigées afin d'alimenter des moulins ou forges, et d'inonder des terres. Les constructions furent décidées en dépend de la topographie et de la régularité du débit d'eau.

A partir du début du XIXe, la force hydraulique est utilisée par de nouvelles fabriques faisant leur apparition le long de la rivière pour le fonctionnement des machines. Au début de l'ère industrielle (deuxième moitié du XIXe siècle), les entreprises choisissent de s'installer le long des voies ferrées.
Aujourd'hui, les sites industriels sont raccordés aux voies ferrées et également au réseau autoroutier en raison de son emplacement stratégique, au cœur du bassin de distribution des entreprises.

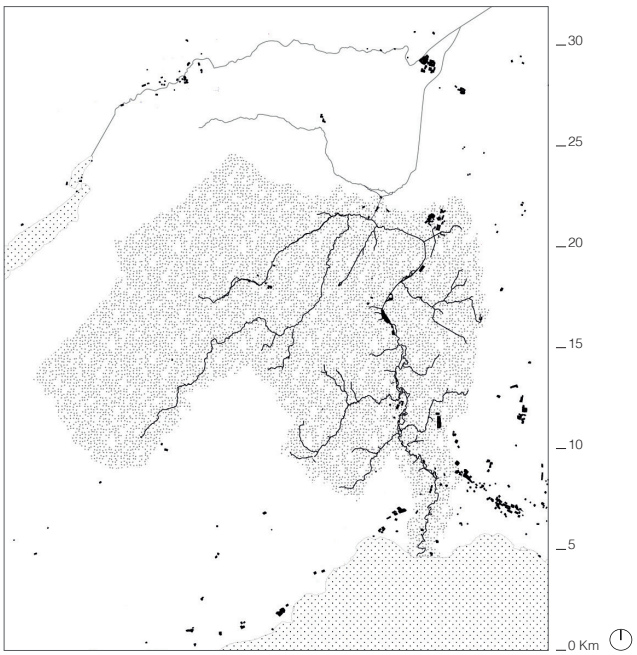


fig. 8. Vestiges industriels majeurs confrontés à la Venoge et ses affluents.

6. Migration de la faune piscicole, Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 - 1988

fig. 9. Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 – 1988, p. 127







La région de la Venoge, historiquement le 'Milieu du monde'[7], entre deux bassins versants et a été à de nombreuses reprises manipulée. La Venoge possède un passé industriel lourd et a été l'objet du grand projet du canal d'Entreroches au XVIIe siècle avec pour objectif d'être un lieu de passage entre le Lac Léman et l'Europe du nord[8]. Aujourd'hui, la Venoge fait l'objet d'accueil de nombreux sites économiques stratégiques, important secteur de distribution au sein de la métropole lémanique.

Notre étude propose de voir le territoire de la Venoge comme une multitude d'histoires que compose son passé mouvementé par les décisions politiques et différents processus économiques. Il s'agit simplement du Sujet de la rivière comme ayant un caractère propre, ce qu'elle a subi et l'application du pouvoir sur ce territoire.

Au vu de ces différentes époques, deux exemples de sites industriels particulièrement remarquables dans les processus de rationalités imposées à la rivière peuvent être relevés.

---

7. "le Milieu du Monde", est employé pour désigner un embranchement de la rivière Nozon, à la Sarraz, dont les eaux se déversent vers la mer du Nord et d'autres vers la Méditerranée, la Venoge transportant l'eau de la rivière Nozon.
8. Dubois Alfred, *S.O.S : le Transhelvétique*, Lausanne, 1941

fig. 10. Photographie campagne environnante, Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016

A. Rationalités biopolitiques industrielles
Cossonay-Penthalaz

Les deux villages de Cossonay et Penthalaz accueuillent les vestiges des silos à grain de Cossonay et le site des anciennes câbleries de Penthalaz. Les deux villages sont situés de part et d'autres de la Venoge et de la voie ferrée, marqués par une différence de dénivelé.

Depuis les temps les plus anciens, la Venoge permettait d'actionner deux moulins travaillant depuis le Moyen Âge, l'un de l'Islettaz, remplacé en 1898 par les Câbleries et Tréfileries de Cossonay et l'autre appelé «le Grand Moulin».

C'est en 1925 que les moulins acquièrent la dénomination de "Grands Moulins de Cossonay", en devenant une usine automatisée. La modernisation importante de ces moulins a entrainé au fil du temps plusieurs installations de nouvelles infrastructures et des agrandissements assez conséquents. Durant ce siècle, il y eut de nombreux conflits entre les Grands Moulins et des pêcheurs, dûs à la forte utilisation de l'eau par les turbines, impactant le lit de la Venoge jusqu'à parfois le mettre à nu.
L'implantation de cette usine et sa liaison avec le chemin de fer à la fin du XIXe était stratégique pour la distribution à Lausanne. C'est ici que se situait le port de Cossonay, à l'époque du projet du canal d'Entreroches et un tronçon conséquent de la Venoge a été canalisé pour desservir les anciens silos à grain.

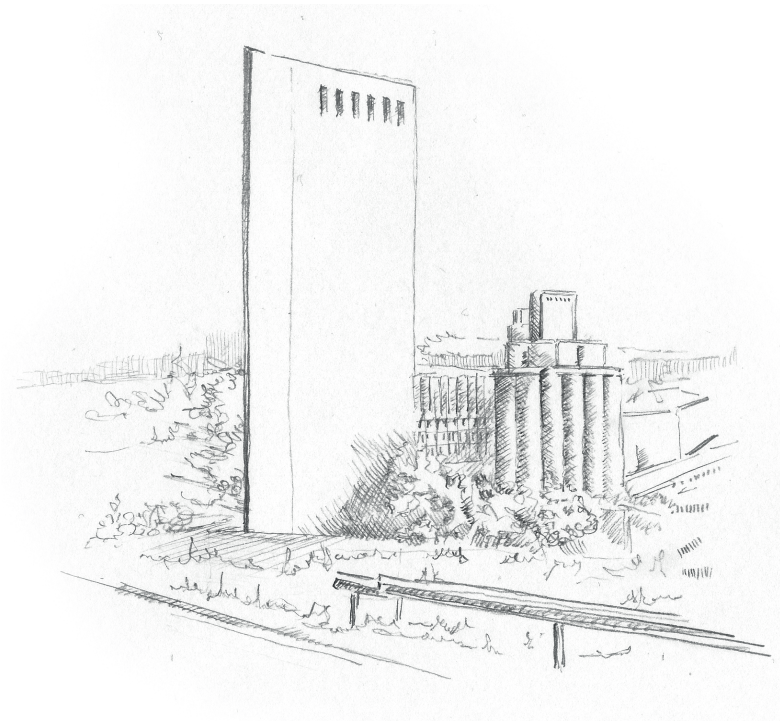
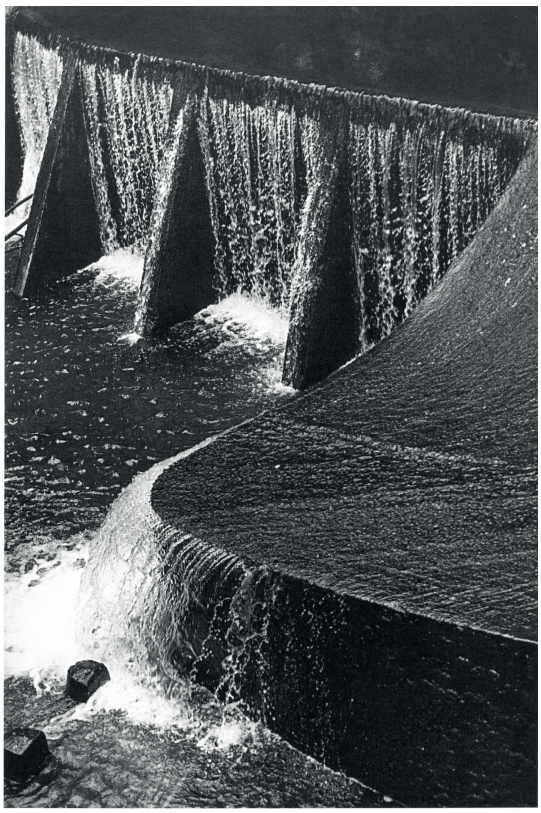


fig. 11. Croquis personnel du site industriel des "Grands Moulins de Cossonay", 2020
fig. 12 et 13. Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge,* 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 – 1988, p. 124, 184

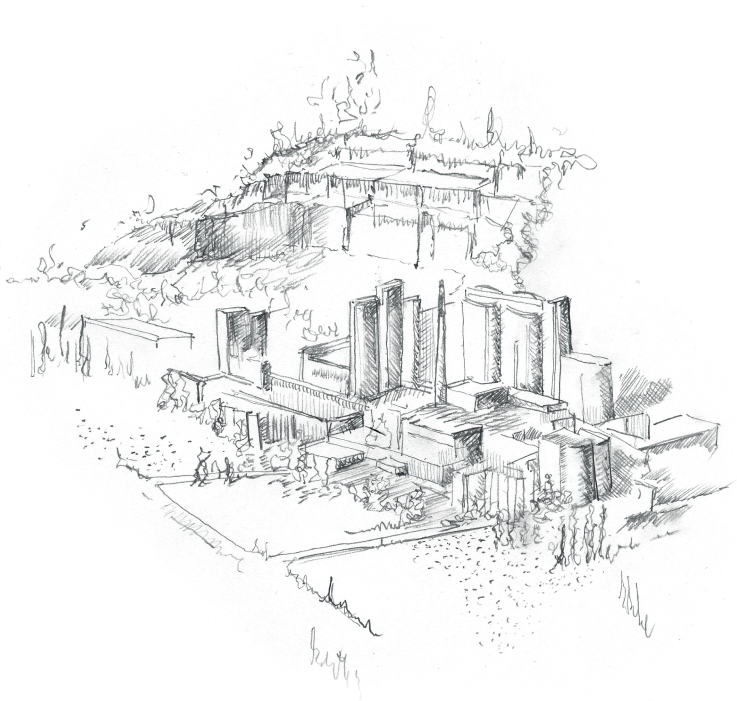




A. Rationalités biopolitiques industrielles
Eclépens-Mormont

Au-dessus des rives de la Venoge, le pied du Mormont héberge une zone industrielle à fort impact sur le paysage. En 1953 est fondée l'usine de ciment dirigée par Holcim SA extrayant directement des carrières du Mormont et des Côtes de Vaux de la marne argileuse ainsi que du calcaire. L'entreprise de cimenterie exploite de grandes carrières de calcaire en haute Venoge et plus précisément à Eclépens d'une part et d'autre part au 'milieu du monde', à La Sarraz.
Son exploitation entre bassins versants du Rhône et du Rhin laisse place à de nombreuses problématiques liées aux friches et carrières.

L'installation de cette entreprise a donné vie à une zone industrielle et friches aux alentours d'Eclepens. Aujourd'hui encore, l'entreprise a reçu un accord pour étendre son exploitation jusqu'en 2029[9]. On peut y lire aisément les traces des vestiges de son passé, dues au grand projet du canal d'Entreroches, l'installation de l'industrie et la canalisation de la Venoge.



9. Holcim, autorisation jusqu'en 2029. "Extension sur la Birette" [...] L'extraction proprement dite des 2.8 millions de m3 de calcaire de la Birette est prévue de 2020 à 2029." sur le site holcim.ch : <https://www.holcim.ch/sites/switzerland/files/atoms/files/180925_hch_focus_ciment_eclepens_rz_web-lowres-pdf_1.pdf>
Consulté le 27.10.2020

fig. 14. Croquis personnel du site industriel de la cimenterie d'Holcim, 2020
fig. 15. Photographie d'une carrière proche haute Venoge, Adrien Gandurra, *Venoge,* 2016



I. Les biopouvoirs de la Venoge
C. Sécurisation biopolitique assujettissante

Le contrôle et la sécurité liés aux crues, les contraintes et attentes principales des communes concernent de façon générale la sécurité des biens, des personnes, du développement communal et des loisirs. Des projets sont récemment mis en œuvre pour subvenir aux besoins de développement socio-économique.
L'exemple du 'PAC', plan de protection de la Venoge, a mis en oeuvre des mesures de protection contre l'érosion et les crues, dans le but de sécuriser la population et les biens[10].

La rivière de la Venoge a été soumise à une forte pollution au cours du XXe siècle. Celle-ci a engendré une disparition de plusieurs espèces de poissons ou des cas d'atrophies. Elle a donné quelques soucis à l'État par les constructions de stations d'épuration (STEP), des risques de pollution accidentelle majeurs dans le bas de la Venoge par les pétroliers de Bussigny d'une part, et d'autre part des câbleries de l'industrie de Cossonay.

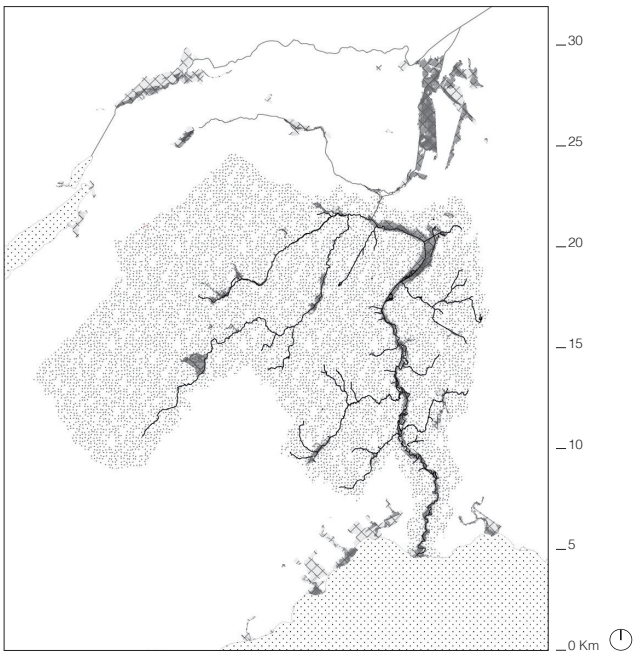


fig. 16. Risques naturels majeurs confrontés à la Venoge et ses affluents.

10. Le PAC (le plan de protection) Venoge, sur vd.ch, site consulté le 22.11.2020 : https://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/lacs-et-cours-deau-amenagement-entretien-hydrologie/la-venoge/1-pac-venoge/

fig. 17. Photographie personnelle d'une cascade artificielle basse Venoge, aux alentours de Renges, 2020.

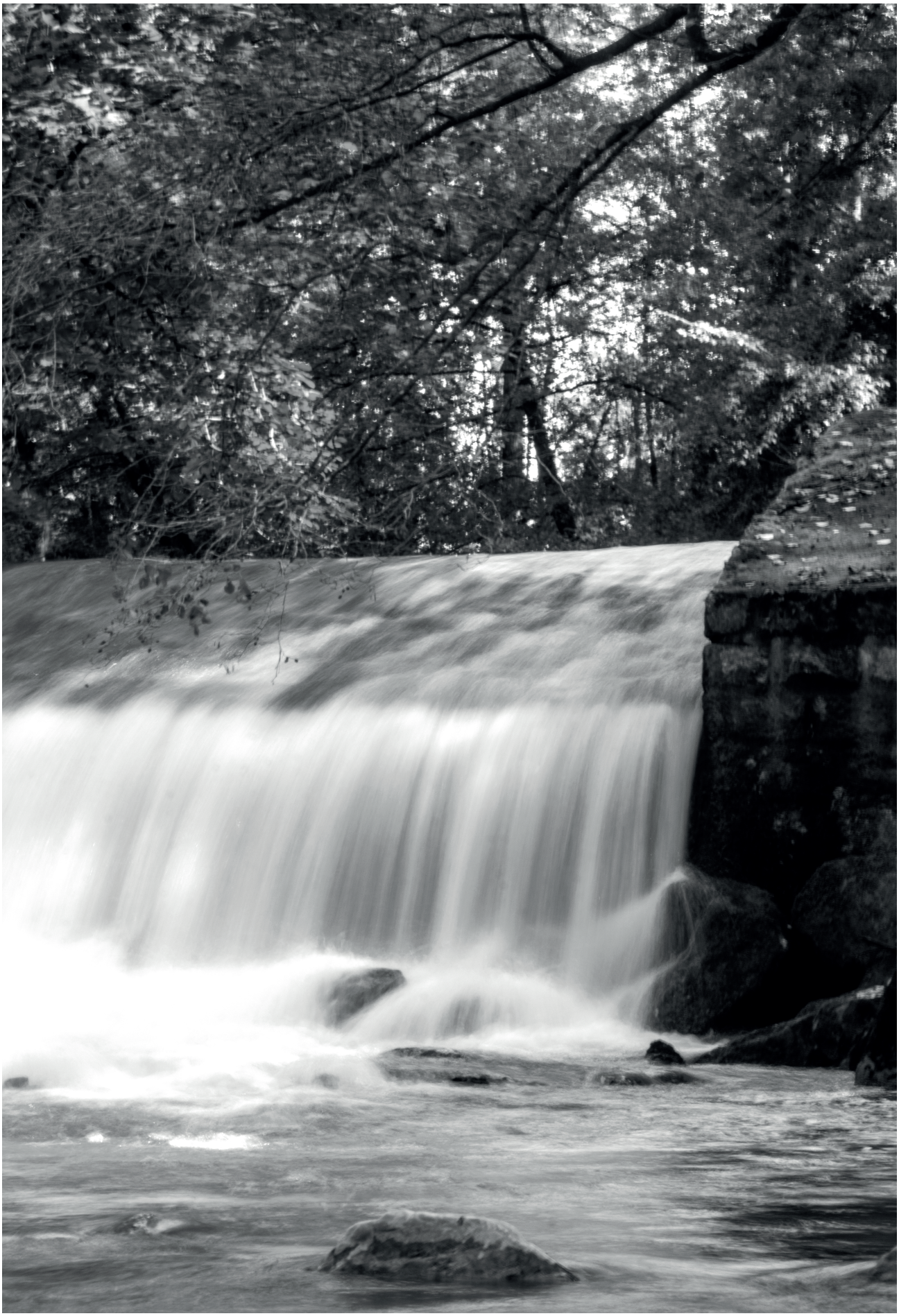






fig. 18. Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 – 1988, p. 203

C. Sécurisation biopolitique assujettissante
Pollution des eaux de la Venoge

Les eaux de la Venoge subissaient des déversement d'eaux usées mal épurées, déversements dus à l'industrie et provoquèrent des réclamations auprès des services publics en particulier durant les années 70.
Ces rivières telles que la Venoge maintiennent des matières et solutions dues au délavage des terres qui entraîne une grande quantité de phosphate dans les eaux, une pollution secondaire due à la prolifération des algues dans le Léman. La construction de stations d'épuration (STEP) de meilleure qualité le long de son parcours en nombre important a conduit à une amélioration de la qualité des eaux depuis 1990.

La fonction principale de la rivière est de maintenir un biotope appréciable par la pisciculture, les planctons, certains poissons, par l'évaporation de l'eau et grâce à un certain climat.

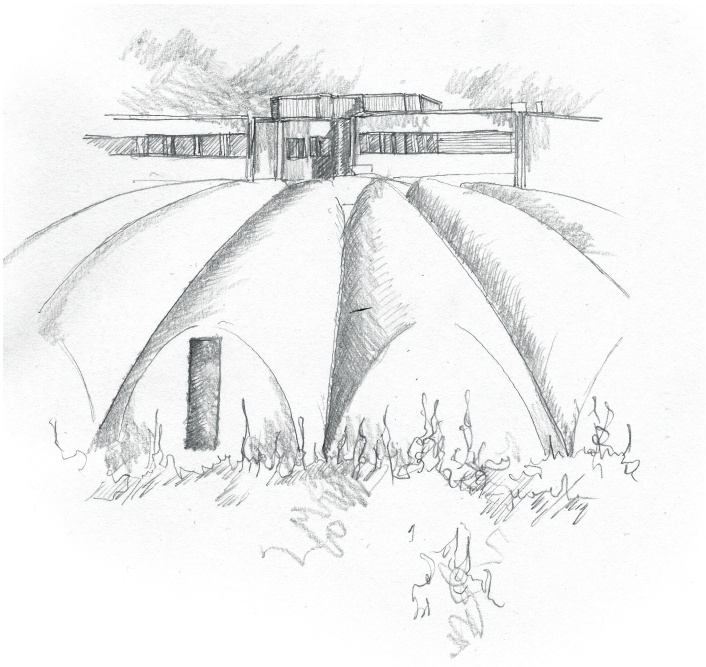


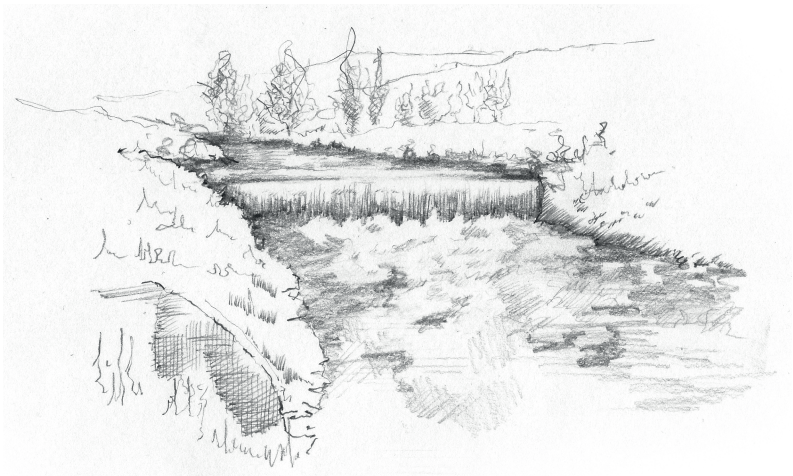
fig. 19. Croquis personnel de la STEP de Bussigny, 2020
fig. 20. Photographie personnelle des jardins-potagers communs et d'un site industriel de Bussigny, 2020.



C. Sécurisation biopolitique assujettissante
Morphologie du parcours

La morphologie de la rivière présentait de nombreuses variations, de courbes et toute une série de boucles. Aujourd'hui, ce qui est frappant dans son parcours au nord, c'est son tracé modifié et rectiligne. Avant, la Venoge avait beaucoup de 'fantaisie'[11], mais elle fut canalisée en majorité au début du XXe siècle, autour du village d'Eclépens, sous les industries de Cossonay.
Elle faisait plusieurs détours, que l'on peut voir encore comme des vestiges de son passage. Il subsiste encore après les modifications quelques graviers, mais ses fantaisies ont été supprimées. Les raisons de cette supressionsont principalement dues au raccordement au chemin de fer, qui nécessite de retirer les graviers. Du point de vue agricole, plusieurs parcelles de bonne terre n'étaient plus cultivables, car la Venoge faisait plusieurs détours et son lit se remplissait de graviers. Elle inondait tous les champs, alors, il a été décidé d'entreprendre une canalisation.

Lors des années 70, elle fut également comparée au caractère des vaudois, par l'élégence de son cours, son débit assez rapide, mais toujours en gardant une certaine humilité. Certains considéraient cependant qu'elle n'avait pas la même magnificence que les autres rivières.



11. Reportage, interview d'usagers de la Venoge, archives de la RTS, 21 mai 1972, consulté le 18.11.2020 : https://www.rts.ch/archives/tv/information/horizons/3447421-la-venoge.html

fig. 21. Croquis personnel d'un seuil de tronçon artificiel, le barrage de Gravey.
fig. 22. Vue de la plaine du Mormont et de l'Orbe, dans Grewe Klaus, Weidmann Denis, Pelet Paul-Louis, *Canal d'Entreroches : créer une voie navigable de la mer du Nord à la Méditerranée au XVIIe siècle : der Bau eines Schiffahrtsweges von der Nordsee bis zum Mittelmeer im 17. Jahrhundert,* Bibliothèque historique vaudoise, cahier d'archéologie romande n°33, Lausanne, 1987, p.33



I. Les biopouvoirs de la Venoge
D. Densification biopolitique et valeur foncière

La valeur paysagère du territoire soulève la question de la valeur foncière du terrain et suscite une interrogation sur la densification.

La Venoge est l'objet d'importante pollution depuis la seconde guerre mondiale. Après 1945, l'eau devient trouble. Jusqu'en 1960, il n'était plus possible de se baigner. Penthalaz a pris des décisions pour nettoyer des eaux usées avant de les relancer dans la rivière, pour la construction d'une station d'épuration chimique qui pourra nettoyer trois communes dès les années 70. Plusieurs pêcheurs s'y rendaient, mais elle n'était pas considérée comme plaisante, manquant d'allure, un peu molle et fréquentant toujours les mêmes paysages à l'exception de la Sarraz.
"Les Vaudois méritent mieux que la Venoge"[12], mais d'abord, ce sont les actions de l'Homme qui mènent à cette conséquence. On a tendance à négliger l'environnement naturel pour expliquer ce qui est convenu d'appeler l'âme d'un peuple, mais il y aurait peut-être un phénomène de réversibilité, la Venoge aurait-elle pollué l'âme vaudoise ?[13]

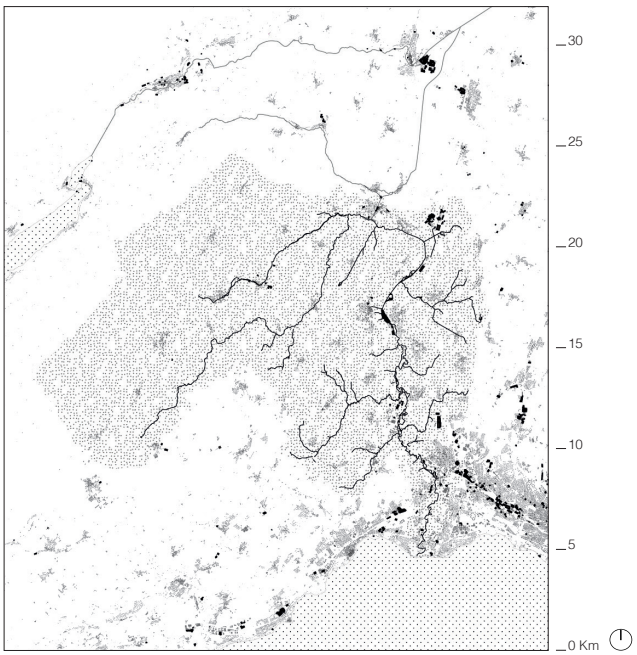


fig. 23. Confrontation des principales zones urbaines à la Venoge et ses affluents.

12. Reportage, interview d'usagers de la Venoge, archives de la RTS, 21 mai 1972, consulté le 18.11.2020 : https://www.rts.ch/archives/tv/information/horizons/3447421-la-venoge.html
13. Ibidem

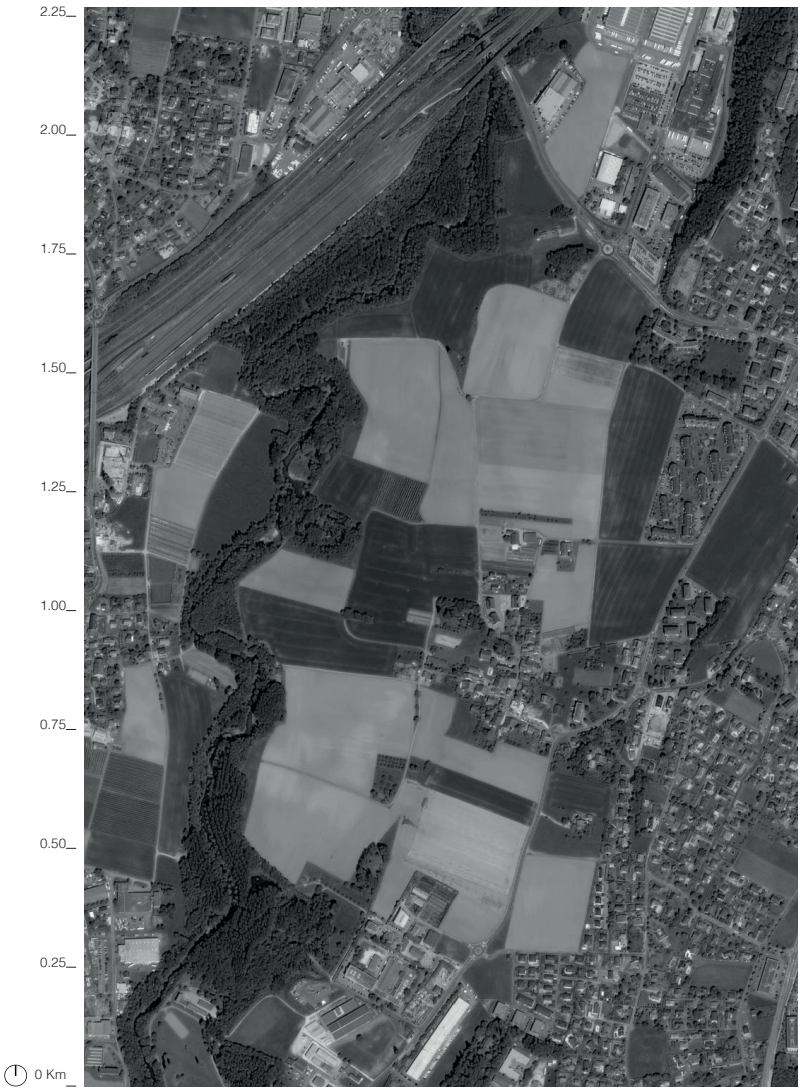
fig. 24. Photographie personnelle du delta de Saint-Sulpice, Venoge sud, 2020


98





fig. 25. Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 – 1988, p. 135



Renges ville-campagne

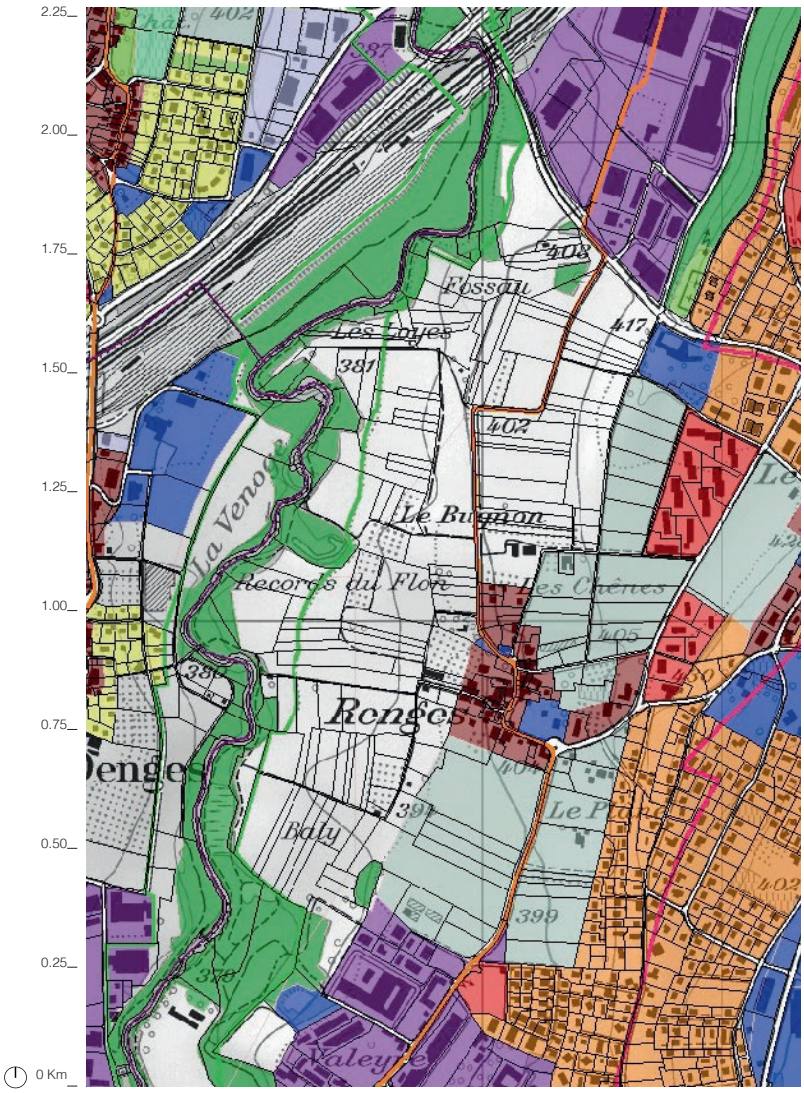
Nous prenons l'exemple d'un tronçon, et de la campagne de Renges qui fut le sujet d'ateliers de réflexions[14]. Ces réflexions visent à reconsidérer le patrimoine naturel, biologique et également les espaces agricoles, en les intégrant dans la logique de développement de l'agglomération et de ses objectifs urbains.

Les notions d'interface entre ville et campagne, le le parc d'agglomération, le patrimoine et l'enjeu de la préservation de l'activité agricoles et l'activité urbaine de l'agglomération sont des sujets abordés dans ces réflexions.

---

14. Ateliers de réflexion pour le projet de Renges. Site consulté le 02/12/2020. Renges Venoge Ouest-Lausannois : Une campagne à sublimer : http://ouest-lausannois.ch/wp-content/uploads/brochure-venoge_def-1.pdf

fig. 26. Orthophotographie de la campagne de Renges, 2020
fig. 27 et 28. Plan d'affectation de la campagne de Renges et dessins projectuels dans le cadre de l'Atelier de réflexion Ouest-Lausannois : une campagne à sublimer.



Plan d'affectation en vigueur :

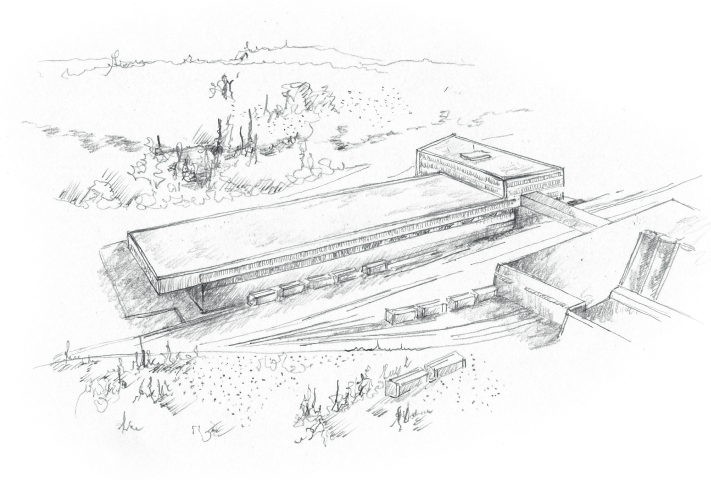
- en blanc la zone agricole
- en gris la zone intermédiaire
- en couleur la zone à bâtir
- en vert la forêt



D. Densification biopolitique et valeur foncière
‘Milieu du Monde’

Dès la seconde moitié du XXe siècle, le territoire de la Venoge est soumis à de nombreuses stratégies économiques dues à son emplacement idéal, comme bassin servant et se voit accueillir la zone industrielle d'Aclens et Vufflens-la-Ville[15].

Plusieurs entreprises y installent des complexes d'activités tertiaires, notamment les HUG et CHUV, hôpitaux universitaires, mais aussi La Poste et un autre centre logistique pour la Coop. Le territoire de la Venoge se présente alors comme vallée idéale dédiée aux stratégies économiques et de production particulièrement denses.
Les grandes concentrations dues à l’activité tertiaire sont devenues peu à peu moins nécessaires. Les entreprises se sont implantées dans des lieux plus espacés et les centres commerciaux se délocalisent, la culture est territorialisée, et en arrive à mêler les frontières économiques et du vivant.



15. Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 - 1988 et travaux académiques de Guillaume Sandoz.

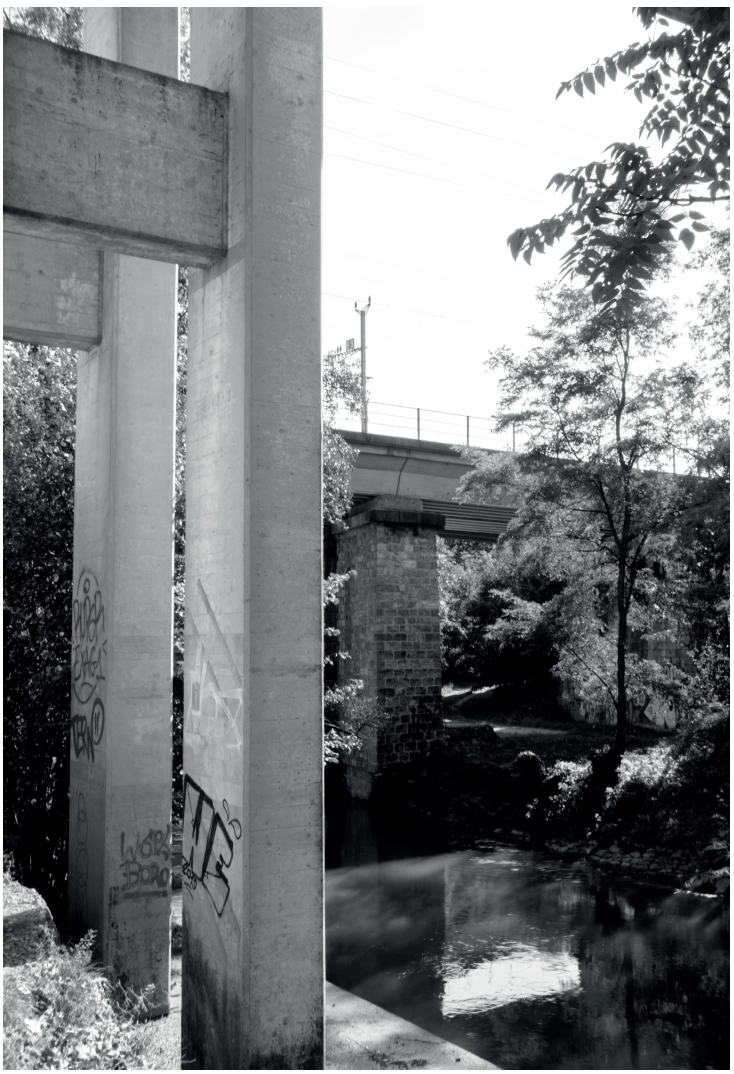






fig. 31. Coulée verte le long de la Venoge, Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016

Et suivantes : fig. 32 à 37, issues de photographies personnelles 2020 et Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016










VENOGE





Re-présentation.

L'objectif de révéler l'exercice du pouvoir sur le Vivant et représenter ce dernier en tant que Sujet implique une compréhension historique de la représentation du pouvoir. Pour comprendre la constitution de notre Atlas biopolitique de l'eau, nous proposons de considérer à la fois la biopolitique (A) comme force verticale de lecture territoriale, mais aussi de considérer l'horizontalité du temps, des processus par la notion de palimpseste (B), en passant par l'étude des représentations historiques allégoriques du pouvoir (C) au sein d'un Atlas composé de recherches de représentations complexes (D).

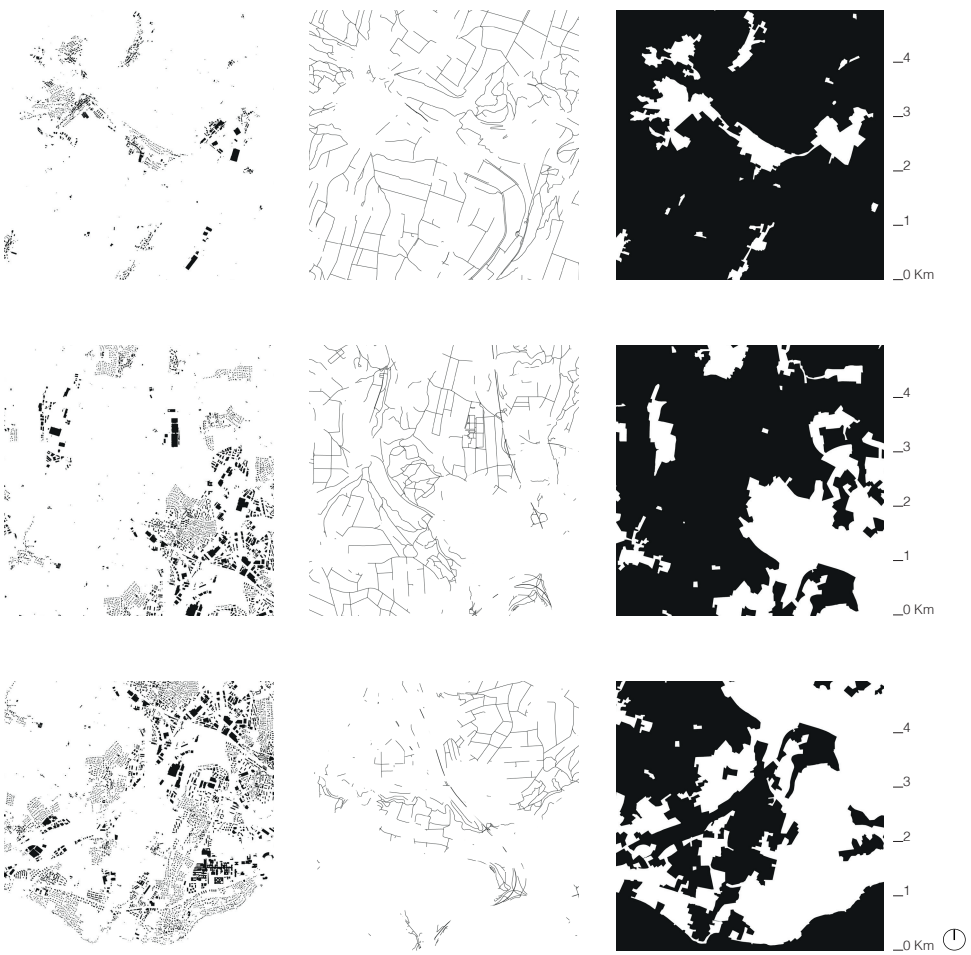
En revenant au concept de 'palimpseste' (Corboz, 1983), nous pouvons offrir une réponse aux questionnements que soulève la notion de 're-présentation'[16], qui postule que les représentations du monde naturel sont intrinsèquement teintées par les projections humaines de la réalité, et non par la réalité elle-même.

Les actions humaines imposées à un territoire sont souvent issues des mêmes acteurs et soulèvent les mêmes enjeux. Les actes sont souvent répétés, par aliénation à des représentations presque théâtrales, une réinterprétation de quelque chose qui a déjà été représenté. Il n'y a plus de territoire naturel, "terra nullius"[17]. Il y aura toujours une loi pour dicter quelque chose, dans la finitude du territoire moderne.

---

16. 'Re-présentation', que l'on exprime en deux mots, re-présentation d'un territoire qui a déjà été présenté, interprété. La re-présentation est en ce sens, la nouvelle proposition d'une interprétation personnelle.
17. En latin, le terme 'terra nullius' signifie "terre n'appartenant à personne". Ce terme, dès le XVIIe correspondait à une notion juridique permettant à une puissance coloniale européenne de prendre le contrôle d'un territoire "vide" non revendiqué par une autre puissance, dans la course à l'accomplissement de leur destinée manifeste perçue.

fig. 38. Confrontation des surfaces bâties, chemins autour des pacellaires et espace ouvert.



espace bâti

parcours piétons hors espace urbain

espace ouvert


Trophée de la
Vermo



En permettant à de multiples projections du paysage de coexister confortablement sans perdre distinction, le palimpseste peut au contraire favoriser un discours plus inclusif. En outre, le palimpseste a le potentiel de dépasser le cadre universitaire et d'entrer dans le discours public en tant qu'outil pour forcer la prise en compte de divers aspects de l'histoire, du présent, et les impacts futurs sur l'environnement, qu'ils soient d'origine humaine ou non.

Il y a une difficulté spatiale à la représentation biopolitique. Nous pouvons donner une dimension idéologique au territoire, mais il est difficile de corréler une dimension physique et idéologique. La dimension idéologique est beaucoup plus profonde et complexe que la dimension spatiale d'un territoire.
Des recherches établissent des diagrammes résultant des spatialisations dans le territoire et Michel Foucault apporte une approche spatialisante de la discipline par le plan panoptique, au centre l'œil de pouvoir, permettant de comprendre le fonctionnement de la discipline, de la surveillance et des micro-pouvoirs. Cela allant jusqu'à aborder la notion de ville carcérale, où s'applique la discipline dans les comportements.

---

fig. 39. Photographie campagne environnante, Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016

II. ‘Re-présentation’ du biopouvoir
A. Vers une spatialisation de la biopolitique

Le terme ‘géophilosophie’ du territoire est introduit en 1991 par le duo Deleuze et Guattari[18]. Des mouvements philosophiques post-structuralistes français vont accompagner le réveil de la discipline géographique et apporter un nouveau regard sur le monde en empruntant le langage de la spatialisation. "Le territoire est en fait un acte, qui affecte les milieux et les rythmes, qui les 'territorialise' " (Deleuze & Guattari, 1980)[19].

En nous fondant sur l’apport philosophique spatialisant de Michel Foucault, notre essai invite à analyser les conditions urbaines de la Venoge, sa représentation en tant que Sujet et de comprendre ces rapports de ‘frontières’[20] entre vivant et pouvoir, qui agissent comme un exemple de la réalité urbaine contemporaine. Nous parlerons de la territorialisation biopolitique de notre étude de cas et proposons d’aborder l’étude urbaine par la possibilité de la visualiser au travers de nombreuses forces agissant sur le territoire, au-delà même des structures physiques, c’est-à-dire, d’une lecture biopolitique des frictions entre le vivant et le pouvoir, sa capacité à assujettir le vivant et le discipliner au travers de la cartographie.
Cette approche tente seulement d’ouvrir notre imaginaire et nos capacités d’interprétation du territoire en parcourant l'histoire d'un mécanisme souverain appliqué à une matérialité spatiale par l'étude du territoire de la Venoge.

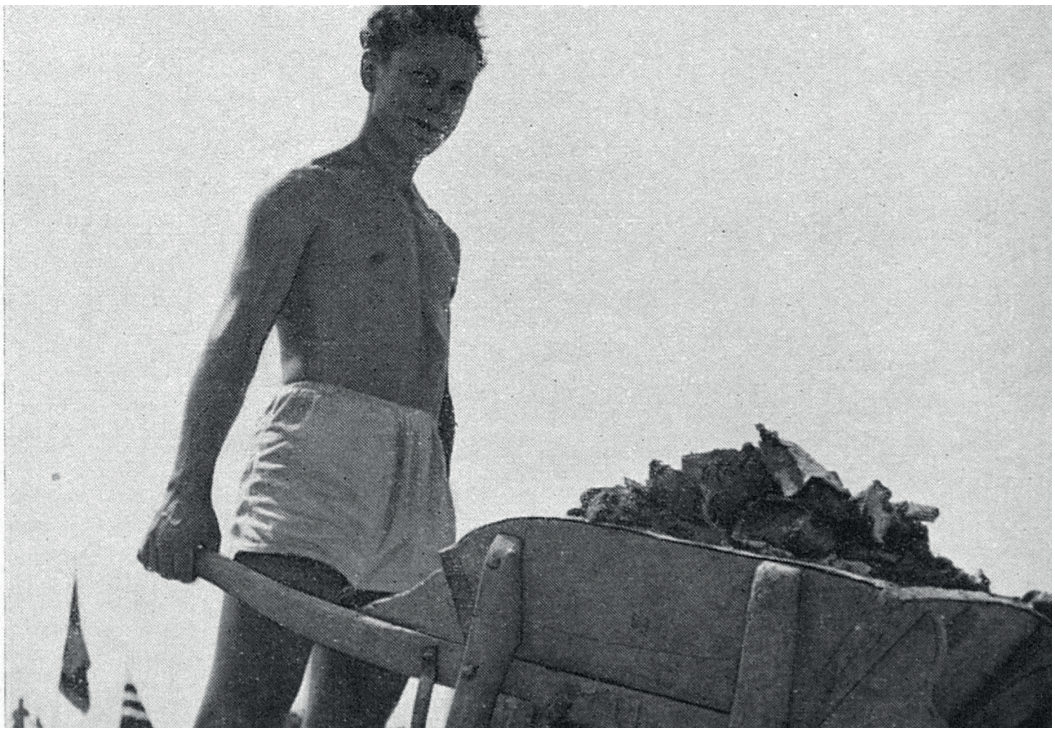
Au fil des ans, les œuvres de Michel Foucault ont été utilisées pour examiner les critiques et toute une série de phénomènes sociaux, de la sexualité à la folie, les prisons, la médecine, l'éducation et le corps - ces exemples de corps de discipline incarnés. Ce n'est que récemment, cependant, que ses idées ont été appliquées à l'environnement naturel. Cette "écologisation"[21] de Foucault a ouvert la porte à un réexamen critique de la société-nature, en particulier dans le contexte de la domination, du contrôle et du pouvoir. En effet, la plus grande utilité d'une telle approche est peut-être sa capacité à problématiser la dichotomie traditionnelle nature-société en considérant les humains et les non-humains comme des effets équivalents du pouvoir et de la connaissance.

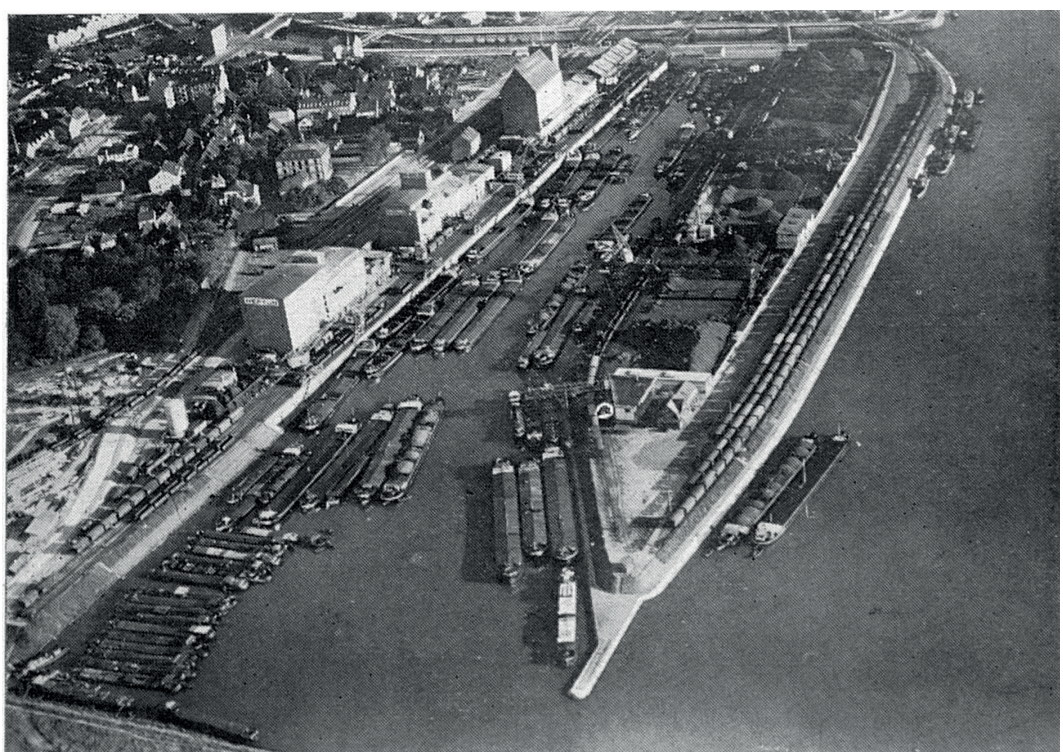
---

18. La ‘géophilosophie’ est un terme emprunté aux philosophes français Gilles Deleuze et Félix Guattari (1991). La géophilosophie renverse les compréhensions de la pratique philosophique et des histoires linéaires des idées, en apportant un langage critique aux approches micropolitiques dans une critique nuancée de la relation compliquée entre le vivant et les environnements.
19. Dans le ‘plateau’ 11 de “Mille plateaux” (1980), intitulé "De la ritournelle", Deleuze et Guattari théorisent le concept de ‘territoire’, à partir de la ritournelle, c’est-à-dire du chant émi par un oiseau qui par son vol, marque, la territorialité de la nidification. rançois Dosse (2016), pp.15-28, et Camillo Boano et Giorgio Talocci.
20. La ‘frontière’, dans un régime urbain contemporain où un ensemble de dispositifs se chevauchent, un ensemble de mécanismes de clôture imbriqués. Au cœur de ces urbanismes se trouvent les dispositifs de clôture eux-mêmes, dont le mur rappelle que les typologies spatiales et les tensions sociales contribuent à façonner un urbanisme d’exception. Le mur, la frontière, comme une force surhumaine de division radicale.
21. Solis Brian, “Foucault and the Defense of Deep Ecology”, département gouvernement et politiques, University of Maryland, College Park, 2004

fig. 40. Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 – 1988, p. 194









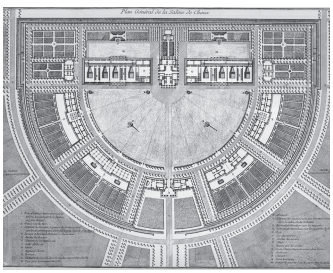


fig. 44. Ville carcérale, Arc-et-Senans
Plan de la saline royale, 1778-1804

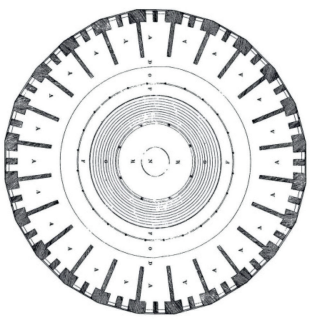


fig. 45. Plan panoptique, Jeremy et Samuel Bentham, Projet pour une prison Panoptique, 1791

Pour Foucault, il existe des artefacts matériels - des prisons panoptiques aux corps humains, en passant par les structures économiques émergentes[22].

La relation entre l'espace et la politique, dans le cas de la Venoge, nous invite à interroger les travaux autour de la question biopolitique, de la 'sur-souveraineté' sur un territoire, et exposer le caractère politique inhérent à l'espace en souhaitant mettre en évidence les relations désordonnées entre l'application du pouvoir, les environnements urbains et les citoyens dans leur ensemble, et non comme territoires isolés.
Les travaux de Lefebvre concernant les rapports entre espace et politique[23], montrent des représentations politiquement orientées de l'espace dans l'objectif de la contribution à sa production, et s'attachent également à critiquer les idéologies qui accompagnent les processus d'urbanisation. Il s'agit de se questionner sur le rapport à l'espace, de comprendre s'il s'agit d'un enjeu ou s'il n'est qu'un outil à l'application d'un pouvoir.

Il convient tout d'abord de comprendre l'art de gouverner selon Foucault[24], premier cours de biopolitique donné au collège de France. L'art de gouverner, le gouvernement des hommes, où ils se donnent comme exercice de la souveraineté politique. Par art de gouverner on n'entend pas seulement la manière, ni la pratique gouvernementale réelle, mais aussi une réflexion sur la meilleure manière de gouverner, avec une rationalisation dans cette pratique.
Il faut comprendre l'État comme un objectif à construire, la pratique, ou la rationalisation d'une pratique. L'art de gouverner fixe les règles et se propose de faire passer à l'être, le devoir être de l'État.

---

22. Dans *Surveiller et punir* (1975), Michel Foucault évoque l'architecture utopique du plan panoptique. Un dispositif permettant à une seule personne de tout observer.
23. Henri Lefebvre d'après *Le Droit à la ville* 1968 et *Critique de la vie quotidienne* 1977
24. Cours au collège de France du 10 janvier 1979, "Naissance de la biopolitique" de l'année 1978-1979

Figures précédentes 41 et 42. Peitrequin Jean, *Le Canal Transhelvétique du Rhône au Rhin*, Pages suisses, Genève, 1941
Camp de Bussigny, juillet 1941 et vue aérienne du bassin du Petit-Huningue.
fig. 43. Ibidem. Camp de Bussigny, juillet 1941
fig. 44. Ville carcérale, rappel au plan panoptique
fig. 45. Plan panoptique

Gouverner, c'est non seulement l'art de dominance comme discipline d'un territoire par rapport à l'application de règles, mais principalement comme soumission d'organes d'un territoire à une définition ou condition d'État. On ne soumet pas un territoire, mais les vivants composants de ce territoire. Ce n'est pas de définir des minorités, mais d'imposer une généralité. Tout ce qui n'entre pas dans la définition doit passer par la discipline, on définit le territoire, décide d'une discipline et on l'applique au territoire.
Dans toute gouvernance, ce n'est pas le fait de faire faire des choses au vivant, mais de les définir. Gouverner et discipliner un territoire, c'est définir ses objets, par la 'taxonomie'[25]. Le gouvernement n'a plus besoin d'imposer une taxonomie, l'être humain, par la discipline le fait instinctivement et cela est induit dans nos pratiques quotidiennes.
Il n'y a pas de règle qui potentiellement serait appliquée sur le vivant qui compte, mais l'affect réel des règles sur les organes. Quand la taxonomie est appliquée, par groupes liés à un capital socio-économique, ce qui est important ce n'est pas que certains groupes aient des caractéristiques mais plutôt qu'ils n'en aient pas, et qu'ils ne soient pas associés à un groupe de dominance.

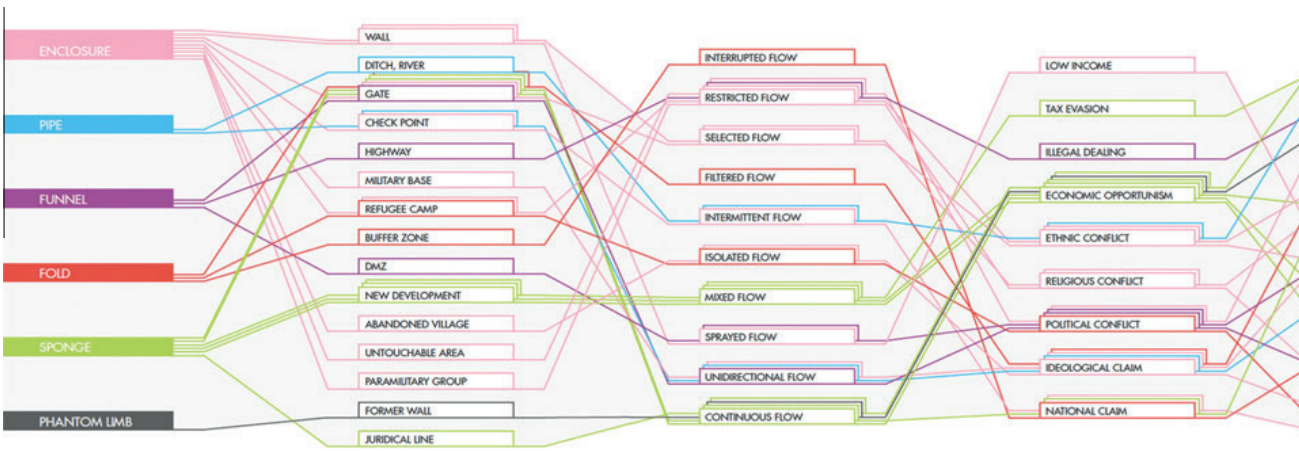
La nouvelle rationalité gouvernementale est rendue solide et permanente, la raison d'État est découpée comme une réalité spécifique et autonome. L'État est une réalité spécifique, il n'existe que par lui-même et pour lui-même, il impose de se soumettre à une structure impériale.
"Il n'y a pas d'idées politiques sans référence spatiale, tout comme il n'y a pas de principes (ou d'espaces) spatiaux sans idées politiques correspondantes" (2005)[26] maxime de Carl Schmitt.

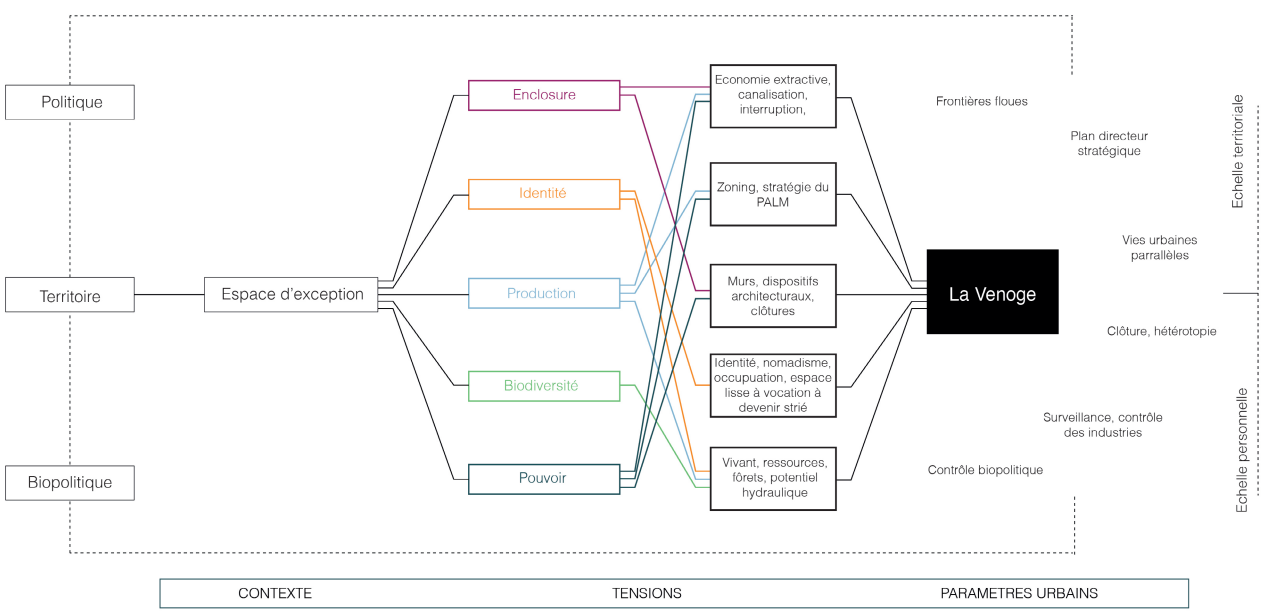
---

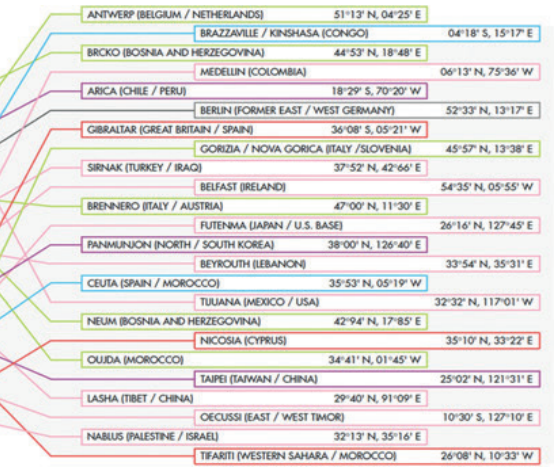
25. La taxonomie est l'étude scientifique de la dénomination, il s'agit de la classification de groupes d'organismes biologiques selon leurs caractéristiques communes. Le vivant est regroupé et il leur est attribué un rang taxonomique, selon une hiérarchie taxonomique.
26. Cité dans *The Großraum order of international law with a ban on intervention for spatially foreign powers.* Par Schmitt C. Cambridge: Polity Press, pp.75–124. Carl Schmitt, connu par beaucoup comme le "juriste de la couronne du Troisième Reich'', était une figure clé et profondément controversée.

fig. 46. Delacrétaz Pierre, *Les Vieux moulins du Pays de Vaud et d'ailleurs*, Delplast, Romanel-sur-Lausanne, 1986




ENCLOSURE
PIPE
FUNNEL
FOLD
SPONGE
PHANTOM LIMB
WALL
DITCH, RIVER
GATE
CHECK POINT
HIGHWAY
MILITARY BASE
REFUGEE CAMP
BUFFER ZONE
DMZ
NEW DEVELOPMENT
ABANDONED VILLAGE
UNTOUCHABLE AREA
PARAMILITARY GROUP
FORMER WALL
JURIDICAL LINE
INTERRUPTED FLOW
RESTRICTED FLOW
SELECTED FLOW
FILTERED FLOW
INTERMITTENT FLOW
ISOLATED FLOW
MIXED FLOW
SPRAYED FLOW
UNIDIRECTIONAL FLOW
CONTINUOUS FLOW
LOW INCOME
TAX EVASION
ILLEGAL DEALING
ECONOMIC OPPORTUNISM
ETHNIC CONFLICT
RELIGIOUS CONFLICT
POLITICAL CONFLICT
IDEOLOGICAL CLAIM
NATIONAL CLAIM


Politique
Territoire
Biopolitique
Espace d'exception
Enclosure
Identité
Production
Biodiversité
Pouvoir
Economie extractive, canalisation, interruption,
Zoning, stratégie du PALM
Murs, dispositifs architecturaux, clôtures
Identité, nomadisme, occupuation, espace lisse à vocation à devenir strié
Vivant, ressources, fôrets, potentiel hydraulique
La Venoge
Frontières floues
Plan directeur stratégique
Vies urbaines parrallèles
Clôture, hétérotopie
Surveillance, contrôle des industries
Contrôle biopolitique
Echelle territoriale
Echelle personnelle
CONTEXTE
TENSIONS
PARAMETRES URBAINS



Les travaux de Camillo Boano concernant la biopolitique et la mise en relation de Foucault, Agamben et Deleuze et Guattari[27], permettent diagrammatiquement de proposer une première approche de 'processus spatiaux' du biopouvoir. Il s'agit de processus combinés qui tendent à engendrer des espaces d'exception ou hétérotopiques, impliquant un produit spatial. Les tensions établissent des fils qui génèrent des processus actifs (exemples ici, les citoyennetés ethnocratiques, le camp, les points de contrôle d'accès réglementés, etc.). Ces processus, combinés, commencent à construire les espaces, les zones et les terrains d'exception dans le cadre urbain, matérialisant l'abstraction de l'exception en dispositifs opérationnels.

Pourrions-nous considérer la Venoge comme résultante d'un ensemble de processus combinés ? Les choses se définissent par le fait qu'il y a une action faite dans ce lieu, et que cette action soit liée à un fait. Soit il y a une application de gens qui définissent le lieu comme lieu de promenade ou une force rationnelle, comme des industries par exemple, qui le considèrent comme lieu à exploiter, extractive.

---

27. Boano Camillo, "Agamben's urbanism of exception: Jerusalem's border mechanics and biopolitical strongholds", University College London, 2013

fig. 47. Diagramme des processus combinés issu de "Agamben's urbanism of exception: Jerusalem's border mechanics and biopolitical strongholds", Camillo Boano, University College London, 2013

fig. 48. Redessin du diagramme des processus combinés précédent, appliqué à la Venoge et au contexte biopolitique de son territoire, 2020.

II. ‘Re-présentation’ du biopouvoir
B. Palimpseste

Notre recherche naît de constats territoriaux et de l’identification d’enjeux et vise, à travers l'étude de cas du paysage post-industriel de la Venoge, à faire émerger une 'épaisse'[28] description du territoire et de son histoire. Une démarche de recherche qui considère la dimension historique comme matière d’analyse, source de projet, démarche qui s’inscrit dans celle conceptualisée par Corboz, et expérimentée notamment par Secchi et Viganò.

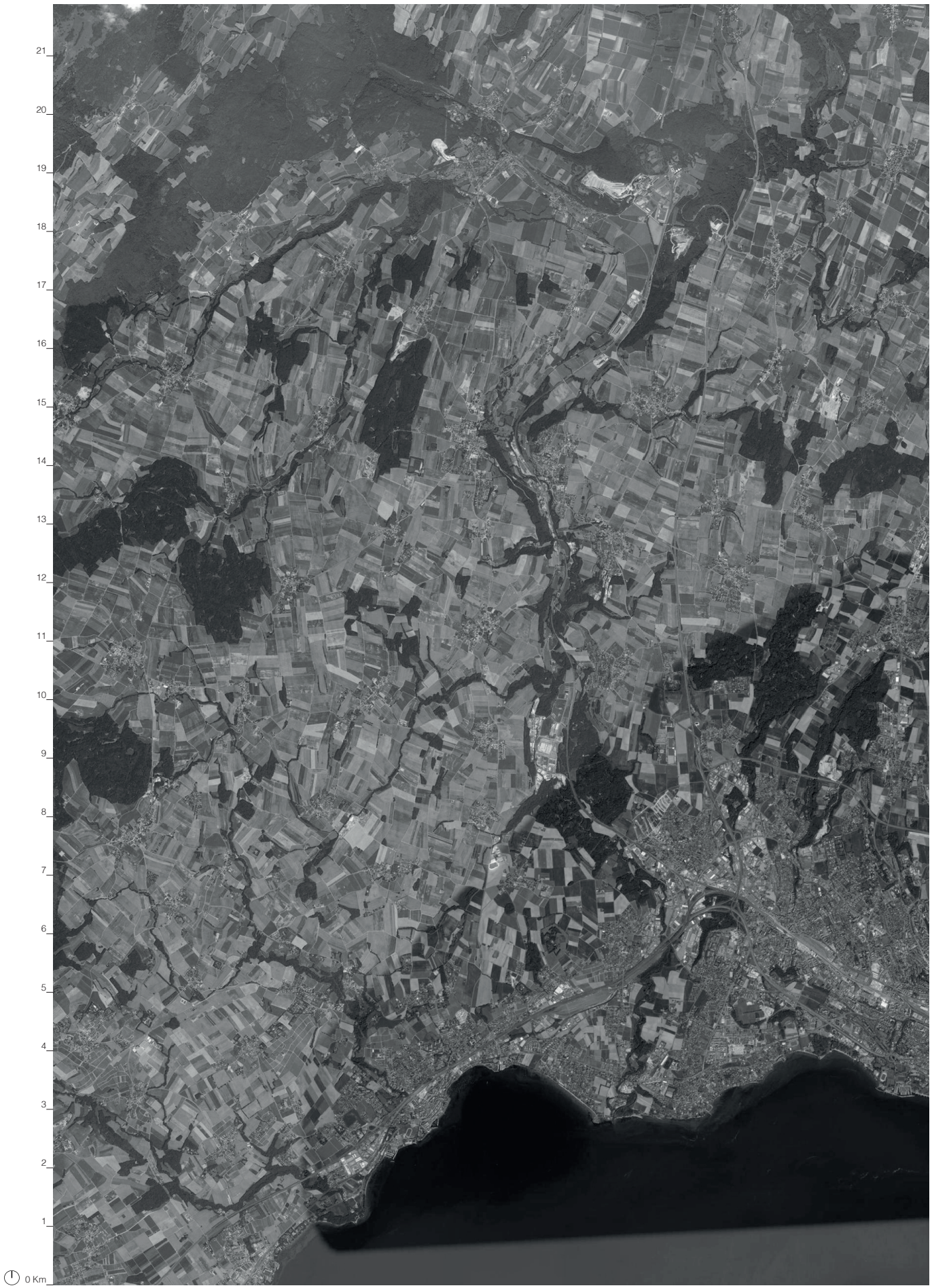
La prise en compte du temps, écoulé et prévu, est essentielle pour parvenir à une étude et une compréhension précise du présent. André Corboz évoquait le territoire comme palimpseste[29] (1983), comme étant le résultat de processus lents et de longues durées impliquant de multiples transformations, un 'artefact' ou résultat de multiples constructions. "Le territoire n'est pas une donnée : il résulte de divers processus. [...] il se modifie spontanément" (Corboz, 1983).
André Corboz déclare implicitement l'avènement d'un nouveau paradigme pour comprendre les villes et les territoires, un nouveau regard attentif à la dimension chronologique des espaces[30], au travers du palimpseste, dispositif métaphorique conscient de la longue histoire des lieux, outil utile pour nuancer et renforcer les discussions interdisciplinaires.

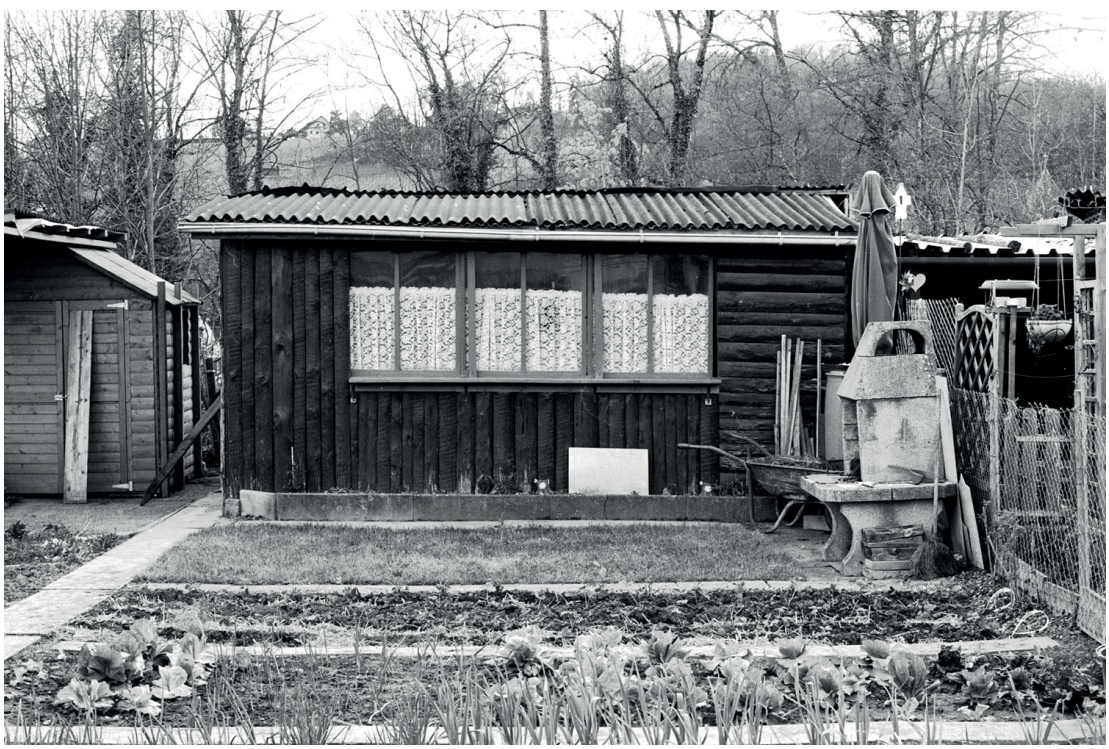
Tout territoire est le résultat de processus multiples et simultanés. Certains prennent place spontanément et d'autres ressortent comme le résultat direct d'interventions humaines. (Secchi 1990 ; Secchi et Viganò 2009)[31]. Le territoire est issu d’un ensemble de processus et de mécanismes socio-économiques et culturels, qui ont généré une juxtaposition d'éléments urbains. Un examen plus approfondi permet de comprendre les logiques de commandes qui déterminent au fil du temps l’évolution et la production de l’espace. Ces éléments incarnés dans le territoire permettent une comparaison avec un palimpseste, dont les traces de modifications récentes et anciennes demeurent (Corboz 1983)[32].

---

28. Emprunt du terme ‘épais’, considération du caractère épais et vivant du territoire. Travail académique Mapping Landscapes in Transformation, Multidisciplinary Methods for Historical Analysis, 2019.
29. André Corboz écrit *Le Territoire comme Palimpseste* en 1983 et énonce une critique du projet moderne. Le territoire n’a pas de forme ou de résistance. La notion de palimpseste invite à considérer le territoire comme une accumulation d’objets, de processus.
30. Cogato Elena et Cavalier Chiara, "Territories in Time: Mapping Palimpsest Horizons", 2020
31. Secchi Bernardo, Viganò Paola, *Antwerp, Territory of a New Modernity, Amsterdam*, SUN, 2009
32. Corboz André, *Le Territoire comme Palimpseste.* Dans “Diogène“ 121 janvier/mars 1983, pp. 14-35. d'après le travail académique *Mapping Landscapes in Transformation, Multidisciplinary Methods for Historical Analysis*, 2019.

fig. 48. Orthophotographie du territoire de la Venoge, 2020.


21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0 Km



Les anciens sites industriels et le paysage post-industriel sont des exemples d'un passé ayant subi des mutations, les vestiges d'une transformation ancienne. Etablir une cartographie a posteriori, par l'observation des éléments résidus étant temporairement incapables, subissant une transformation, nous permet de comprendre ce qui résiste au flux du temps, ainsi que ce qui s'y adapte ou s'y oppose (Viganò 2013)[33]. Par conséquent, la cartographie de la rivière et de ce qui l'entoure est essentielle à la compréhension de l'étendue du paysage historique en transformation tout au long de sa description dans le temps et l'espace.

Le paysage peut être lu comme une entité dynamique dont émergent en permanence des caractéristiques spatiales, en constante modification. Cela implique de supposer que les mutations du paysage ou les transformations appartiennent à une donnée relative à un espace, de façon à en comprendre les nuances historiques et géographiques.

---

33. Viganò Paola, *Viaggio in Italia, la Costruzione di un Racconto*. Dans *Re-cycle Italy*, S. Marini et V. Santangelo, Quaderno della ricerca n.3, Aracne, Roma, 2013, pp.15-20.

fig. 49. Photographie des jardins et potagers communs de Bussigny, en face de la STEP, Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016

II. ‘Re-présentation’ du biopouvoir
C. Représentations allégoriques

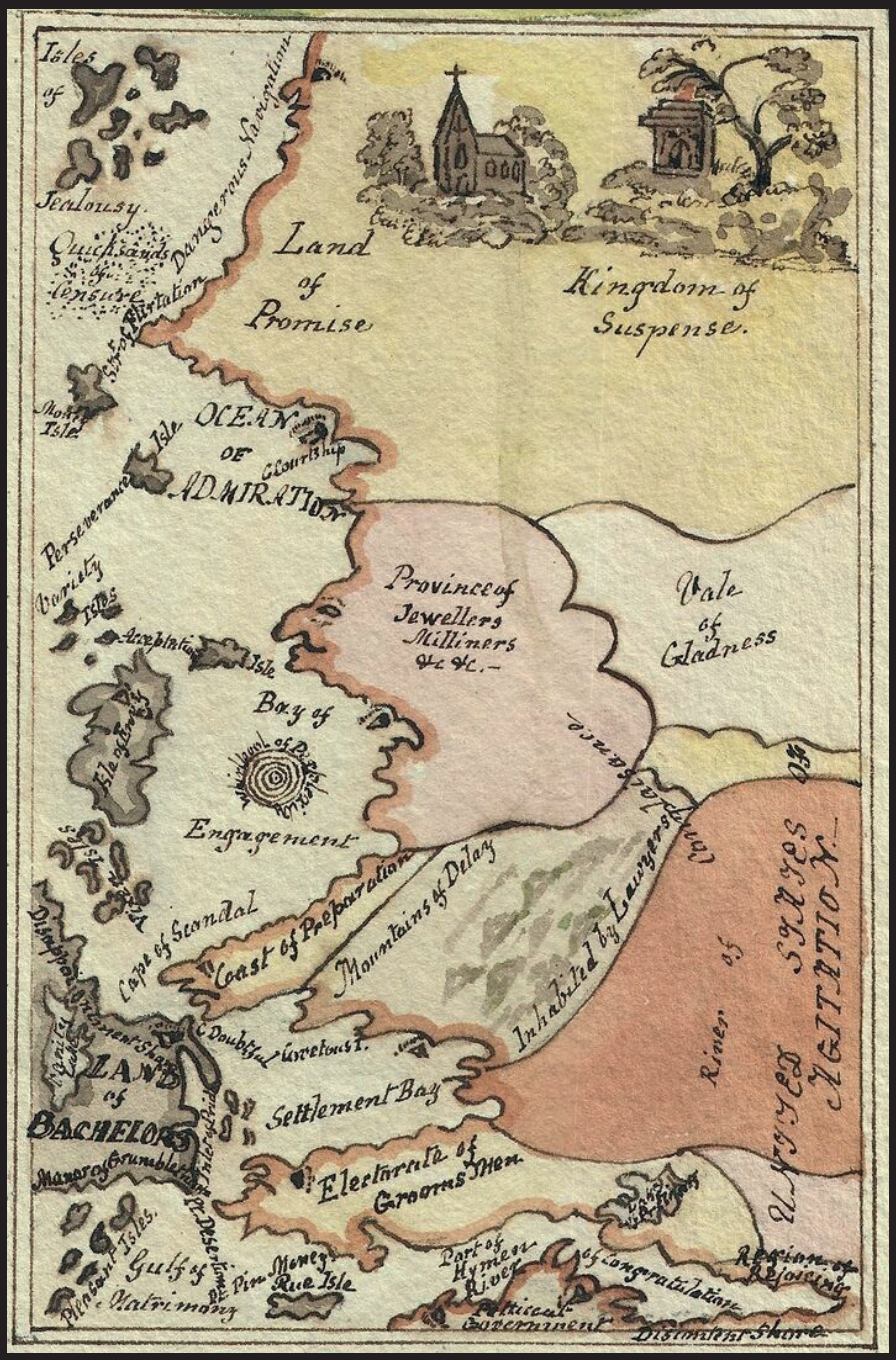
L’utilisation de codes cartographiques pour représenter un phénomène non géographique n’est pas quelque chose de novateur. Nous pouvons citer quelques exemples allégoriques tels que la représentation de l'amour et ses transports, notamment l'Abbé d'Aubignac et son *Royaume de Coquetterie* ou Matthäus Seutter et sa "Représentation symbolique et ingénieuse projetée en siège et en bombardement comme il faut empêcher prudemment les attaques de l'amour" (1730). Ou encore une image similaire au travers de *Matter of Money*, et la personnification d’un pays par son souverain, signe d’appartenance territoriale ou plus, d’imposition d’une iconographie personnifiée forte, d’imposition d’une gouvernance de contrôle.

La cartographie implique de façon générale un ensemble de règles graphiques qui permettent d'établir une hiérarchie entre les différents éléments d'un territoire. Si l’on peut représenter les logiques d'un territoire avec une carte, il ne suffit pas de réutiliser les mêmes codes graphiques, et de les plaquer sur quelque chose de non-géographique : en l'occurrence, le paysage biopolitique de la Venoge.

La cartographie est un puissant outil de connaissance des changements qui se sont produits dans le temps, les traces laissées, ainsi que pour indiquer les potentiels changements futurs (Secchi 1992)[34]. La cartographie se présente depuis la surface du sol, et selon la perspective euclidienne, une abstraction du territoire. De nombreuses expériences dans le domaine de la cartographie ont évolué au fil du temps, en passant par une recherche constante de la meilleure manière de représenter la surface dense du territoire, exprimer ses transformations dans le temps et ses couches.

---

34. Secchi Bernardo, *Urbanistica Descrittiva*. Dans "Casabella" 588, 1992, p. 22–23



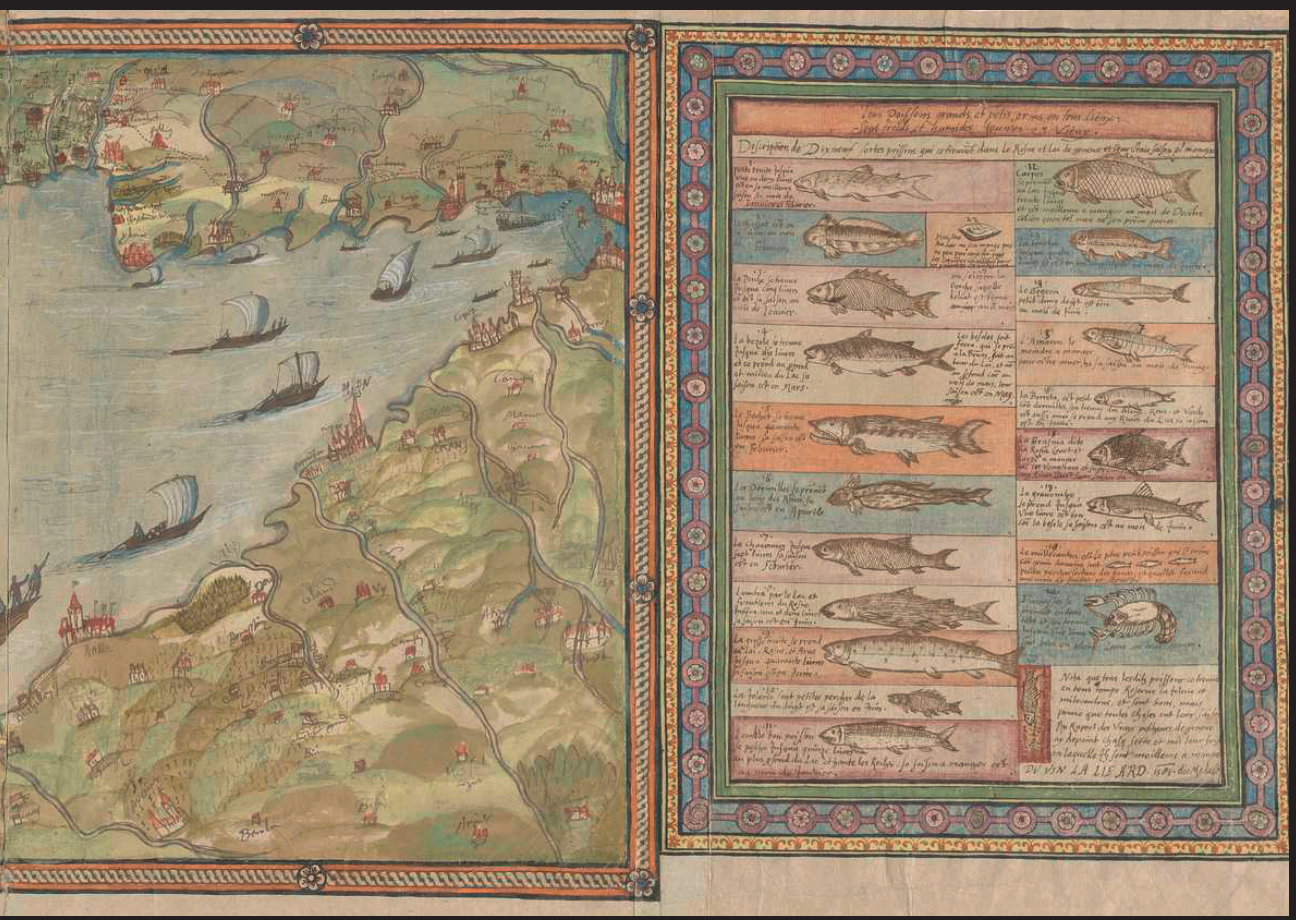
Allegorical Map of the 'Matter of Money' and Matrimony, auteur inconnu, 1840

Allégorie de l'importance de l'argent par la personification de figures de pouvoir directement sur le territoire. L'auteur propose un voyage satirique au sein de ces terres et de l'aspect matrimonial, comme le présente d'ailleurs l'église en haut de la carte.



Carte du Léman, Jean Du Villard, 1588

Carte manuscrite du lac Léman et des armoiries Du Villard, orientée nord en bas, contenant l'inscription suivante : *"Description de dix-neuf sortes de poissons qui se trouvent dans le Rosne et Lac de Genève"*.
L'auteur précise : *"j'entreprins à trasser sur ce papier, ce beau Lac Genevoys, auquel chrestiens accourent sans lasser, pour louer Dieu, mugré Princes et Roy "*.




CHOROGRAPHICA TA
LOCORUMQVE CIRCUMIACE
ALPES. Bodiontii.
VERAGRI
VALESIÆ PARS
PAYS DE GAVOT
SIGNI
BAILLAGE DE THONON
Thonon
Baillage de Vevay
LES VINS
DE LA VAV
de Vevay
Cuilly
Lac de
Genève, Helv
Septentrio
Occidens
CUS LE MAN
BAILLIAGE DE LAVAY
HELVETII
Lausanne
BAILLIAGE MORGES
Rolle
Baronie de Rolle
Aubonne
Baronie d'Aubonne
SANNE
BARONIE DE LA SERRE
BARONIE DE MONTROCHET
Cossonay
Ioannes Calvinus Picardus Noviodunensis, doctissimus theologus, ecclesiæ Genevensis pastor fidelissimus, obiit Genevæ cum illam excitasset infinitis cum difficultatibus subsidium, anno 27 annos continuos cum collega felicissima gubernasset, an. 1564 die Martij 27. annum agens vitæ 54.
Guillelmus Farellus Delphinas, Gappensis, nobili familia ortus, Neocomensis ecclesiæ pastor illustrissimus. His enim est qui nullis depressus difficultatibus fructus, Morbergensis, Neocomensis, Lausannensis, Genevensis denique et aliis Christo lucrifecit. obiit an. 1565. die 13. Septemb. annis vitæ agens 76.



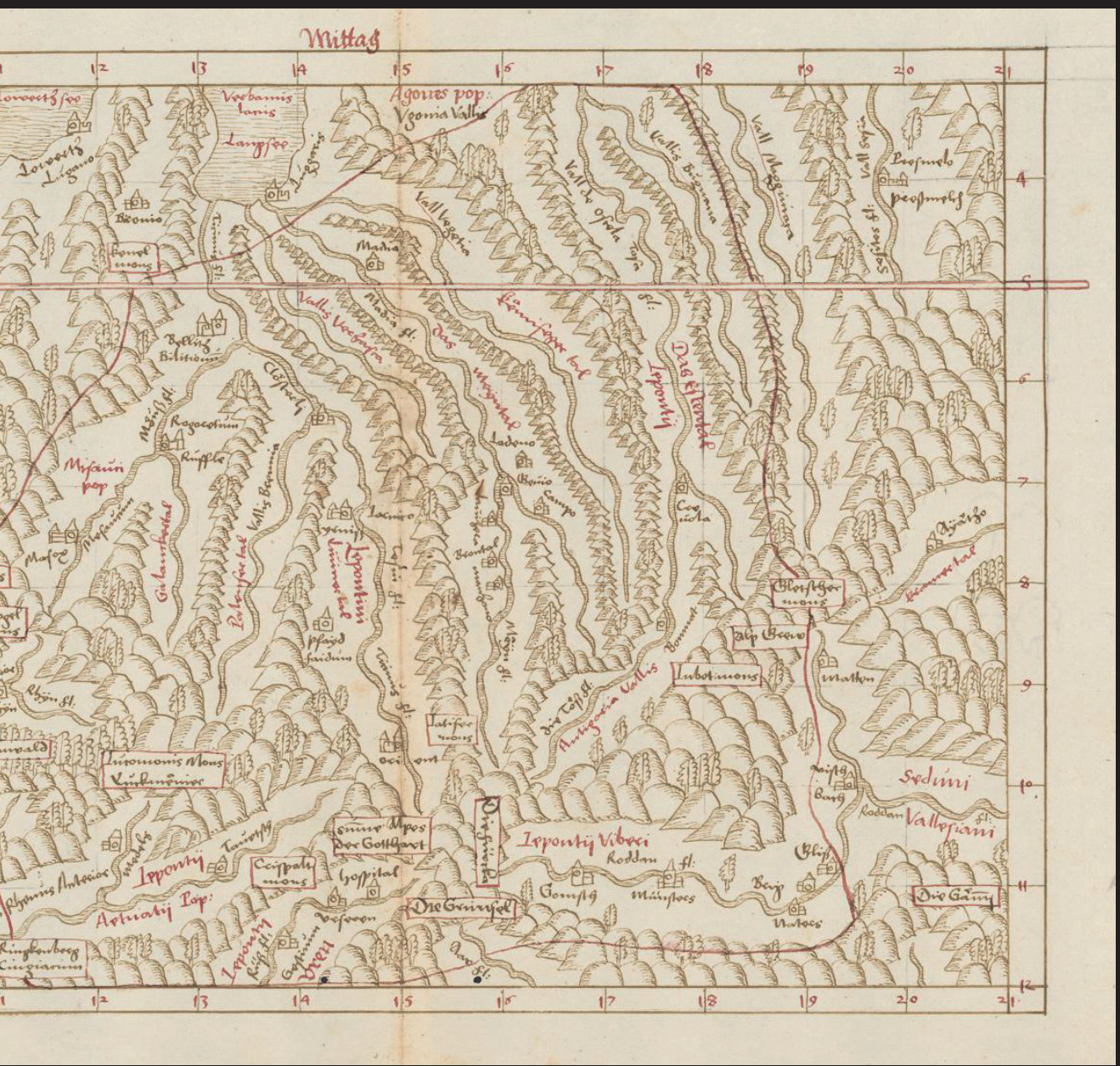
Chorographica tabula Lacus Lemanni,
Jacques Goulart, Jodocus Hondius, 1607

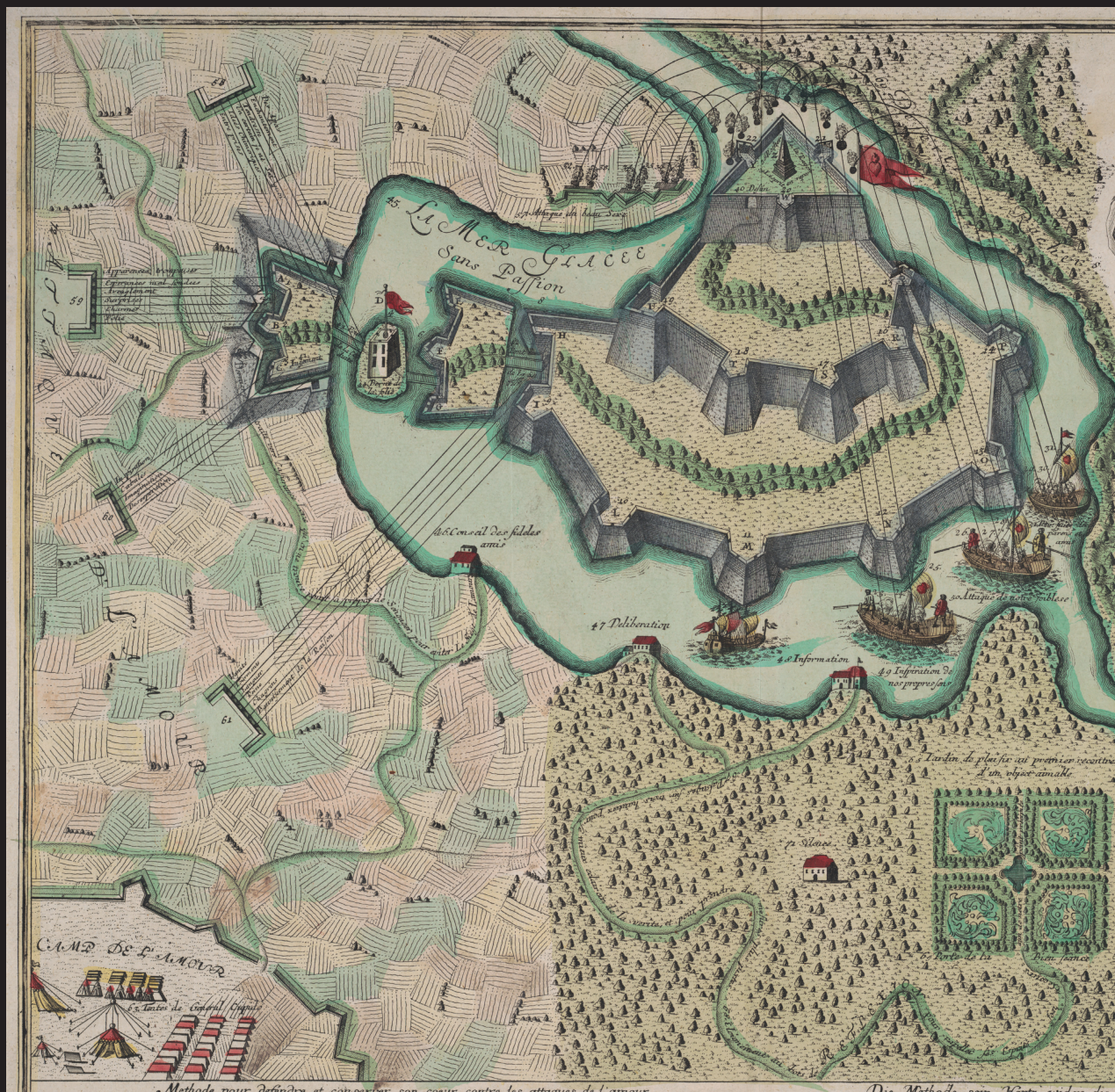
Orienté Nord en bas, carte parue dans les Atlas de Mercator dès 1606, présentant les figures importantes du territoire et une iconographie des lieux de pouvoir.



Carte historique des Lepontii,
Johannes Stumpf, avant 1547

Symbole du ruissellement du pouvoir, installation aux sources
du Rhin, du Rhône et du Tessin.


Mittag
Agones pop:
Vgonia Vallis
Verbanus lacus
Langsee
Vallis Vegetia
Vallis Verzasca
Das Eschental
Ipponti
Ipponti Viberi
Antigorica Vallis
Sedini
Vallesiani
Die Grimsel
Die Gämy
Gomsig
Münster
Ripp
Ripple
Ladano
Locarno
Bellinz
Bilitionum
Clusa
Ceppale mons
hospital
Ripplenberg
Lepontij
Adriatij Pop:
Tridentini Mons
Alp Grew
Lubetinons
Glorstger mons
Matten
Visp
Raron
Leuk
Brig
Naters
Gletsch
Oberwald
Tavetsch
Roddan
Fl.


45 La MER GLACEE
Sans Passion
46 Conseil des fidèles amis
47 Deliberation
48 Information
49 Inspiration de nos propres sens
50 Attaque de notre faiblesse
CAMP DE L'AMOUR
Methode pour défendre et conserver son coeur contre les attaques de l'amour.
Die Methode sein Hertz wider die



Les attaques de l'amour
Matthäus Seutter, 1730

"Representation Symbolique et ingenieuse projettée en Siege et en Bombardement, comme il faut empecher prudemment les attaques de L'amour."
L'auteur propose une interprétation des plans de ville typiques en une carte allégorique. Le château de l'amour est un coeur masculin, situé dans un donjon fortifié, en rappel aux cartes de siège de la guerre de Succession d'Espagne (1701–1714).

II. ‘Re-présentation’ du biopouvoir
D. Le monde comme une proie

Toutes ces expériences ont montré que la tendance était à la simplification des transformations territoriales et les présentent généralement comme un résultat linéaire de tous les processus de changements historiques. Mais il convient également de considérer en plus de la valorisation des choses, la suggestion d’idéologie. S’approprier un objet, en tant qu’idéologie, c’est une transposition des informations vers une définition assujettie, d’un élément à une définition autre, et faire propre à l’humain, dans l’objectif de la définition de son capital. Assujettir, c’est aussi se constituer un capital. La valorisation ou l’accumulation d’informations peut donner lieu à un but de domination et d’appropriation.
Les cartes sont nécessaires, mais imparfaites. Par carte, nous pouvons entendre toute considération de l’abstraction de la réalité, y compris les théories, des modèles, des descriptions. L’enjeu rencontré en cartographie et plus précisément s’il s’agit d’aborder la notion de pouvoir, n’est pas simplement qu’il s’agisse d’abstraction, nous avons besoin d’abstraction, car la seule façon de comprendre et d’appréhender toute la complexité de la réalité est l’abstraction. Mais souvent, il est difficile de comprendre les limites des cartes. L’humain est dépendant de l’abstraction dans le sens où il utilise fréquemment un modèle incorrect pour la raison qu’un modèle abstrait est préférable à aucun modèle.

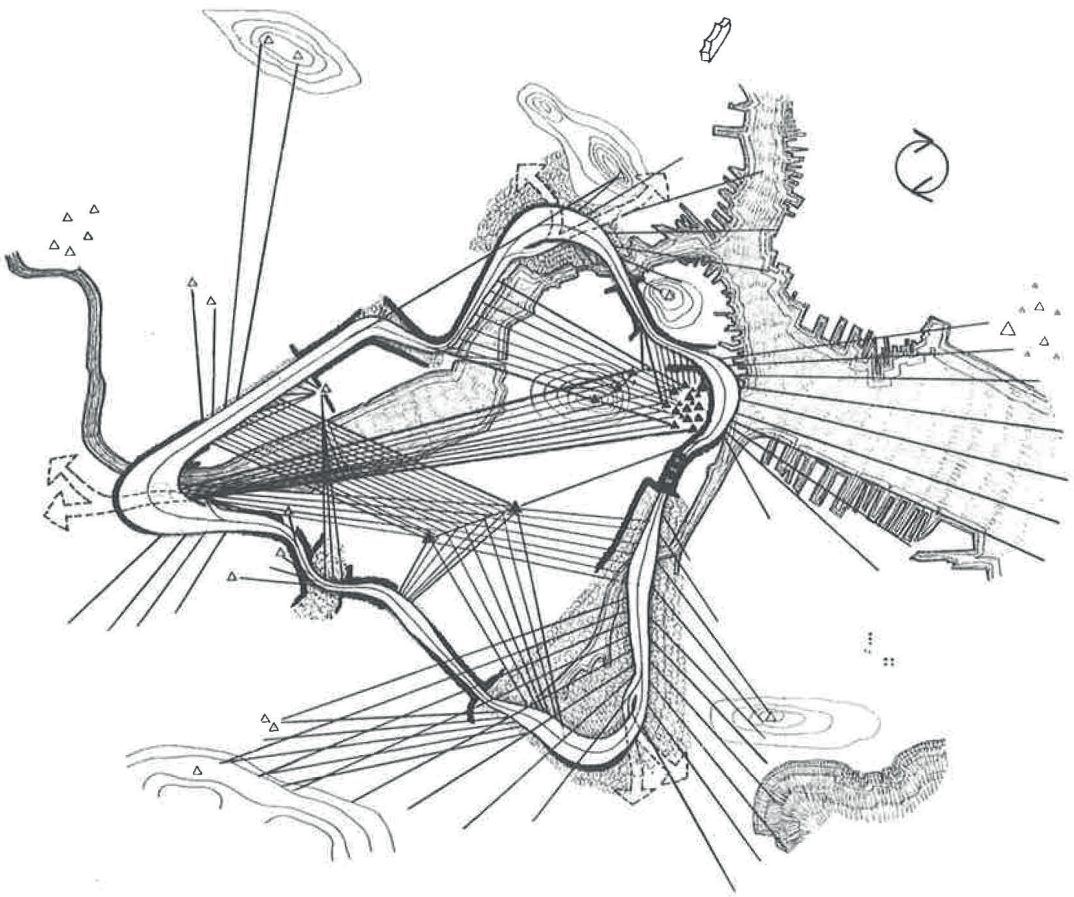
Nous avons abordé la notion d’abstraction, à distinguer de la simplification, qui se traduit le plus généralement par des représentations de séquences chronologiques, d’une série de cartes, en général pour mettre en avant un élément changeant du territoire. Mais cela ne met pas en évidence la relation avec d’autres composants des paysages, les frictions qui s’y prêtent, une lecture complète de ce dernier.

La représentation cartographique implique en général un caractère commun à toutes les pratiques, stratégique, de la superposition d’éléments ou couches, permettant à différentes informations de corréler entre elles, de révéler leurs relations et synergies. D’autres pratiques, et notamment par l’apport de la ‘géophilosophie’ de Deleuze et Guattari, proposent d’autres possibilités de lectures, qui s’éloignent des couches, le rhizome[35]. Au contraire des structures stratégiques précédemment citées, et de tout modèle fonctionnant sur un principe arborescent, les rhizomes proposent de connecter des points entre eux, qui ne sont pas forcément liés à l’origine entre eux. Il n’est pas un trait linguistique et s’inscrit dans une sémiotique qui associe des points et étapes hétérogènes, par exemple la politique, l’économie ou la biologie.

---

35. Le rhizome en tant que concept philosophique a été développé par Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Capitalisme et Schizophrénie* (1972–1980)

fig. 55. "The View from the Road", Appleyard Donald, Lynch Kevin, Myer John, Press for the M.I.T.-Harvard Joint Center for Urban Studies.





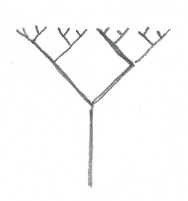


fig 57. Arborescence

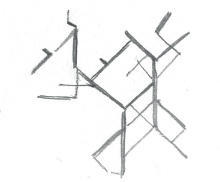


fig 58. Rhizome

Une autre lecture du territoire en ressort, une proposition d'interconnexion différente entre éléments. Il faut également comprendre au travers de la composition du rhizome, non pas que l'existence des éléments existants dans leur individualité mais aussi la définition interdisciplinaire générée entre les éléments, qui engendre leur interconnexion. C'est donc la connexion entre les éléments qui fait leur définition, entraînant une relation d'assujettissement. Par la considération que tout fonctionne par définition, domination, taxonomie, l'assujettissement peut être à l'origine des interconnexions.

La cartographie par couches est une approche qui admet certaines limites. En effet, la cartographie ne doit pas fournir des composants individuels d'une situation existante mais au contraire, nécessite une reformulation et une lecture continue. De plus, par l'observation euclidienne, impliquant une abstraction et donnant souvent lieu à une simplification, cela implique au lecteur un effort supplémentaire pour tenter de changer de perspective et comprendre comment le territoire s'est transformé dans le temps, les relativités spatiales qui s'y développent et émergent.

Enfin, il ressort la nature statique des cartes, en contraste avec la constante mutabilité du territoire. Les cartes sont une description visuelle d'une situation statique. Une portion du paysage seulement fait surface à un certain moment dans le temps. Les dynamiques abstraites qui façonnent le territoire urbain sont difficilement compréhensibles, informatives et spatiales. Nous cherchons à proposer une vision alternative, qui réinterroge la fabrication du pouvoir sur un lieu, l'Atlas, en accordant une même importance au Sujet vivant, non visible par l'exercice du pouvoir actuel.

Pour tenter d'apporter une réponse à cela, il nous semble nécessaire de penser les choses dans leur 'épaisseur'. Épaisseur du sol, mais aussi l'épaisseur du temps et du vivant, pour comprendre son Sujet. La potentialité de cette approche cartographique permet de se concentrer sur une expression de la narration du territoire, de sa complexité paysagère au sein d'une épaisse cartographie dense et descriptive. Elle implique la compréhension complète, par des propositions d'explorations variées, telles qu'arpenter les lieux, rencontrer des habitants et percevoir le passé des usages du paysage, en passant par l'exploration des représentations cartographiques anciennes.

---

fig. 56 (gauche). Redessin inspiré des productions de *"The View from the Road"* appliqué à la Venoge et la compréhension de son contexte. Le dessin mêle les axes principaux créés, les vestiges du canal d'Entreroche et le chemin de fer, aux structures de pouvoir rationnelles.
fig. 57 et 58. Redessin d'une structure arborescente et rhizomatique.

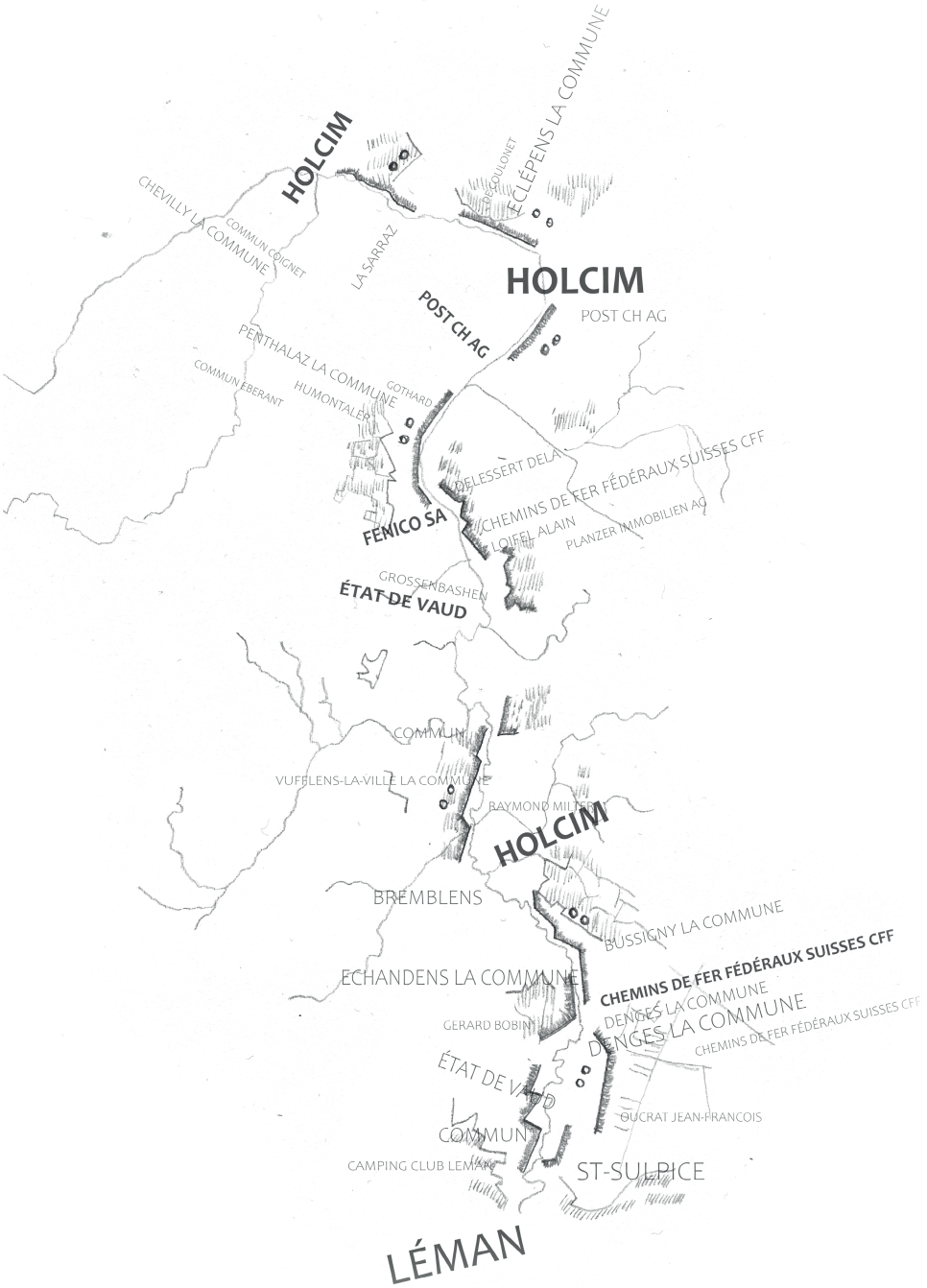
Ce travail systématique permet de révéler dans l'appréhension d'un territoire ce qui nous semble invisible dans la cartographie conventionnelle.
Les variations rencontrées dans le territoire soulignent le dynamisme des relations multidisciplinaires et la richesse de compréhension de l'environnement vivant et des pratiques sociales qui s'y attachent.

Dans notre cas, la recherche souhaite révéler la signification idéologique du paysage, visant à retracer la relation entre l'exercice du pouvoir assujettissant et la représentation du vivant en tant que Sujet. Pour ce faire, il s'agit de passer par l'analyse culturelle du paysage au cours du temps ainsi que les aspects socio-économiques qui se sont formés, s'intéresser aux réalités culturelles dans lesquelles les êtres humains ont évolué, et la relation au pouvoir. La confrontation de ces éléments entre eux, ne doit pas générer une finitude du réseau et de la carte. Lorsque l'on accumule des couches, elles ne s'additionnent pas, elles se moyennent et deviennent révélatrices et productives. Elles mettent en lumière les contradictions invisibles du territoire assujetti.

La cartographie par le moyen de l'Atlas offre une confrontation à la complexité et la tendance à l'abstraction. Elle extrait des synthèses à partir d'interpositions complexes de connaissances interdisciplinaires. Elle constitue alors un profond atout dans la source qu'elle prend des données de transformation du paysage et des dynamiques temporelles. Représenter un territoire historique en constante mutation est une question 'dense', en raison des multiples façons d'y répondre.

---

fig. 59. Redessin inspiré des production de Denise Scott Brown, Robert Venturi, et Steven Izenour dans *Learning from Las Vegas*, 1972.
Les noms correspondent aux propriétaires du parcellaire adjacent à la Venoge, tout le long de son cours.


HOLCIM
ECLÉPENS LA COMMUNE
CHEVILLY LA COMMUNE
COMMUN COIGNET
LA SARRAZ
HOLCIM
POST CH AG
POST CH AG
PENTHALAZ LA COMMUNE
COMMUN EBERANT
HUMONTALER
GOTHARD
DELESSERT DELA
CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES CFF
FENICO SA
LOUFEL ALAIN
PLANZER IMMOBILIEN AG
GROSSENBASHEN
ÉTAT DE VAUD
COMMUN
VUFFLENS-LA-VILLE LA COMMUNE
BAYMOND MILT
HOLCIM
BRÉMBLENS
BUSSIGNY LA COMMUNE
CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES CFF
ECHANDENS LA COMMUNE
DENGES LA COMMUNE
GERARD BOBIN
DENGES LA COMMUNE
CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES CFF
ÉTAT DE VAUD
GUCRAT JEAN-FRANCOIS
COMMUN
CAMPING CLUB LEMAN
ST-SULPICE
LÉMAN





Le résultat de cette analyse nous mène à constituer un Atlas en quatre parties, regarder la rivière au travers de son expression en tant que Sujet (3), avant de nous intéresser à des représentations assujettissantes du territoire par la discipline du corps de la Venoge (4) et de la sécurisation (5), sans oublier de garder en considération que la rivière est aussi un objet social, lié à l'imaginaire collectif (6).

---

fig. 60. Photographie de la vue depuis le parcours de la Venoge sur la zone industrielle de Bussigny, proche de la STEP, Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016



Sujet.

III . La Venoge comme Sujet

Nous cherchons dans ce chapitre, à donner des pistes pour une représentation du vivant en tant que Sujet, la rivière qui puisse s'exprimer comme Sujet à part entière, revendiquer sa liberté et sa nécessité d'espace au-delà d'autres mécanismes liés à l'économie humaine.

La rivière est définie par la présence d'un flux, un objet qui n'est pas figé ou qui peut être associé à un corps productif. Elle n'est pas un point fixe, au contraire elle tente de contenir un flux, ce qui implique une définition très spécifique, qui tente d'être géométrique. Mais ce qui la rend spécifique et semblable à un corps dansant, est que sa géométrie est difficile à définir. C'est pour cela qu'on cherche à la cartographier pour la contenir, impliquant la discipline de son corps. La perturbation qu'il y a entre objet structurel et de flux, c'est que la rivière est un objet dont l'évolution est rapide, elle n'est pas statique. Un objet qui est aussi marqué par l'absence, l'absence d'obstacle ou la négation d'un élément, de par son mouvement.

La cartographie de l'expression de la Venoge dans le temps, des méandres historiques suppose d'intervenir dans un monde purement naturel, et de la lecture de son tracé ou plutôt ses multiples possibilités de tracés. Si nous pouvions donc inverser les choses, il faut donc proposer une nouvelle lecture. On va donc dessiner différemment la partie du territoire dans lequel la Venoge se trouve, son bassin versant, le lit mineur, le lit majeur etc.
Tout le long du parcours de la rivière, il y a de nombreuses questions dont on peut discuter d'anthropisation. Mais ici, on se positionne sur un point de vue plus radical, la rivière a les mêmes droits que le reste. Elle n'a pas cette même place dans le territoire car elle a été modifiée pour des raisons biopolitiques de sécurisation et de discipline.

---

fig. 61. Voyage photographique le long de la Venoge, Ferreyres-La Tine, sur https://www.vd.ch/



Expression comme Sujet

Revelés de tracés cartographiques : méandres historiques de la Venoge, comme un amas de rubans de soie drapés, une danse.

1630 - D'après "Das Wiflispvrgergov", publication : Henricus Hondius

1730 - "Das Wiflispurgergow, ou le territoire d'Avenche"

1750 - "Carte du lac de Geneve et des pays circonvoisins, publication : Philippe Buache

1781 - "Carte de la Suisse Romande qui comprend le Pays de Vaud et le gouvernement d'Aigle, dépendant du canton de Berne", Mallet-Prévost, Henri

1850 - "Carte du canton de Vaud", Artistische Anstalt F. Malté (Stuttgart), publication par F. Weber

1950 - Siegfried maps

Actuel

Reliefs
(Relevés de la carte Dufour 1870)

Tensions

Relevé historique du bâti environnant.

Evolution des villes :
Extension du tissu urbain, implantation d'industries

1945
1995
2013
2017

Reliefs ayant subi des interventions paysagères : 'milieu du monde', canal d'Enreroches

Tronçons cachés de la Venoge

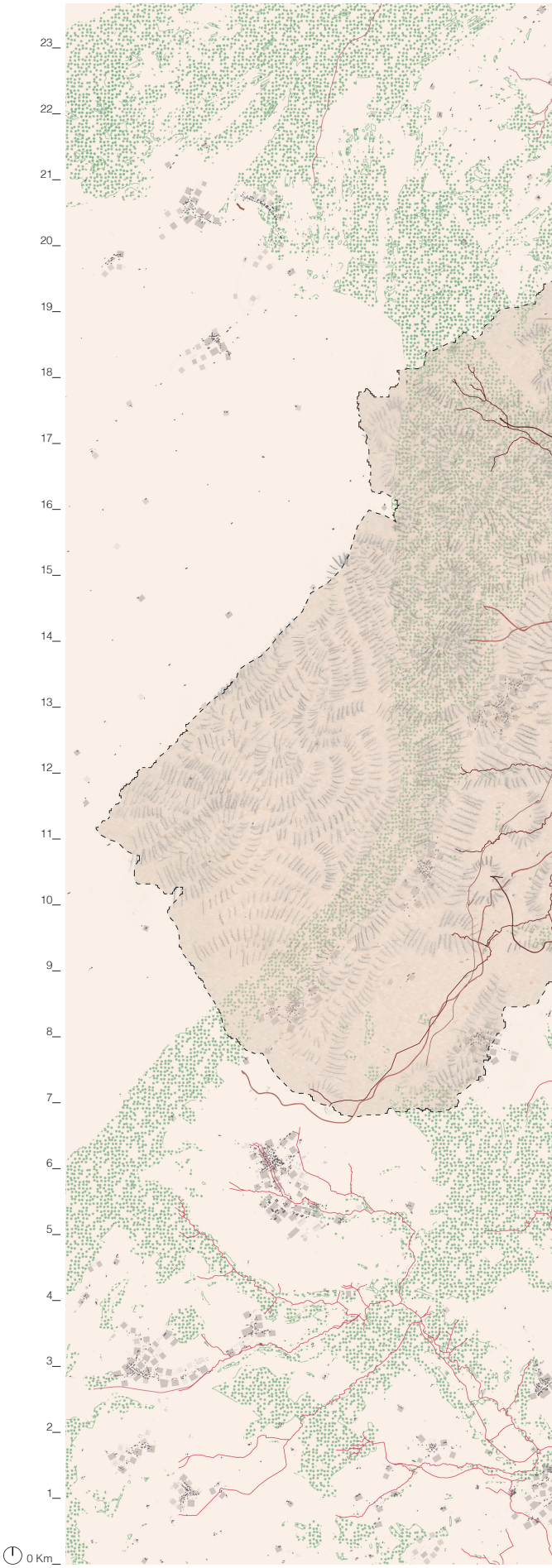
Données territoriales

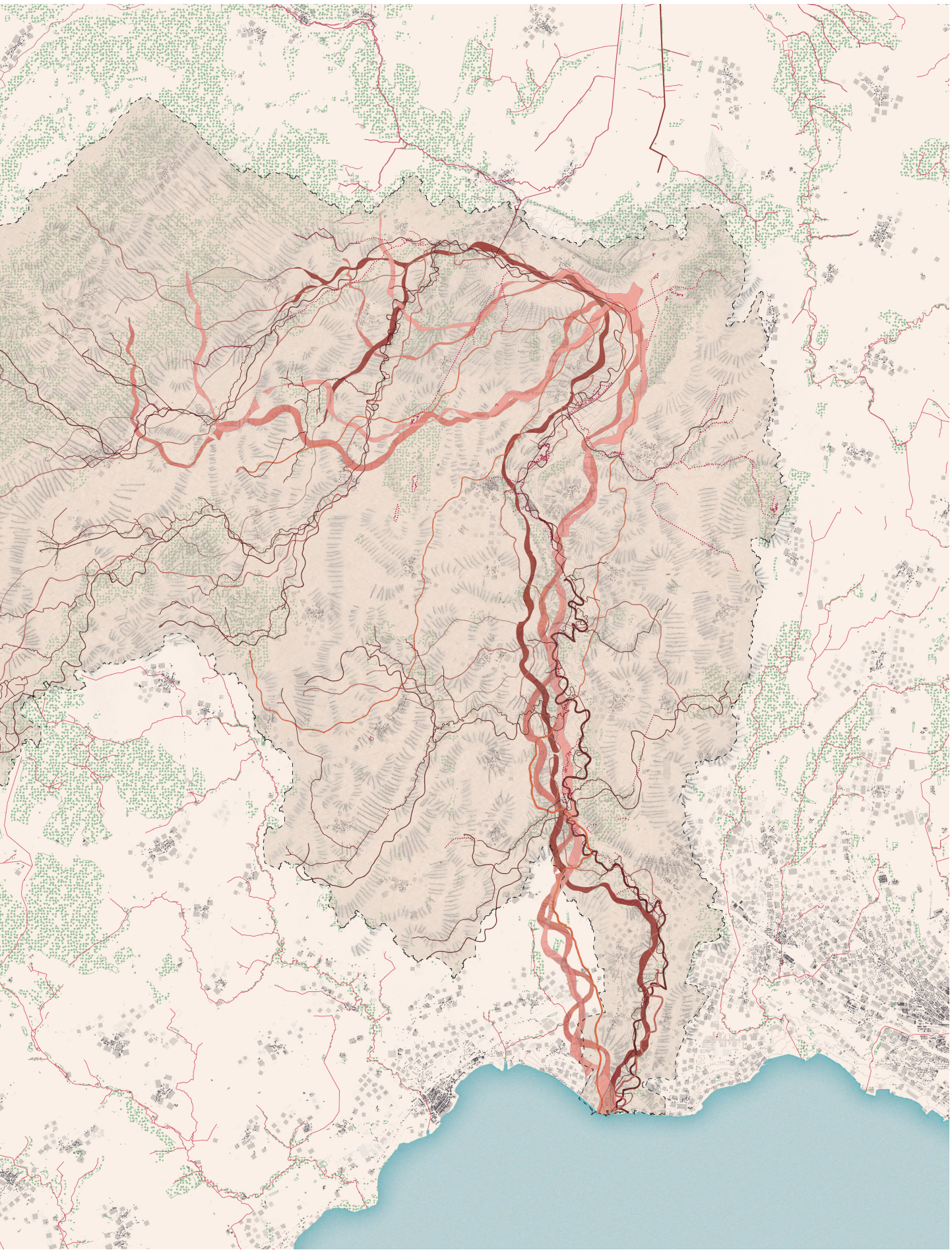
Bassin versant de la Venoge

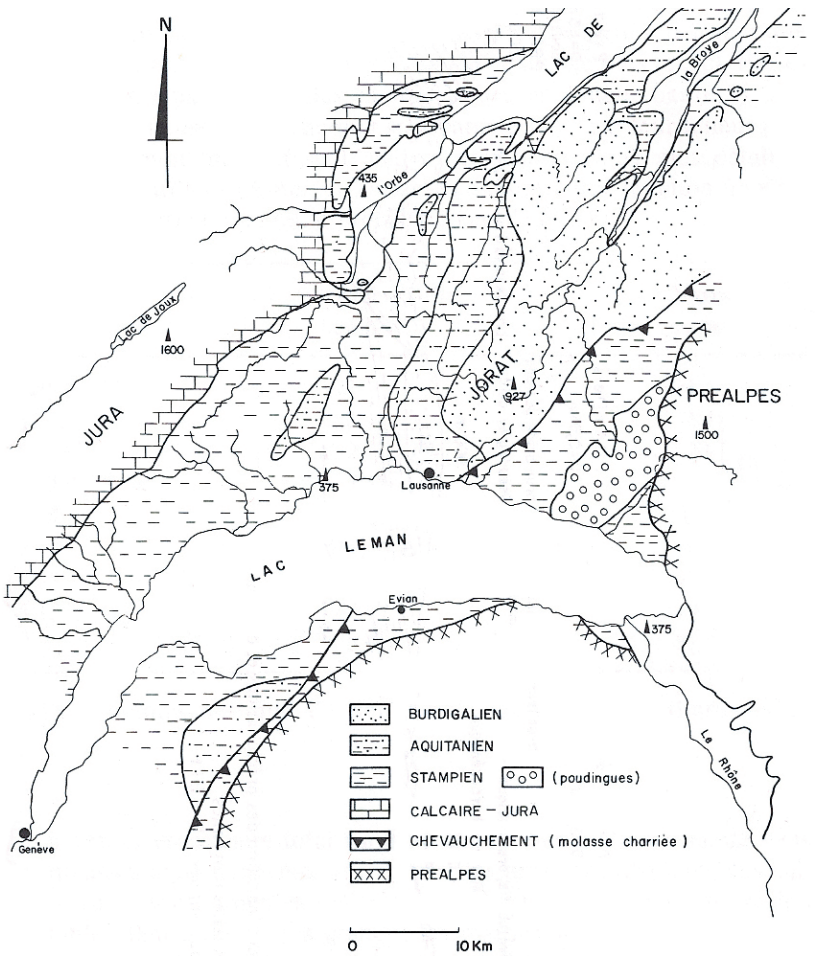
Forêts

Centre urbain

Lac Léman






N
LAC DE
la Broye
l'Orbe
435
JURA
1600
JORAT
922
PREALPES
1500
375
Lausanne
LAC LEMAN
Evian
375
Genève
La Rhône
BURDIGALIEN
AQUITANIEN
STAMPIEN
(poudingues)
CALCAIRE – JURA
CHEVAUCHEMENT (molasse charriée)
PREALPES
0
10 Km

Regarder le vivant comme Sujet, qu'est-ce que cela implique ?
Notre recherche suit la volonté d'un changement de paradigme pour une nouvelle éthique environnementale, dont l'essence consiste à reconnaître la subjectivité, la socialité et la culture du vivant. Regarder le vivant autrement, c'est changer notre regard pour une vision centrée sur l'écologie, centrée sur la vie.

Le vivant en tant que Sujet, ne se limite pas à un organisme unitaire, à un ensemble d'organes ou groupement d'organes. Il faut considérer son Sujet à plusieurs échelles et ainsi jusqu'à sa cellule. Le vivant ou la 'société des vivants' ne sont pas assimilables à une entité globale, mais au contraire en prenant en considération tous les autres niveaux de sociabilité au même plan. L'auteur japonais Imanishi considère cela comme "toute la société des vivants"[36]. Ce n'est donc pas un système objectif qui relie un vivant individuel, mais bien différents niveaux de subjectivité dont il faut tenir compte, qu'on ne peut réduire à une simple population ou à de la taxonomie. D'autres niveaux, axes et perspectives permettent de comprendre son intégration en tant que société.

Il ne s'agit pas d'une socialité qui relie les membres d'une espèce donnée, mais une socialité qui relie différents vivants entre eux, conduisant à former l'ensemble de la 'société des vivants'. Une telle vision du vivant nous conduit à envisager la possibilité que ce nouveau concept implique d'autres types de relations, entre personnes humaines d'une part, mais aussi au-delà de simples déterminations, que le rapport et la conscience sociétale dépassent la simple information et prennent en compte la signification du vivant en tant que Sujet.

---

36. Imanishi Kinji, *A Japanese View of Nature: The World of Living Things*, 2002

fig. 62. Nature des substrats géologiques du Plateau vaudois. *Étude géologique et pédologique de la région de Thierrens*, travail académique en géologie de Baptiste Grivel, UNIL, 2009

Regarder la rivière comme un Sujet, qui a les mêmes droits d'expression que le reste implique dans un premier temps de considérer cette même dignité. La rivière interagit différemment avec les choses qui l'entourent. Il s'agit de comprendre toute l'évolution de l'environnement et aussi de la vie présente dans les rivières. Regarder la rivière comme Sujet, ou exprimer son potentiel de donner des conditions de vie.

La représentation d'un Sujet soulève une interrogation importante concernant la représentation cartographique, l'inscription dans le temps et d'espace. Il s'agit alors en premier lieu de porter notre regard sur le paysage contemporain, les mutations d'un vestige passé ou récent, avant d'en comprendre toute l'histoire et remonter aux processus qui ont généré ces mutations. Cependant, le paysage est généralement présenté comme un plan bidimensionnel à un moment précis dans le temps. Par conséquent, notre représentation du Sujet tente de sortir de cette représentation statique.
La rivière n'est pas un objet que l'on peut dicter de façon temporelle définie. On ajoute la notion de temps dans notre plan. La rivière est constamment en évolution, en mouvement et ne présente pas de temporalité fixe, au contraire elle se meut à chaque instant. Mais en cherchant à la dominer, on cherche à la figer dans l'espace et le temps, en déterminant une singularité temporelle et spatiale. La rivière n'a pas la même temporalité que le reste, c'est un dialogue singulier dont il faut tenir compte.

Notre recherche propose de faire ressortir les artefacts, nous permettant de lire et identifier simultanément la relation entre les différentes composantes du paysage. Les cartes se présentent alors comme des montages, au sein desquels des couches multiples et indépendantes s'occupent des questions relatives au pouvoir, l'économie et au contexte urbain et social. Cela consiste à découvrir le territoire, son histoire sous plusieurs aspects, des histoires orales, aux poèmes ou la mémoire des usagers.
Re-présenter le vivant comme Sujet peut être une manière de transformer la lecture d'un territoire, d'un élément en une forme de production de connaissances[37]. Représenter, c'est également s'approprier un organe du territoire et proposer une réinterprétation personnelle, en fonction des considérations territoriales.



fig. 63. Photographie aérienne hyperspectrale de la composition du sol

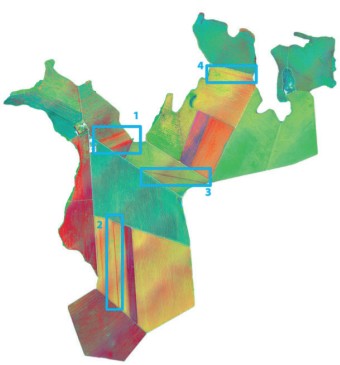
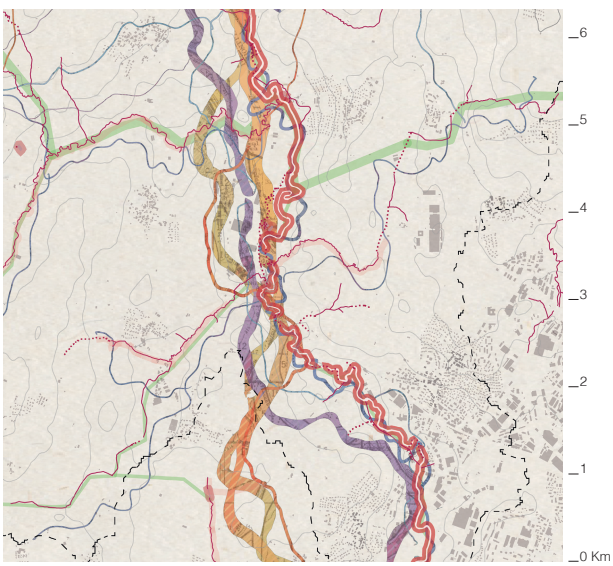
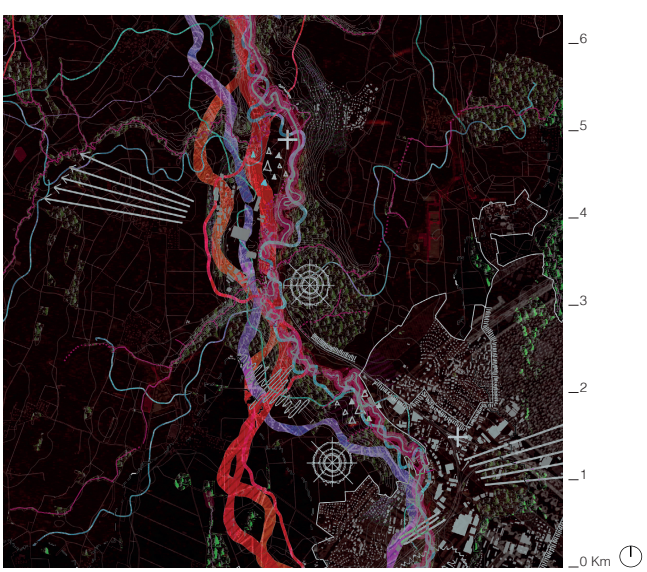


fig. 64. Photographie aérienne hyperspectrale des génotypes des espèces présentes

37. D'après la lecture de *I territori dell'urbanistica – Il progetto come produttore di conoscenza,* Viganò Paola, *Officina*, Roma, 2010 (traduction française : *Les territoires de l'urbanisme*, Genève, MetisPresses, 2012)

fig. 63 et 64. Photographies hyperspectrales permettant l'observation de la composition du sol et une carte des génotypes des espèces présentes. Issues de Constantin Dragos, *Miniature Hyperspectral Systems, Laboratoire de topométrie*, programme doctoral en informatique et communications, thèse EPFL, 2017. L'observation du génotype des espèces vivante effectuée par une vue aérienne.
fig. 65 et 66. Cartographies du Sujet de la rivière et confrontation des niveaux de couches d'information.


_6
_5
_4
_3
_2
_1
_0 Km


_6
_5
_4
_3
_2
_1
_0 Km



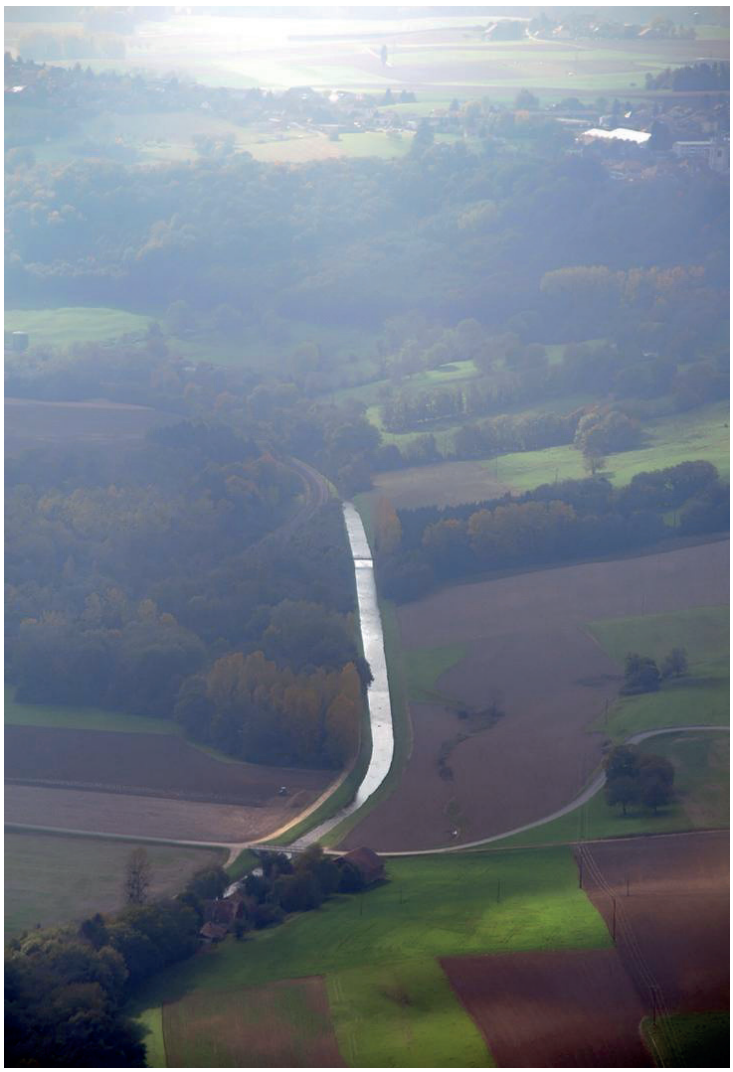
Discipline.

IV. Discipline du corps de la rivière

Le long de la frontière entre parcours forestier de la Venoge et industries, les concours sur l'espace pourraient plutôt apparaître comme une quête d'identité. Il est certain que la notion de frontières ou de frictions puissent apparaitre, car il ne s'agit plus ici d'une simple partition, si l'on considère toutes les transformations physiques que la rivière a subies au cours du temps, dues en partie à la discipline de son corps par la pression rationnelles imposée par les processus d'industrialisation territoriale.

La rivière a été très longtemps considérée comme site industriel et potentiel économique fort du fait de sa localisation, stratégique pour les entreprises. Nous proposons dans ce chapitre une lecture du Sujet assujetti, un passage essentiel dans la question biopolitique. Quand la rivière devient un Sujet, son rôle et sa dynamique avec les autres composants devient fort, mais lorsqu'elle est assujettie, les relations de pouvoir qui s'installent sont autres. Il s'agit ici de mettre en place une lecture entre chaque élément assujettissant issu de la discipline du territoire, des éléments clefs qui ont façonné la Venoge ou discipliné son corps, par des sensations, ou encore des stratégies qui ont entraîné des conséquences.

Fig. 67. Voyage photographique le long de la Venoge, Lussery-Villars, sur https://www.vd.ch/



Discipline assujettissante :

Personnifications rationnelles imposées au travers des usines, moulins, industries ou secteur tertiaire.

Cimenterie Holcim à Eclépens, extraction depuis 1953, autorisation d'agrandir la carrière jusqu'en 2029

Autre site lié à Holcim, situé au 'Milieu du Monde'.

Base de distribution et centre Poste CH VD, Eclépens

Grands-Moulins et câbleries de Cossonay-Penthalaz

Bassin de distribution d'Aclens, COOP et activité tertiaire

Centre logistique CHUV et HUG, et essor de l'activité tertiaire, Bussigny

Renges, ville-campagne : projet de densification et logements, zone à forte valeur paysagère

Processus d'anthropisation :

Système de canalisation lié à l'industrie

Modification majeure du cours d'eau en faveur de la puissance hydraulique et obstacle de migration à la faune piscicole

«Oeil du pouvoir» : Surveillance et lieu stratégique

Economie extractive

Impression hétérotopique : volume sonore lié aux infrastructures important

Intervention sur le cours d'eau : artificialisation moyenne

Interruption par un pont ou infrastructure routière

Zone d'intervention pour le PALM pour le projet de parc urbain

Limite des zones de stratégie économique 2030

Arrêts de train

Données territoriales :

Venoge

Tronçons cachés de la Venoge

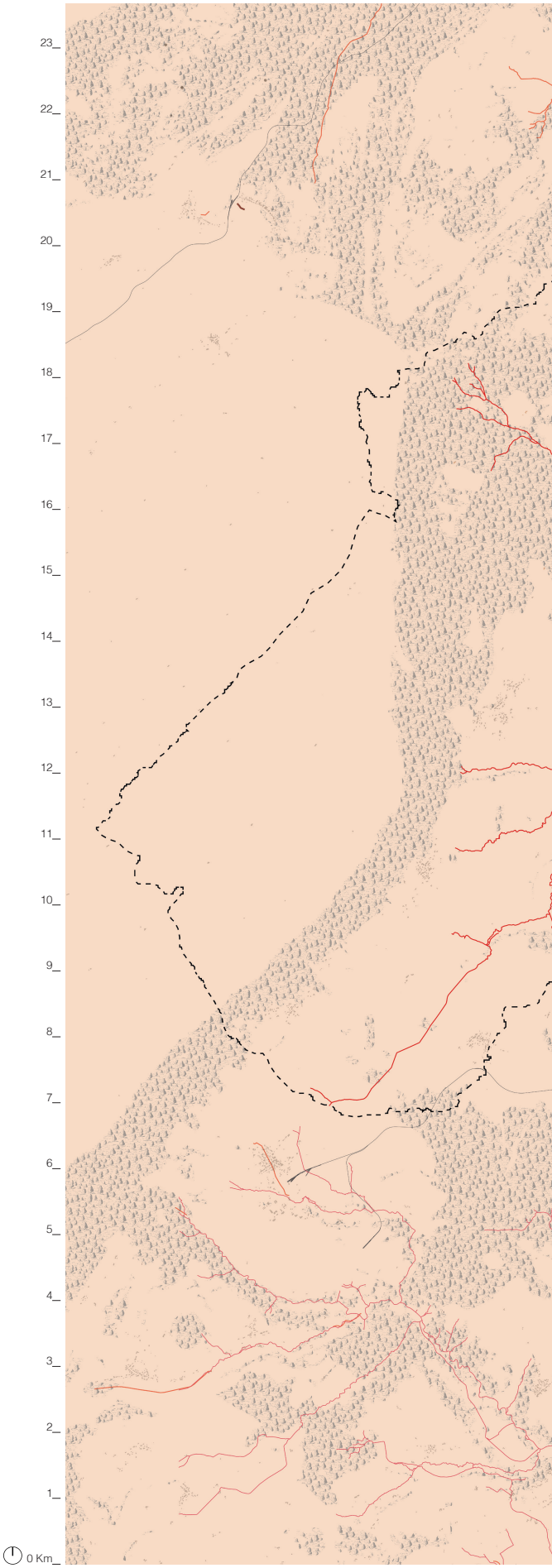
Bassin versant de la Venoge

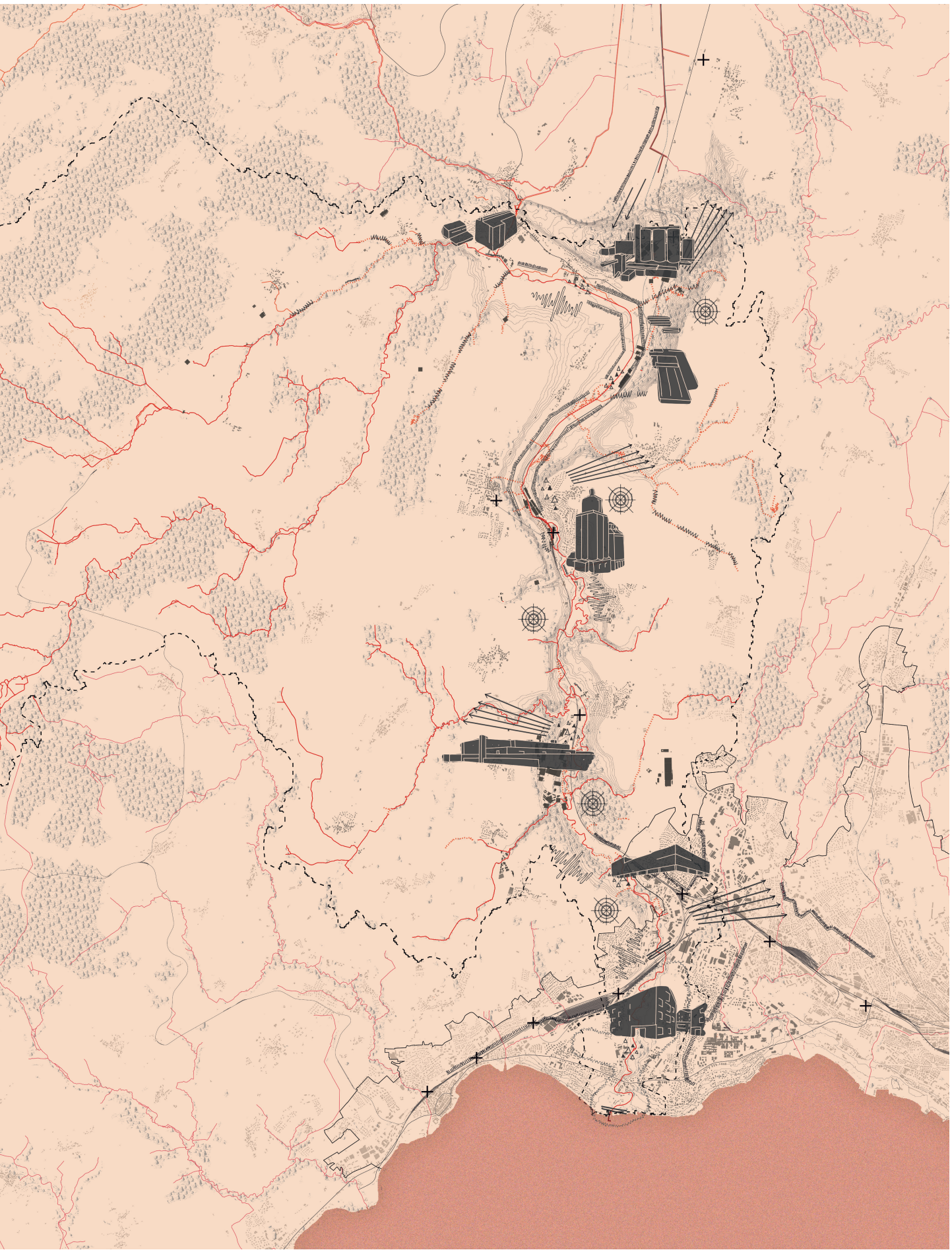
Frontière du PALM, délimitant la zone agricole

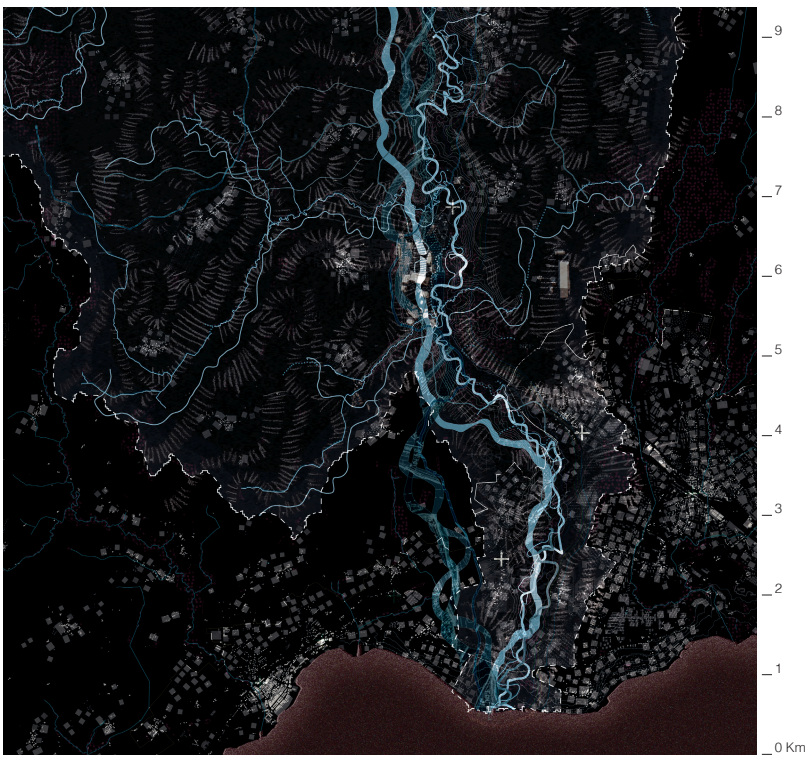
Forêts

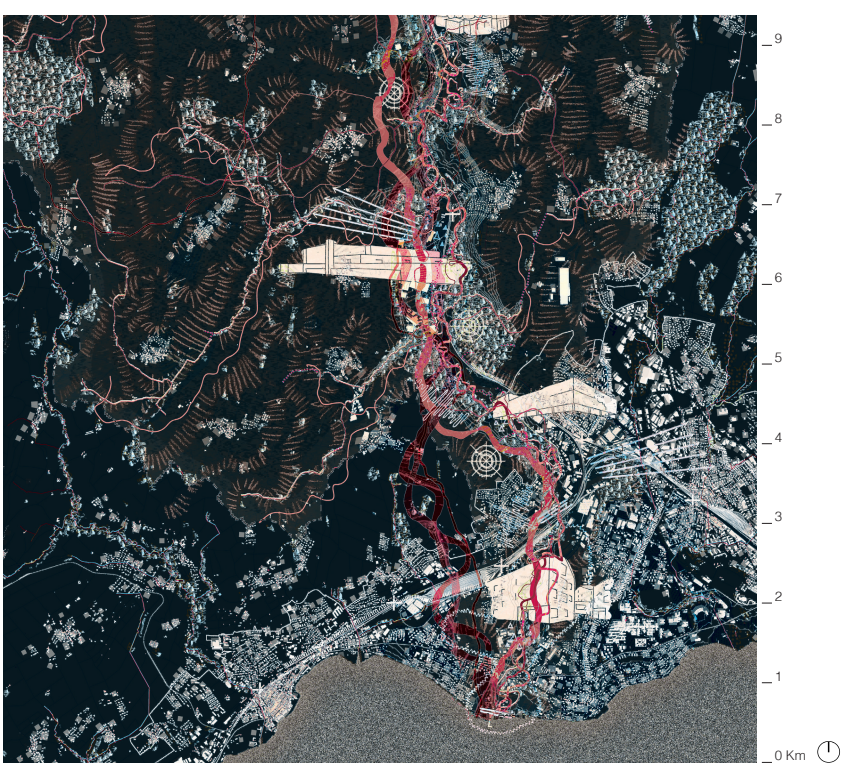
Centre urbain

Lac Léman






_9
_8
_7
_6
_5
_4
_3
_2
_1
_0 Km


_9
_8
_7
_6
_5
_4
_3
_2
_1
_0 Km

Définir un espace dédié à la nature permet de protéger une portion du vivant, protégé par la définition qu'on lui a attribuée. La discipline du corps de la rivière amène à interroger la 'théorie du redressement', au corps forgé comme un corps moderne, sa transformation à un corps différent. Dans le chapitre sur "Les moyens du bon redressement" [38] dans *Surveiller et Punir* est évoquée la théorie du redressement, et consiste en un modèle, à l'origine militaire, utilisé pour rendre compte de la rationalité disciplinaire. Cette théorie évoque que la discipline s'applique individuellement, à des aptitudes caractérisées mais dans une optique du collectivement utile. Ainsi, la discipline exercée sur un corps individuel est indissociable du collectif, dans l'objectif d'une efficacité et donc répondre à un modèle de société rationnelle. La discipline sert à forger les corps malléables et disponibles, qu'on peut utiliser pour la production industrielle. Comment a-t-on discipliné les rivières pour qu'elles soient productives ?

Les références foucaldiennes, de la célèbre cage circulaire, transparente, avec sa haute tour, puissante et savante, a peut-être été pour Bentham le projet d'une institution disciplinaire parfaite..." (Foucault 1979)[39], la considération de la Terre comme la "cage circulaire" à travers laquelle l'homme (la société) a entrepris de tout observer, permettent une approche spatialisant de la discipline. C'est le système de classification hiérarchique des organismes vivants que l'homme a conçu pour justifier sa place au-dessus de tous les organismes vivants et ainsi imposer l'idée que son existence est nécessaire. Les organismes n'ont pas été trouvés sans pouvoir, sans contrôle et sans discipline.

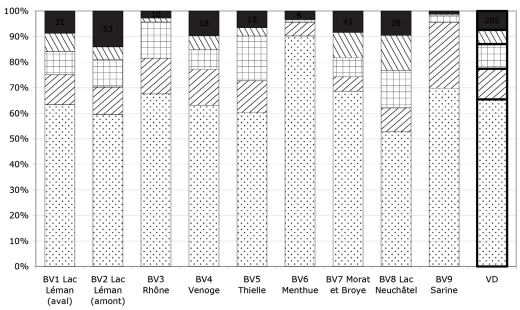
---

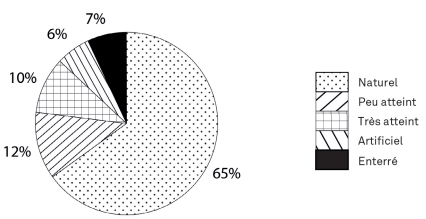
38. Foucault Michel, "les moyens d'un bon redressement" dans *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, parution 2003
39. Ibidem, pp. 228-243

fig. 68 et 69. Cartographies du Sujet de la rivière en premier lieu, puis par confrontation, en augmentant le niveau des autres mutations territoriales liées à la discipline. Etablir des cartes à partir de données mères nous permet dans notre recherche de comprendre les dialogues possibles entre le Sujet et les rationalités biopolitiques, ce qu'implique de considérer le Sujet vivant au même degré que le territoire environnant.

"La prison, cette région la plus sombre dans l'appareil de justice, c'est le lieu où le pouvoir de punir, qui n'ose plus s'exercer à visage découvert, organise silencieusement un champ d'objectivité où le châtiment pourra fonctionner en plein jour comme thérapeutique et la sentence s'inscrire parmi les discours du savoir."[40]. Normaliser la discipline, par rapport à la rivière entraîne l'émergence d'un type de supervision, une spécification institutionnelle, mise en lumière des différences de critères morphologique, pour le vivant, en se faisant diviser, disséquer afin de faire progresser les connaissances. Catégoriser un groupe permet d'en fragmenter le pouvoir. Quel est alors le but du processus de la normalité disciplinaire ? Vers quoi on veut arriver, quelle est cette normalisation du vivant ?

Quand on discipline quelque chose, on discipline ses formes, ses idéologies pour qu'elle atteigne un but, entre dans une définition, dans un but de la définition d'un étalon sociétal. On surveille, exploite, mais on ne sait pas réellement quel est l'objectif de cette discipline et sa finalité.
L'objectif d'une nouvelle normalité n'est pas réellement atteignable, ce qui est important dans la définition de la rivière qu'on lui donne, ce sont les définitions mécaniques qu'on lui accorde.





40. Le terme de prison est ici employé pour désigner la prison qu'est la Terre pour l'homme, et la taxonomie et la discipline imposée à l'humanité, qui l'apaise dans son complexe de supériorité. *Surveiller et punir*, pp. 296-298.

fig. 70 et 71. Degré d'artificialisation des cours d'eau des rivières vaudoises en pourcentage. Données issues du rapport "Degré d'artificialisation des cours d'eau" et des inventaires écomorphologiques de l'Etat de Vaud.
fig. 72 à 74. Vues aériennes du site industriel d'Holcim, Venoge haute, de haut en bas, 1980, 2002 et 2019.


5
4
3
2
1
0 Km


5
4
3
2
1
0 Km


5
4
3
2
1
0 Km





Ainsi, la compréhension du processus historique du paysage post-industriel de la Venoge au moyen d'un Atlas vise à clarifier la complexité des transformations du paysage dans le temps par rapport aux processus socio-économiques et d'en comprendre les rationalités imposées.

L'Homme se place en position de dominance sur le territoire et essaie de temporiser les flux et les contrôler. Définir sa façon de concevoir le corps de la rivière, définir les énergies d'un territoire, les formes urbaines, les artefacts ou la matière. La discipline permet le contrôle des flux en restructurant le territoire pour que cela lui soit bénéfique. Cela nous amène à questionner la sécurisation de l'espace de la rivière.

---

fig. 75. Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016



Sécurisation.

V. Sécurisations spontanées et singulières

Nous proposons une nouvelle fois dans ce chapitre une lecture du Sujet assujetti. Après avoir interrogé la discipline du corps, nous arrivons à la question de la sécurisation, mettre en sécurité une population. Cela implique la biopolitique des rivières, modifiées en raison des conséquences de la pollution et des risques qu'elles généraient. La sécurisation de l'espace est fondamentale pour la biopolitique appliquée à un territoire.

Qu'est-ce que sécuriser la vie ? La sécurisation implique la notion de danger, mais celle-ci est subjective, puisque le danger existe car l'Homme se rapproche des rivières et lui impose une discipline. Cela peut être dû à la production agricole, et à sa propre survie. On peut comprendre que tout mettre en sécurité, ce serait retirer le danger. Ainsi, la mise en sécurité de cette rivière, permet à l'Homme de s'approprier les lieux alentours, vivre à côté, mettre des installations, bâtir des maisons, que la ville puisse s'en rapprocher.
Le parcours 'botanique' le long de la Venoge, ponctué ou plutôt interrompu par de nombreuses frictions infrastructurelles mettent en évidence les décisions politiques du territoire.

Fig. 76. Voyage photographique le long de la Venoge, Lussery-Villars, sur https://www.vd.ch/



Sécurisation assujettissante :

Les dangers liés aux crues et pollution déterminés par l'Homme donnent lieu à une sécurisation des alentours de la Venoge, pour rendre son usage facilité.

Pollution du cours d'eau : état biologique de la Venoge de 1990 à 2018 :

Indices de 0 à 20, avec prise en compte de la qualité de la biomasse pour le calcul de la productivité piscicole. Plus le tracé se resserre du tracé originel, moins le tronçon est pollué.

- 2018
- 2014
- 2010
- 2006
- 2002
- 2000
- 1996
- 1990

Dangers en tension avec l'usage de la rivière, générant une sécurisation.

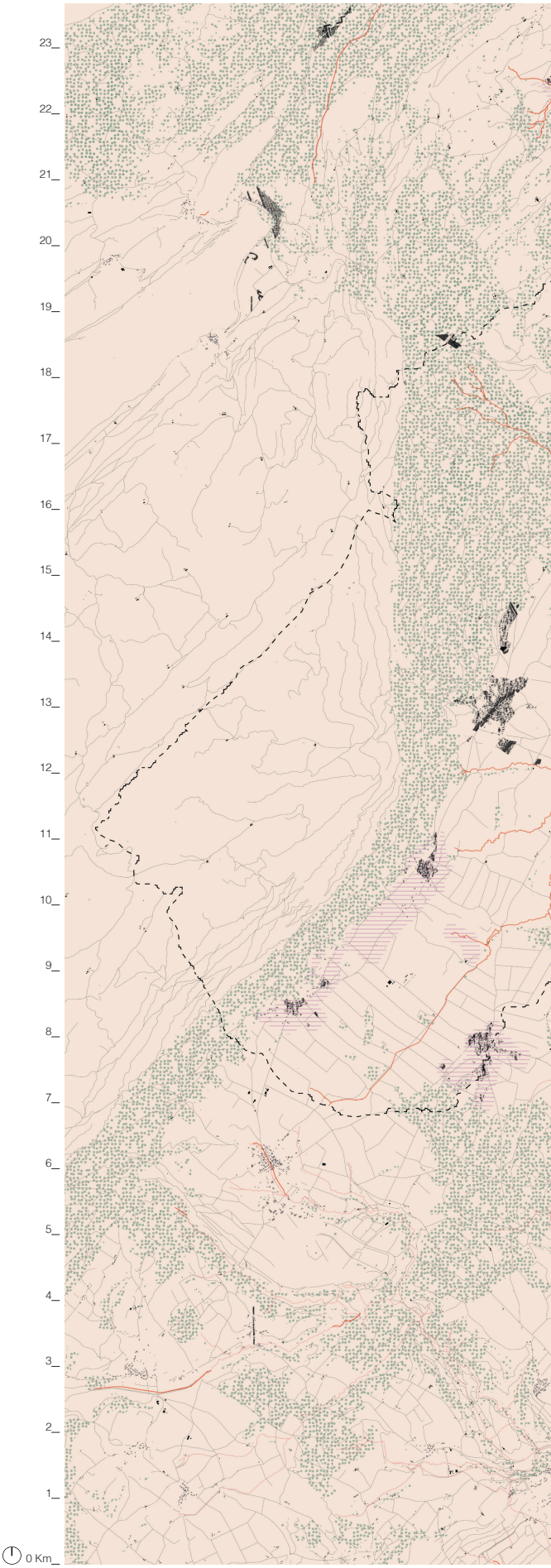
- Fort danger d'effondrement
- Faible danger d'effondrement
- Fort danger de glissement
- Faible danger de glissement
- Risque d'innondation fort
- Risque d'innondation modéré
- Risque d'innondation faible

Processus de pouvoir et tensions :

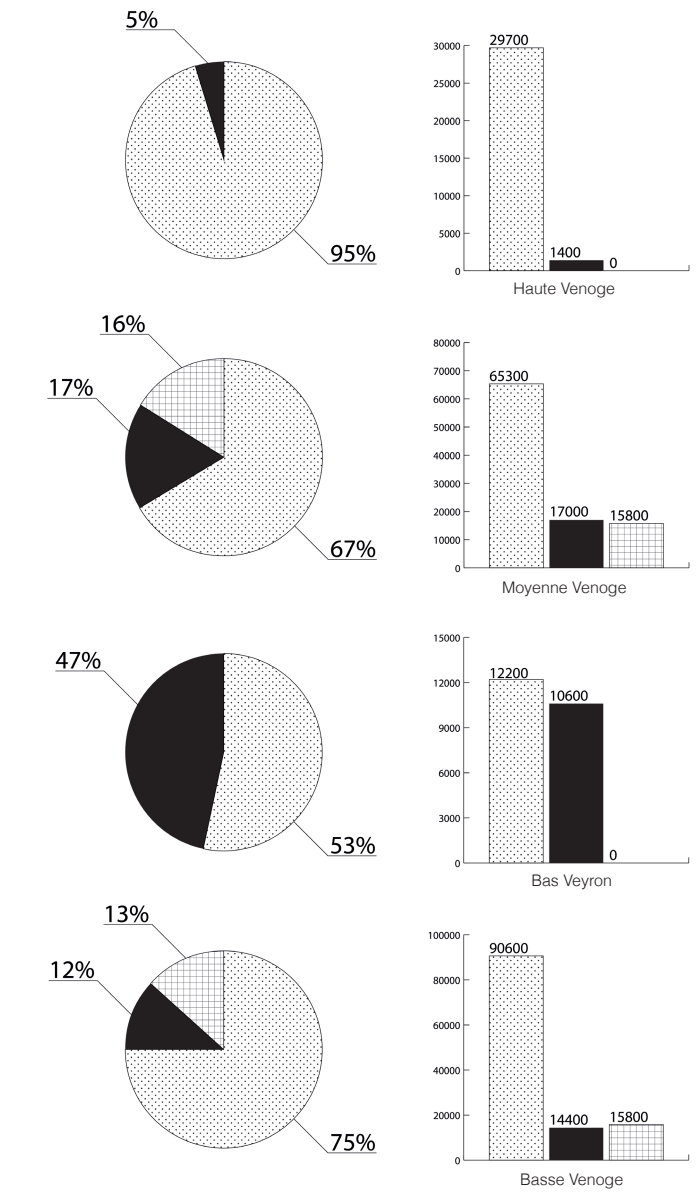
- Zones à bâtir correspondant au plan d'affectation en vigueur
- Zones d'accès aux prélèvements d'eau potable (STEP et autres infrastructures), destinées à l'agriculture en haute Venoge. Selon le rapport de CSD ingénieurs
- Frontière du PALM, délimitant la zone agricole
- Arrêts de train

Données territoriales

- Venoge
- Tronçons cachés de la Venoge
- Bassin versant de la Venoge
- Forêts
- Chemins piétons hors bâti
- Bâti
- Lac Léman






5%
95%
30000
25000
20000
15000
10000
5000
0
29700
1400
0
Haute Venoge
16%
17%
67%
80000
70000
60000
50000
40000
30000
20000
10000
0
65300
17000
15800
Moyenne Venoge
47%
53%
15000
12000
9000
6000
3000
0
12200
10600
0
Bas Veyron
13%
12%
75%
100000
80000
60000
40000
20000
0
90600
14400
15800
Basse Venoge
ce qui s'écoule dans le cours d'eau (m3/Jour)
prélèvements eau potable (moins part restituée par les STEP) (m3/Jour)
prélèvements eau de surface (m3/Jour)

Il existe une transformation constante que ce lieu reçoit, entre agencement et participation oscillante entre restriction et permission, comme s'approprier les lieux pour s'y promener, se baigner au lac, ou encore profiter de potagers communs. Des frontières imbriquées sont une forme résultante du poids des pratiques biopolitiques. L'extrême discipline liée à la sécurisation est le foncier, créer des espaces habitables, ou dans un futur proche, assujettis. Le foncier intervient comme pour prévoir un assujettissement du territoire dans le futur. Il ne s'agit plus de dominer dans le présent et d'imposer un pouvoir, mais aussi de prévoir un assujettissement. Cela nous amène à nous demander, du point de vue de la taxonomie, quelle serait alors la définition attribuée à cet objet entre ces deux laps de temps.
La coulée verte de la Venoge, s'apparente plutôt à une décision totalement biopolitique de contrôle du vivant, de création d'hétérotopies sacralisées dans un objectif de gouvernementalité contrôlée[41]. Cependant, ce vivant 'sous contrôle', donne l'apparence d'un 'espace lisse', et invite les hommes à s'y rendre. Mais enclore la nature par des industries, choisir de permettre à un lieu de devenir singularité, lieu exception est également une décision.

Par la relation de pouvoir de la population sur la rivière, nous rejoignons un effet de fragmentation du pouvoir, qui agit à différents lieux de façon autonome. La sécurisation concerne tout ce que la population humaine fait pour rendre l'espace autour sécurisé, pour nous, dans une idée de biopolitique.

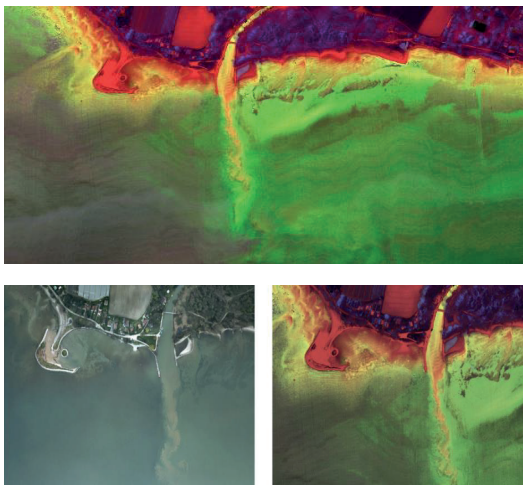
---

41. Appui du concept d'hétérotopie, durcissement à la fois de ses clôtures et son contenu, le rendant inflexible, impénétrable et régi par des principes d'hyper contrôle et de sécurisation. le type *"offre aux concepteurs l'avantage d'une réponse rapide et d'un produit standardisé étant à la fois incontrôlable et inaltérable par les utilisateurs, une hétérotopie dont l'usage a été déplacé vers un niveau supérieur, sacralisé."* (Camillo Boano, 2014).

Fig. 78. "Société vaudoise des améliorations foncières, La gestion intégrée de l'eau par bassin versant, le cas du bassin de la Venoge" par Renaud Marcelpoix, hydrogéologue et CSD ingénieurs, 2012.

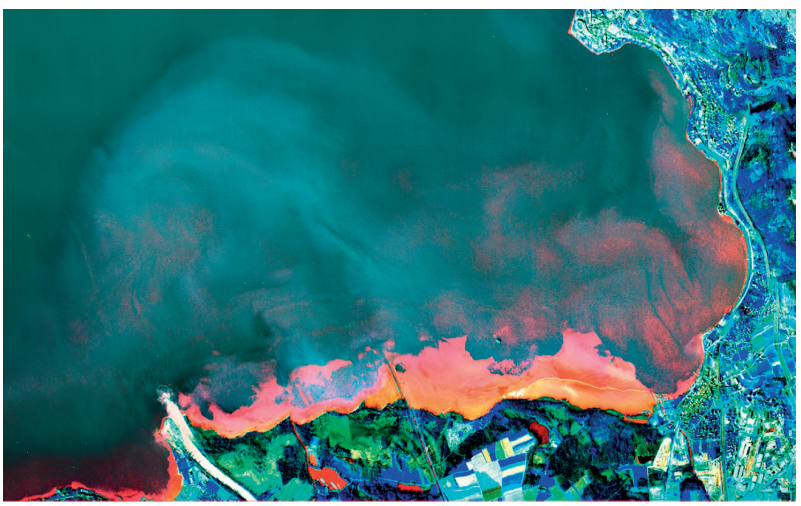
Les dominances de pouvoir, fragmentés sont forts et déterminent le territoire, celle liée à un micro-pouvoir[42] est une dominance faible, mais abondante, forte et efficace.

Ce qui est pertinent dans le micro-pouvoir, ce n'est pas qu'il agit comme un pouvoir dominant assumant l'assujettissement mais qu'il est présent de façon abondante et irrégulière. Il n'y a pas de zone précise ou de prévision des endroits où il peut apparaître, ni de temporalité. C'est un objet de pouvoir complexe qui domine une grande partie du territoire mais qui est imprévisible, en entrant dans une stratégie de plus en plus globalisante et de plus en plus planétaire.
Les micro-pouvoirs peuvent amener à reconsidérer une politique à différente échelle, qui tienne compte des logiques spatiales en lien avec la 'géophilosophie' dont nous avons discuté précédemment, qui soit en mesure de prendre en considération tous les niveaux constitutifs du vivant. Il y a donc une nécessité de chercher à 're-présenter' ces éléments, par l'expérimentation, la confrontation aux réalités, et en multipliant les essais.

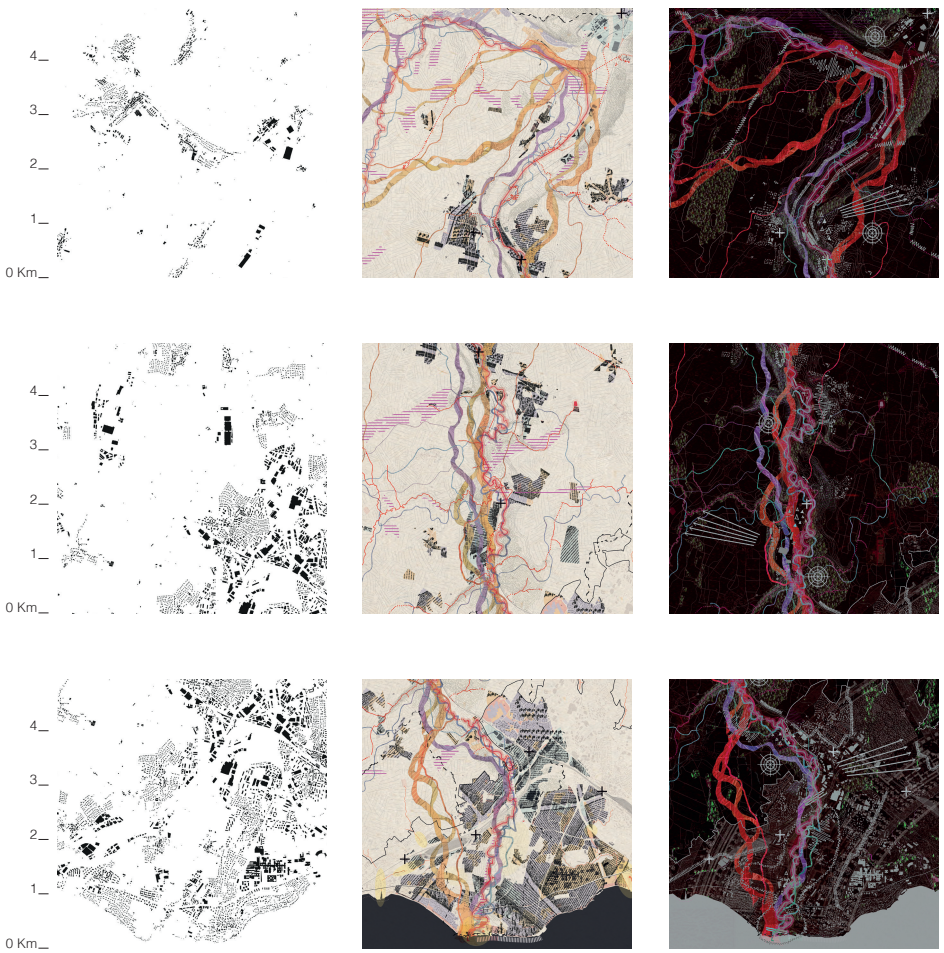


42. Michel Foucault a été amené à appréhender à nouveau les relations de pouvoir, en les déployant, afin de montrer que ces relations sont imbriquées dans d'autres types de relations, locales et morphiques, d'où la notion de micro-pouvoirs.

fig. 79 et 80. Photographies hyperspectrales permettant l'observation du cours de la Venoge à son delta (fig.79) et la présence de particules présentes dans l'eau. Issu de Constantin Dragos, *Miniature Hyperspectral Systems, Laboratoire de topométrie*, programme doctoral en informatique et communications, thèse EPFL, 2017
Ce qui nous intéresse ici pour notre recherche, est la représentation des différents niveaux de compréhension du territoire, en l'occurence l'indication de la présence de particules par une observation aérienne.


4
3
2
1
0 Km


1
0 Km


4_
3_
2_
1_
0 Km_
4_
3_
2_
1_
0 Km_
4_
3_
2_
1_
0 Km_

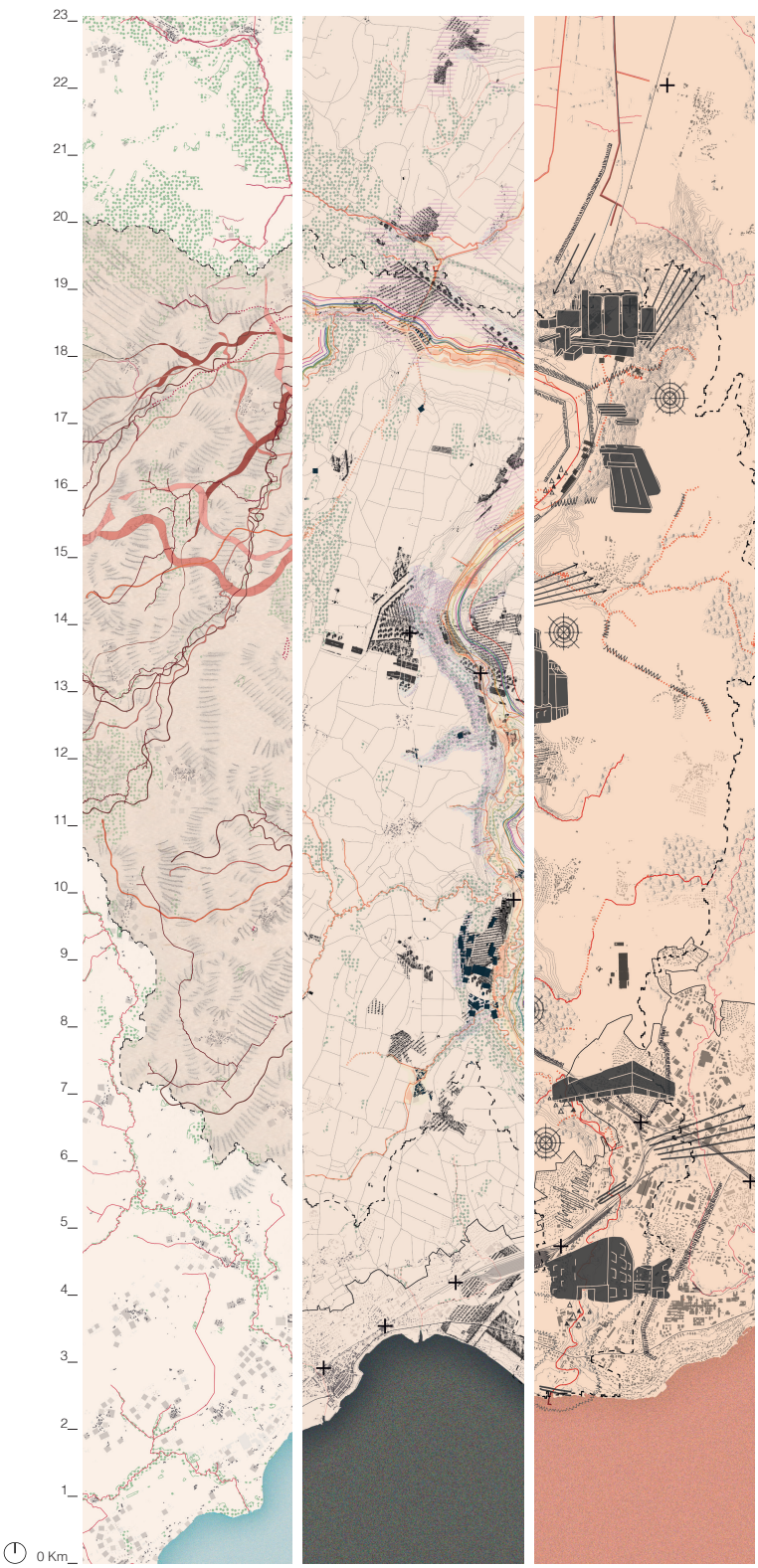
La biopolitique implique la manipulation de matière vivante et l'occupation du territoire. Cependant, avec l'éloignement de plus en plus important entre processus de production et consommation, nous oublions les conditions d'exploitation. Les objets assujettis sont de plus en plus structurés, dans le sens du nombre d'éléments qu'ils contiennent. Il y a un plus grand éloignement entre la nécessité et l'objet dans sa finalité. L'appropriation de la rivière par l'Homme, par l'ajout d'éléments de sécurisation en abondance, sécurise même le fait de les utiliser (exemple : cages à insectes, interdiction de cueillir, interdiction de pêcher, remettre des poissons dans la Venoge…).

Il y a une première sécurisation de l'objet pour l'Homme et une seconde qui découle de ses conséquences d'utilisation. L'exploitation d'un lieu génère de nouvelles sécurisations dues aux conséquences de son utilisation trop fréquente. Cette seconde sécurisation pourrait être assimilée à la notion d'écologie 'superficielle', dans la mesure où l'on considère les besoins écologiques dans la limite de la perturbation des intérêts humains.

---

fig. 81. Confrontation de différents niveaux de lectures. Addition de différentes cartes mères, du Sujet, discipline et sécurisation pour distinguer nos rapports de lectures.

fig. 82. Territoire divisé en trois cartes sources précédemment étudiées, autonomes, invitant à distinguer les lectures assujettissantes et d'un Sujet.


23_
22_
21_
20_
19_
18_
17_
16_
15_
14_
13_
12_
11_
10_
9_
8_
7_
6_
5_
4_
3_
2_
1_
0 Km_

/

Imaginaire.

VI. Pouvoir sur un imaginaire corrosif

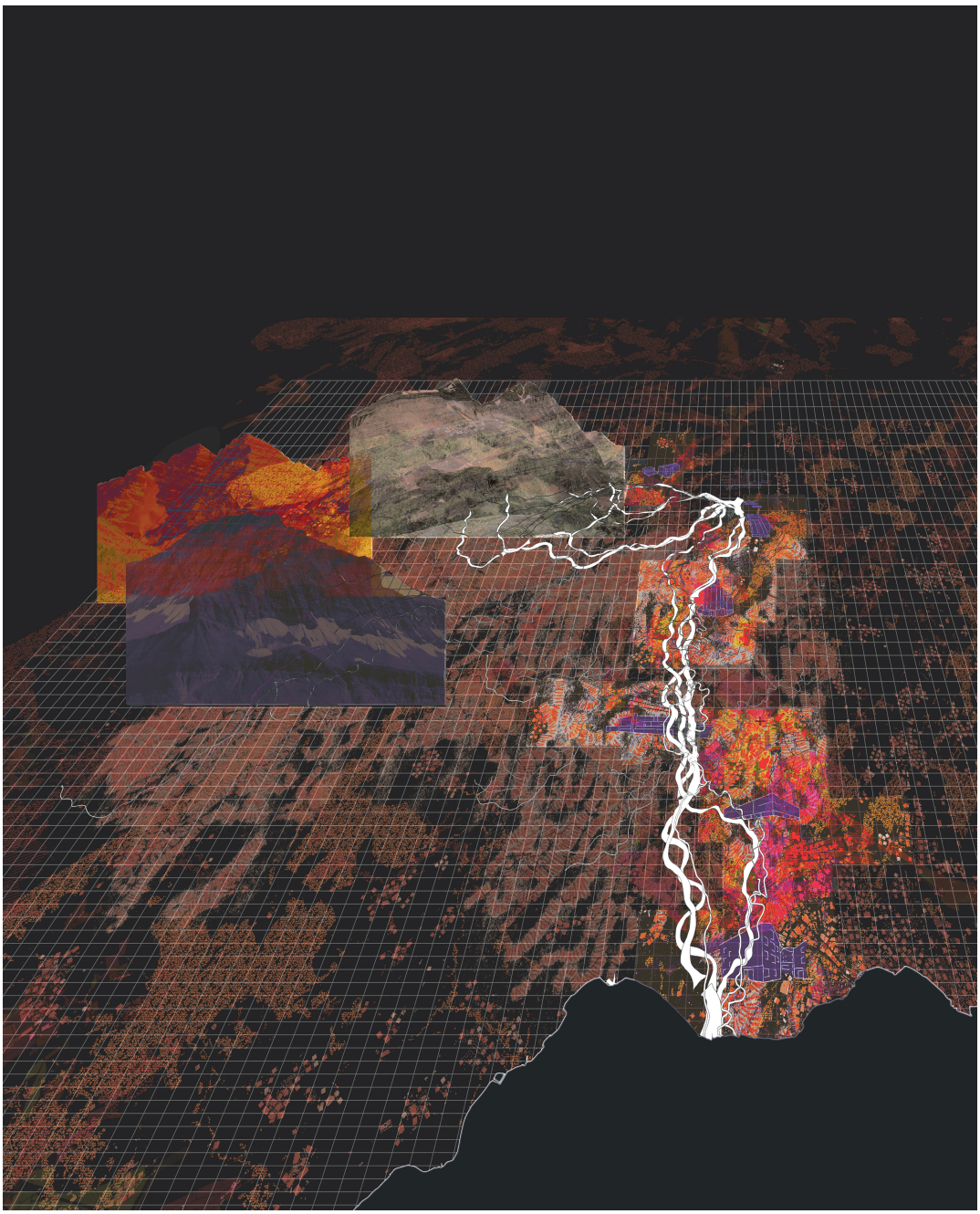
L'aspect biopolitique ne doit pas nous empêcher de voir la rivière comme objet d'imagination, un objet social. Considérer la rivière comme Sujet, mais également toute l'imagination qui se construit autour d'elle constitue aussi, revient à considérer un imaginaire collectif. Il y a donc une idée commune, un fait historique qui regroupe une pensée générale, une idée d'un lieu liée à son histoire. Par l'observation des relations de la Venoge dans le territoire, il y a peut-être quelque chose qui nous parle de relations de complaisance, de construction d'un paysage spécifique, des caractéristiques propres. La rivière peut être un élément qui participe aux rituels sociaux. Quand on parle des forêts, on parle aussi de l'eau, des petites rivières, des capillaires, qui définissent un environnement humide. On y comprend ce rôle social, une rue principale dans laquelle on se rencontre. C'est un lieu non seulement social mais aussi de sociabilité. Sommes-nous capables aujourd'hui de comprendre ce rôle de sociabilité ? Tous ces éléments évoquent la culture et le rapport avec l'eau, au-delà du terme de biopolitique, plutôt dans l'idée qu'il s'agit de notre monde, et que la rivière y participe.

Nous revenons alors à cette notion de pouvoir, mais également au pouvoir sur l'imaginaire, sur l'imagination. Comment la rivière a participé dans les différentes périodes de la vie quotidienne, à la vie ?

---

fig. 83. Voyage photographique le long de la Venoge, Préverenges-St-Sulpice, sur https://www.vd.ch/





La nostalgie peut être assimilée à une question foncière, liée à une mise en valeur d'un paysage, à la revalorisation d'un lieu. Nous pouvons chercher à prouver que la volonté de rendre un paysage plus attrayant revient à mentir sur ses besoins, négliger le Vivant pour le rendre plus attractif et convaincant, mais nous préférons ici nous questionner sur l'imaginaire lié à une volonté de pouvoir, faire soi de quelque chose, le rêver et se l'approprier.

Le fait d'intervenir sur la rivière, nécessairement la rendra assujettie, car il y a du pouvoir dans les décisions appliquées. Les décisions sur la rivière reviennent à créer une relation. A partir du moment où il y a une relation, il y a du pouvoir et ce qui déterminera les statuts est de l'ordre de l'idéologie de base qui est présente. On idéalise une action ou une décision appliquée à un territoire assujetti, en illustrant ces objets du territoire, mais notre rapport est si détaché de l'environnement, qu'il y a une difficulté de compréhension que l'on domine la nature par nos actes. En s'attaquant à cette perspective, en s'attaquant aux problèmes de notre monde, d'une chance de stratégie pour sortir des problèmes actuels, revient au fond, à considérer que la stratégie que l'on propose, n'est rien d'autre que la stratégie du Vivant. Proposer une nouvelle rationalité, guidée par une priorité donnée non sur une finalité humaine mais sur le vivant, les valeurs de l'Homme et de la vie.[43]

---

43. Passet René, "Les Assises du vivant", Paris, 2013. <https://www.youtube.com/watch?v=uKGfxFg-3zw&ab_channel=-ChristianMrasilevici>
Consulté le 09.11.2020

fig. 84. Exploration iconographique.
Dans cette re-présentation, le biopouvoir doit être vu comme une force verticale agissant sur la surface.
Trois couches sont superposées sur cette image, de bas en haut : le Sujet, la discipline puis la sécurisation. L'horizontalité de la lecture du territoire se rapporte au palimpseste. Deux dimensions sont ainsi présentes dans l'image : un biopouvoir vertical, et un palimpseste comme force horizontale. Un système de montage, ou espace-temps dans lequel la singularité du Sujet fait surface.

En cherchant à revenir à un état stable, chercher à déconstruire, n'est pas revenir à la nature, mais intégrer au contraire une autre idéologie. Il ne s'agit pas de déconstructivisme, redonner des habitats à la nature, mais dans une action de constructivisme. Ce que l'on prône, redonner de la place à la nature en déconstruisant des choses de l'Homme, mais cela revient à de la construction. Toute déconstruction est du constructivisme, par le fait d'imposer une nouvelle idéologie propre à l'Homme. Toujours dans une direction Homme-Nature et non Nature-Homme. Le problème n'est pas l'action faite sur le territoire, mais la direction de l'action. Toute idéologie n'est pas nécessairement bonne ou mauvaise, le véritable enjeu est d'en comprendre la position de dominance.

Au moment où Foucault approfondi le concept d'hétérotopies, par le ressenti de vivre ou encore le plaisir de rêver à des espaces autres, ou des "ailleurs matérialisés", il faut comprendre qu'il y a "plusieurs manières de rompre avec l'ordre social établi, pas seulement par les armes, la violence ou le conflit, mais aussi par l'illusion, le jeu et le rire."[44] Les armes les plus fortes seraient finalement celles qui y ressemblent le moins.

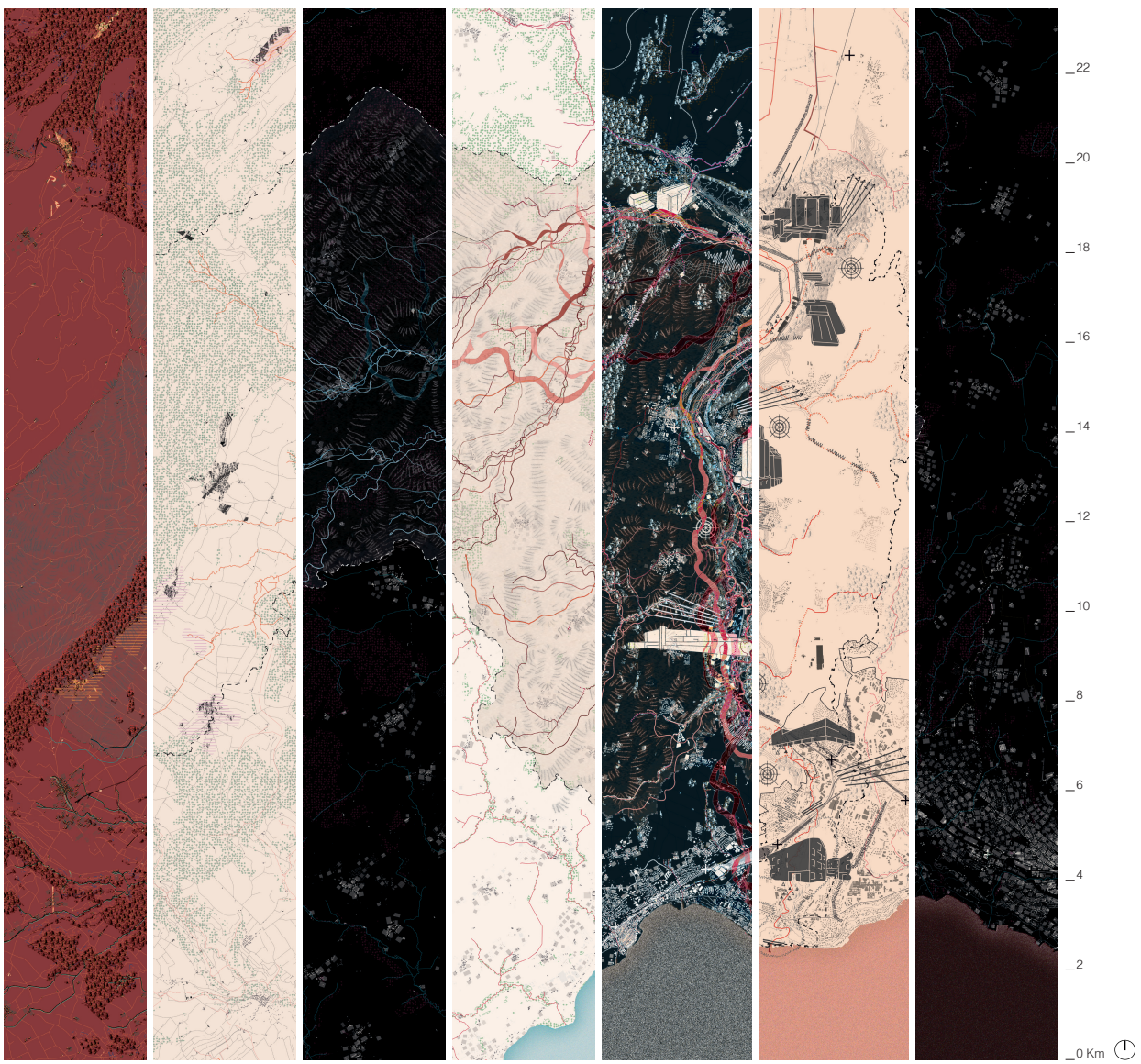
---

44. D'après les définitions données dans *Les mots et les choses*, M. Foucault, Paris, Gallimard, 1966, dans Camilus Adler, "Les conflictualités et politique comme oubli du citoyen", thèse Paris 8, 2015.

fig. 84. Gravure de Moulin le long de la Venoge, du XVIIIe siècle



fig. 85. Territoire divisé en plusieurs cartes, sources comme produits ou addition, de la confrontation de plusieurs lectures d'un même Sujet.


22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0 Km



Conclusion.


M. Ballmer S.A.

L'enseignement de la re-présentation de la Venoge vivante, en tant que Sujet, implique la compréhension de la notion même de représentation, se réapproprier quelque chose et faire sien ce qui ne l'est pas. Nous devons pouvoir offrir une lecture du Vivant au même plan d'expression que l'Homme, et ne pas en être l'interprète de la nature.

Par l'assujettissement, le pouvoir contrôle les organes du corps du vivant, faisant soi des organes d'autrui. La rivière est alors disciplinée comme un organisme individuel, définie par un flux déterminé, par ce qu'elle exprimera, et de l'existence possible de ses fantaisies. La discipline n'implique pas seulement d'imposer un état actuel, c'est aussi écrire la mémoire de son histoire en dessinant sa nostalgie ou son imaginaire, et déterminer ce qu'elle sera par son futur.

Retirer une part de l'identité du vivant, de ce qu'il est, entre en relation avec l'intérêt de l'Homme. On le prive, par des relations de pouvoir, d'une partie de lui-même pour la sécurité de l'Homme. Originairement pour éviter le danger, mais petit à petit pour éviter de perturber les intérêts humains. Par intérêt biopolitique, l'Homme n'est plus l'objet sentimental passé pré-moderniste, mais objet à valeur financière. Par conséquence, sécuriser, c'est chercher à dominer la nature pour conserver le bien-être et la sécurité d'un capital. Sécuriser implique de stopper le temps et l'état structurel de la rivière, créer une singularité qui la figera dans temps.

'Utopiser' un lieu, lui attribuer une dimension nostalgique est un moyen fort d'imposer une domination à la nature et une idéologie, l'incluant dans une autre idéologie par l'appropriation. Donner à la nature sa propre idée personnelle, en la rendant nostalgique, amène à la penser comme un rêve dirigé. L'assujettissement du vivant peut également dépendre de la nostalgie associée au lieu.

---

fig. 86. Adrien Gandurra, *Venoge*, 2016

Comment construire sur un territoire sans laisser de trace ou apprendre à déconstruire sans construire ? Comment créer une relation sans dominance ? Foucault nous demande d'examiner ce qui fait de nous ce que nous sommes, ce que nous pensons et comment nous pensons, et pourquoi nous pensons ce que nous pensons et faisons. Les conventions fondatrices que l'on croyait intemporelles et universelles, ne reflétaient que les circonstances d'une époque et d'une société[45].
Dans tout discours, il y a une relation de pouvoir, de dominance. Mais si une relation sans dominance est impossible, si l'on ne peut pas déconstruire sans construire, il convient de considérer une chose importante dans le Sujet qu'est le vivant, de le comprendre comme un ensemble de structures procédurales indéfinies et indicibles, que des flux traversent. La discipline dérègle ces flux, mais cela impacte toutes les échelles de structures, celles-ci étant pluri-programmatiques. Si l'on commence à régler un élément, nécessairement cela dérèglera un autre. D'où toute la complexité de déconstruire sans construire, sans laisser de trace, car nécessairement une action ou décision impactera un autre élément du Sujet du vivant.

Ainsi, toute réparation d'une structure[46] implique le fait d'ajouter des éléments superflus. L'avènement du superflu, ou le risque d'ajout d'éléments en trop qui arrivent à déstructurer un système sur-structuraliste. Mais il faut trouver une stabilité au système. Le vivant ne s'inscrit pas dans une structure stable, il faut lui redonner une redondance temporelle, un tempo, non compatible avec celui de l'Homme.

---

45. Passet René, "Les Assises du vivant", Paris, 2013. <https://www.youtube.com/watch?v=uKGfxFg-3zw&ab_channel=ChristianMrasilevici>
Consulté le 09.11.2020
46. Koolhaas Rem, *Junkspace*, Manuels payot, 2001, parution 2011

B

Bibliographie.

Notes de fin

1. Lemarchant Frédérick, "Compétition, obsolescence de l'homme et biopolitique", Université de Caen Normandie, 2005

2. L'écologie 'superficielle', anthropocentrique, dont le seul but de la nature est de satisfaire les besoins humains actuels ou futurs. Au contraire de la Deep Ecology, pour laquelle les frontières ontologiques entre les êtres vivants sont illusoires, donc les intérêts de la biosphère sont aussi nos intérêts.

3. Un nouveau pouvoir sur la vie, c'est-à-dire le biopouvoir, concept de Michel Foucault. Utilisé pour la première fois dans ses cours magistraux au Collège de France, et apparu pour la première fois en version imprimée dans le premier volume de Foucault de *l'Histoire de la sexualité* (1976).

4. D'après la lecture de *Surveiller et punir*, Michel Foucault, 1975 et l'écoute des cours magistraux au Collège de France "Naissance de la biopolitique" 1978-1979.

5. Mouvements liés à la Deep Ecology, à la valeur intrinsèque de chaque être, chaque paysage, chaque écosystème et de l'interconnexion entre tous, un défi à l'anthropocentrisme occidental.

6. Migration de la faune piscicole, Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 - 1988

7. "Le Milieu du Monde", est employé pour désigner un embranchement de la rivière Nozon, à la Sarraz, dont les eaux se déversent vers la mer du Nord et d'autres vers la Méditerranée, la Venoge transportant l'eau de la rivière Nozon.
Dans : <https://www.region-du-leman.ch/en/GP94/la-sarraz-in-the-middle-of-the-world>
Et Sandoz Guillaume, *La Venoge, industrie et logistique, une lecture du territoire par son histoire économique*, Enoncé théorique de Master en section d'Architecture, Faculté ENAC EPFL, 2018

8. Dubois Alfred, *S.O.S : le Transhelvétique*, Lausanne, 1941

9. Holcim, autorisation jusqu'en 2029. "Extension sur la Birette" [...] L'extraction proprement dite des 2.8 millions de m3 de calcaire de la Birette est prévue de 2020 à 2029." sur le site holcim.ch : <https://www.holcim.ch/sites/switzerland/files/atoms/files/180925_hch_focus_ciment_eclepens_rz_web-lowres-pdf_1.pdf>
Consulté le 27.10.2020

10. "Le PAC (le plan de protection) Venoge", sur vd.ch : <https://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/lacs-et-cours-deau-amenagement-entretien-hydrologie/la-venoge/1-pac-venoge/>
Consulté le 22.11.2020

11. RTS, Reportage sur les usages de la Venoge, Archives de la RTS, 21 mai 1972. <https://www.rts.ch/archives/tv/information/horizons/3447421-la-venoge.html>
Consulté le 18.11.2020

12. RTS, Reportage sur les usages de la Venoge, Archives de la RTS, 21 mai 1972. <https://www.rts.ch/archives/tv/information/horizons/3447421-la-venoge.html>
Consulté le 18.11.2020

13. Ibidem

14. "Renges Venoge Ouest-Lausannois : Une campagne à sublimer" : <http://ouest-lausannois.ch/wp-content/uploads/brochure-venoge_def-1.pdf>
Consulté le 02.12.2020

15. Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 - 1988 et Sandoz Guillaume, *La Venoge, industrie et logistique, une lecture du territoire par son histoire économique*, Enoncé théorique de Master en section d'Architecture, Faculté ENAC EPFL, 2018

16. 'Re-présentation', que l'on exprime en deux mots, re-présentation d'un territoire qui a déjà été présenté, interprété. La re-présentation est en ce sens, la nouvelle proposition d'une interprétation personnelle.

17. En latin, le terme 'terra nullius' signifie "terre n'appartenant à personne". À partir du 17ème siècle, terra nullius dénotait un concept juridique permettant à une puissance coloniale européenne de prendre le contrôle d'un territoire "vide" qu'aucune des autres puissances coloniales n'avait revendiqué, dans la course à l'accomplissement de leur destinée manifeste perçue.

18. La 'géophilosophie' est un terme emprunté aux philosophes français Gilles Deleuze et Félix Guattari (1991). La géophilosophie renverse les compréhensions de la pratique philosophique et des histoires linéaires des idées, en apportant un langage critique aux approches micropolitiques dans une critique nuancée de la relation compliquée entre le vivant et les environnements.

19. Dans le 'plateau' 11 de "Mille plateaux" (1980), intitulé "De la ritournelle", Deleuze et Guattari théorisent le concept de 'territoire', à partir de la ritournelle, c'est-à-dire du chant émi par un oiseau qui par son vol, marque, la territorialité de la nidification. *Vers une géophilosophie, Les apports de Foucault et de Deleuze-Guattari pour penser avec l'espace*, François

Dosse, 2016, pp.15-28, 2016 et *Fences and Profanations: Questioning the Sacredness of Urban Design*, Camillo Boano et Giorgio Talocci.

20. La 'frontière', dans un régime urbain contemporain où un ensemble de dispositifs se chevauchent, un ensemble de mécanismes de clôture imbriqués. Au cœur de ces urbanismes se trouvent les dispositifs de clôture eux-mêmes, dont le mur rappelle que les typologies spatiales et les tensions sociales contribuent à façonner un urbanisme d'exception. Le mur, la frontière, comme une force surhumaine de division radicale.
Boano Camillo, "The politics of Play in Urban Design: Agamben's profanation as a recalibrating approach to urban design research", University College London, 2014

21. Solis Brian, "Foucault and the Defense of Deep Ecology", département gouvernement et politiques, University of Maryland, College Park, 2004

22. Dans *Surveiller et punir* (1975), Michel Foucault évoque l'architecture utopique du plan panoptique. Un dispositif permettant à une seule personne de tout observer.

23. Henri Lefebvre dans *Le Droit à la ville* 1968 et *Critique de la vie quotidienne* 1977

24. Cours au collège de France du 10 janvier 1979, "Naissance de la biopolitique" de l'année 1978-1979

25. La taxonomie est l'étude scientifique de la dénomination, il s'agit de la classification de groupes d'organismes biologiques en fonction de caractéristiques communes. Le vivant est regroupé et il leur est attribué un rang taxonomique, selon une hiérarchie taxonomique.

26. Cité dans *The Großraum order of international law with a ban on intervention for spatially foreign powers*. Par Schmitt C. Cambridge: Polity Press, pp.75–124. Carl Schmitt, connu par beaucoup comme le "juriste de la couronne du Troisième Reich'', était une figure clé et profondément controversée.

27. Boano Camillo, "Agamben's urbanism of exception: Jerusalem's border mechanics and biopolitical strongholds", University College London, 2013

28. Emprunt du terme 'épais', considération du caractère épais et vivant du territoire.
Cattoor Bieke, Coomans Thomas, De Jonge Krista, "Mapping Landscapes in Transformation, Multidisciplinary Methods for Historical Analysis", Leuven University Press, 2019

29. André Corboz écrit *Le Territoire comme Palimpseste* en 1983 et énonce une critique du projet moderne. Le territoire n'a pas de forme ou de résistance. La notion de palimpseste invite à considérer le territoire comme une accumulation d'objets, de processus.

30. Cogato Elena et Cavalier Chiara, "Territories in Time: Mapping Palimpsest Horizons", 2020

31. Secchi Bernardo, Viganò Paola, *Antwerp, Territory of a New Modernity,* Amsterdam, SUN, 2009

32. Corboz André, *Le Territoire comme Palimpseste*. Dans "Diogène" 121 janvier/mars 1983, pp. 14-35. d'après le travail académique Cattoor Bieke, Coomans Thomas, De Jonge Krista, "Mapping Landscapes in Transformation, Multidisciplinary Methods for Historical Analysis", Leuven University Press, 2019

33. Viganò Paola, *Viaggio in Italia, la Costruzione di un Racconto*. Dans *Re-cycle Italy*, S. Marini et V. Santangelo, Quaderno della ricerca n.3, Aracne, Roma, 2013, pp.15-20.

34. Secchi Bernardo, *Urbanistica Descrittiva.* Dans "Casabella" 588, 1992, p. 22–23

35. Le rhizome en tant que concept philosophique a été développé par Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Capitalisme et Schizophrénie* (1972–1980)

36. Imanishi Kinji, *A Japanese View of Nature: The World of Living Things*, 2002

37. Viganò Paola, *I territori dell'urbanistica – Il progetto come produttore di conoscenza*, Officina, Roma, 2010 (traduction française : *Les territoires de l'urbanisme*, Genève, MetisPresses, 2012)

38. Foucault Michel, "les moyens d'un bon redressement" dans *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, parution 2003

39. Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, parution 2003, pp. 228-243

40. Le terme de prison est ici employé pour désigner la prison qu'est la Terre pour l'homme, et la taxonomie et la discipline imposée à l'humanité, qui l'apaise dans son complexe de supériorité. *Surveiller et punir*, pp. 296-298.

41. Appui du concept d'hétérotopie, durcissement à la fois de ses clôtures et son contenu, le rendant inflexible, impénétrable et régi par des principes d'hyper contrôle et de sécurisation. le type "offre aux concepteurs l'avantage d'une réponse rapide et d'un produit standardisé étant à la fois incontrôlable et inaltérable par les utilisateurs, une hétérotopie dont l'usage a été déplacé vers un niveau supérieur, sacralisé."
D'après Boano Camillo, "The politics of Play in Urban Design: Agamben's profanation as a recalibrating approach to urban design research", University College London, 2014

42. Michel Foucault a été amené à appréhender à nouveau les relations de pouvoir, en les déployant, afin de montrer que ces relations sont imbriquées dans d'autres types de relations, locales et morphiques, d'où la notion de micro-pouvoirs.

43. Passet René, "Les Assises du vivant", Paris, 2013. <https://www.youtube.com/watch?v=uKG-fxFg-3zw&ab_channel=ChristianMrasilevici> Consulté le 09.11.2020

44. D'après les définitions données dans *Les mots et les choses*, M. Foucault, Paris, Gallimard, 1966, dans Camilus Adler, "Les conflictualités et politique comme oubli du citoyen", thèse Paris 8, 2015.

45. Passet René, "Les Assises du vivant", Paris, 2013. <https://www.youtube.com/watch?v=uKG-fxFg-3zw&ab_channel=ChristianMrasilevici> Consulté le 09.11.2020

46. Koolhaas Rem, *Junkspace,* Manuels payot, 2001, parution 2011

Ouvrages

Bovard Jacques-Etienne et Imsand Marcel, *La Venoge*, 24 heures, Lausanne, 1988, Ed 24 Heures World Wildlife Fund, 1988 – 1988

Delacrétaz Pierre, *Les Vieux moulins du Pays de Vaud et d'ailleurs*, Delplast, Romanel-sur-Lausanne, 1986

Deleuze Gilles et Guattari Felix, *Capitalisme et schizophrénie*, "Mille plateaux", plateau intitulé « De la ritournelle », 1980

Dubois Alfred, *S.O.S : le Transhelvétique*, Lausanne, 1941

Foucault Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966

Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, parution 2003

Grewe Klaus, Weidmann Denis, Pelet Paul-Louis, *Canal d'Entreroches : créer une voie navigable de la mer du Nord à la Méditerranée au XVIIe siècle : der Bau eines Schiffahrtsweges von der Nordsee bis zum Mittelmeer im 17. Jahrhundert,* Bibliothèque historique vaudoise, cahier d'archéologie romande n°33, Lausanne, 1987

Imanishi Kinji, *A Japanese View of Nature: The World of Living Things*, 2002

Koolhaas Rem, *Junkspace,* Manuels payot, 2001, parution 2011

Lefebvre Henri, *Le Droit à la ville*, Economica, 1968, parution 2009

Lefebvre Henri, *Critique de la vie quotidienne*, L'Arche éditeur, 1977, parution 1997

Peitrequin Jean, *Le Canal Transhelvétique du Rhône au Rhin*, Pages suisses, Genève, 1941

Pelet, Paul-Louis, *Le canal d'Entreroches : histoire d'une idée*, 1920-2009, F Rouge, Lausanne, 1946

Schmitt Carl, *The Großraum order of international law with a ban on intervention for spatially foreign powers*. Dans "Schmitt C Writings on War". Cambridge: Polity Press, 2011, pp.75-124

Secchi Bernardo, Viganò Paola, *Antwerp, Territory of a New Modernity,* Amsterdam, SUN, 2009

Viganò Paola, *I territori dell'urbanistica – Il progetto come produttore di conoscenza*, Officina, Roma, 2010 (traduction française : *Les territoires de l'urbanisme*, Genève, MetisPresses, 2012)

Conférences, cours, vidéos

Antonioli Manola, "La carte chez Deleuze et Guattari", Archive de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, 2010. <https://www.youtube.com/watch?v=sstdt-ZAEo7M&ab_channel=%C3%89colenormalesup%C3%A9rieure-PSL>
Consulté le 12.11.2020

Foucault Michel, "Naissance de la biopolitique", cours au Collège de France, Paris, 1979, <https://freefoucault.eth.link/>
Consulté le 17.12.2020

Passet René, "Les Assises du vivant", Paris, 2013. <https://www.youtube.com/watch?v=uKGfxFg-3zw&ab_channel=ChristianMrasilevici>
Consulté le 09.11.2020

RTS, Reportage sur les usages de la Venoge, Archives de la RTS, 21 mai 1972. <https://www.rts.ch/archives/tv/information/horizons/3447421-la-venoge.html>
Consulté le 18.11.2020

Articles et travaux académiques

Boano Camillo, “Agamben’s urbanism of exception: Jerusalem’s border mechanics and biopolitical strongholds”, University College London, 2013

Boano Camillo, "The politics of Play in Urban Design: Agamben’s profanation as a recalibrating approach to urban design research", University College London, 2014

Boano Camillo, Talocci Giorgio, *Fences and Profanations: Questioning the Sacredness of Urban Design*, 2014

Camilus Adler, "Les conflictualités et politique comme oubli du citoyen", thèse Paris 8, 2015

Cattoor Bieke, Coomans Thomas, De Jonge Krista, "Mapping Landscapes in Transformation, Multidisciplinary Methods for Historical Analysis", Leuven University Press, 2019

Cogato Elena et Cavalier Chiara, "Territories in Time: Mapping Palimpsest Horizons", 2020

Constantin Dragos, *Miniature Hyperspectral Systems, Laboratoire de topométrie*, programme doctoral en informatique et communications, thèse EPFL, 2017

Corboz André, *Le Territoire comme Palimpseste*. Dans "Diogène" 121 janvier/mars 1983, pp. 14-35

Dosse François, "Vers une géophilosophie, Les apports de Foucault et de Deleuze-Guattari pour penser avec l’espace", 2016, pp. 15-28

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, "Léman-Baikal Project", rapport annuel 2013, Limnology Centre, Lausanne, 2013

Lemarchant Frédérick, "Compétition, obsolescence de l’homme et biopolitique", Université de Caen Normandie, 2005

Sandoz Guillaume, *La Venoge, industrie et logistique, une lecture du territoire par son histoire économique*, Enoncé théorique de Master en section d’Architecture, Faculté ENAC EPFL, 2018

Secchi Bernardo, *Urbanistica Descrittiva.* Dans "Casabella" 588, 1992, p. 22–23

Solis Brian, “Foucault and the Defense of Deep Ecology”, département gouvernement et politiques, University of Maryland, College Park, 2004

Superstudio EPFL, *Venopia, La mémoire du Transhelvétique,* Palimpseste 01, avec Félix Chase, Marie-Pauline, Cryonnet Romain, Dubuis Harold, Macdonald Stéphane, Mauger Charlotte, Prins Laura Stoll, Julia van de Graaf, Marc Vertesi,

Teo Vexina Wilkinson, dirigé par la professeure Paola Viganò, EPFL lab-u, 2017
Viganò Paola, Barcelloni Corte Martina et Vialle Antoine, *Le sol de la ville-territoire, Projet et production de connaissances*. Dans "Revue d'anthropologie des connaissances", 14-4, 2020

Viganò Paola, *Viaggio in Italia, la Costruzione di un Racconto*. Dans *Re-cycle Italy*, S. Marini et V. Santangelo, Quaderno della ricerca n.3, Aracne, Roma, 2013, pp.15-20.

Sites web

“Extension sur la Birette” [...] L'extraction proprement dite des 2.8 millions de m3 de calcaire de la Birette est prévue de 2020 à 2029.” sur le site holcim.ch : <https://www.holcim.ch/sites/switzerland/files/atoms/files/180925_hch_focus_ciment_eclepens_rz_web-lowres-pdf_1.pdf>
Consulté le 27.10.2020

"Le PAC (le plan de protection) Venoge", sur vd.ch : <https://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/lacs-et-cours-deau-amenagement-entretien-hydrologie/la-venoge/1-pac-venoge/>
Consulté le 22.11.2020

"René Passet, une conception originale de l'économie" <https://balises.bpi.fr/rene-passet-une-conception-originale-de-leconomie/>
Consulté le 06.10.2020

"Renges Venoge Ouest-Lausannois : Une campagne à sublimer" : <http://ouest-lausannois.ch/wp-content/uploads/brochure-venoge_def-1.pdf>
Consulté le 02.12.2020

Cartographie et données

La production cartographique a été réalisée par l'auteure, à partir de différentes sources et données listées ci-dessous.

Les données SIG proviennent de GeoVITE (<https://geovite.ethz.ch/>), l'Office fédéral de topographie swisstopo (<https://map.geo.admin.ch/>) et OpenStreetMap (<https://www.openstreetmap.org/>).

D'autres informations empruntées aux travaux étudiants de Master de l'EPFL autour de la Venoge ont également contribué à la composition des cartes et à la réflexion dans l'élaboration d'une recherche iconographique pour l'Atlas :

Sandoz Guillaume, *La Venoge, industrie et logistique, une lecture du territoire par son histoire économique*, Enoncé théorique de Master en section d'Architecture, Faculté ENAC EPFL, 2018

Superstudio EPFL, *Venopia, La mémoire du Transhelvétique,* Palimpseste 01, avec Félix Chase, Marie-Pauline Cryonnet Romain Dubuis Harold Macdonald Stéphane Mauger Charlotte Prins Laura Stoll Julia van de Graaf Marc Vertesi Teo Vexina Wilkinson, dirigé par la professeure Paola Viganò, EPFL lab-u, 2017

Lecoanet Noélie, *Atlas d'habitabilité territoriale Suisse,* Enoncé théorique de Master, EPFL-ENAC-SAR, 2019

Desmarais Irène, *Petit atlas du bassin genevois, Modifications et permanences du paysage agraire*, Enoncé théorique de master, EPFL - ENAC - SAR, 2017

Les documents statistiques redessinés sont, sauf mention contraire en légende (fig.), élaborés à partir des études hydrologiques suivantes :

"Ecomorphologie des cours d'eau suisses, Etat du lit, des berges et des rives Résultats des relevés écomorphologiques" de l'Office fédéral de l'environnement, OFEV, 2009.

Le tableau de données de l'évolution de la qualité biologique de la Venoge et du Veyron dans "Programme de suivi de la qualité biologique des eaux"
<https://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/lacs-et-cours-deau-amenagement-entretien-hydrologie/la-venoge/qualite-des-eaux/>
Issu du rapport : "4. Evolution de la qualité des eaux de la Venoge" sur le site internet de l'Etat de Vaud.
Consulté le 05.01.2021

"Société vaudoise des améliorations foncières, La gestion intégrée de l'eau par bassin versant, le cas du bassin de la Venoge" par Renaud Marcelpoix, hydrogéologue et CSD ingénieurs, 2012.

Ainsi que grâce aux précieux conseils de Giovanni De Cesare, directeur opérationnel, plateforme de constructions hydrauliques et enseignant en section de génie civil à l'EPFL.

Iconographie

La majorité des photographies utilisées ont été réalisées par l'auteure et Adrien Gandurra, dans *Venoge*, 2016. Sauf mention contraire, dont la provenance est signalée en légende (fig.).

Les cartes historiques présentées proviennent des sites internet suivants :
< https://www.oldmaps.com/>
< https://www.mirabilia.ch/fr/oeuvre/carte-du-leman-et-ses-poissons-1588>
< https://www.e-rara.ch/>

2021, Marina Garlatti

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY https://creativecommons.org/licenses/by/4.0).

Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.